
La Femme auteure au temps des Lumières. Madame de Genlis/Olympe de Gouges: lectures croisées

Auteur : Schumacher, Adeline

Promoteur(s) : Tilkin, Françoise

Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres

Diplôme : Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité approfondie

Année académique : 2020-2021

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/12997>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



Université de Liège

Faculté de Philosophie et Lettres

Département de langues et lettres françaises et romanes

**La Femme auteure au temps des Lumières.
Madame de Genlis/Olympe de Gouges : lectures croisées.**

Sous la direction de Madame Françoise TILKIN

Lectrices : Madame Maria Giulia DONDERO

Madame Justine HUPPE

Mémoire présenté par Adeline SCHUMACHER en vue de l'obtention du grade de
Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, à
finalité approfondie.

Année académique 2020-2021

REMERCIEMENTS

Je souhaite d'abord remercier ma promotrice, Madame Tilkin, pour sa bienveillance, son écoute et sa disponibilité. Ses judicieux conseils m'ont énormément aidée et éclairée pour la réalisation de mon mémoire.

Je remercie également Madame Huppe et Madame Dondero pour l'intérêt porté à mon sujet d'étude.

Merci à Mélanie, Manon, Chloé, Alexia H, Florence et Alexia W pour leurs mots et leur soutien. Durant toutes ces années, nous avons passé d'incroyables moments, partagés entre rires et larmes. Merci de m'avoir encouragée lorsque je baissais les bras. Merci à Maud et à Nicolas pour leur présence et leur relecture.

Enfin, je remercie ma famille, et plus particulièrement ma maman, qui fut un soutien indéfectible et qui sut toujours me remettre sur le droit chemin, lorsque je perdais pied. Merci d'avoir toujours cru en moi et de m'avoir poussée à me dépasser.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
I. Objet d'étude et méthodologie.....	1
II. Déroulement du travail	5
INTRODUCTION	7
I. État de l'art.....	7
II. Contexte : la situation en France dans la seconde moitié du XVIII ^e siècle.....	12
II.1. Point de vue politique, religieux et éducatif	12
II.2.1. La place de la femme	15
II.2.2. La femme en tant qu'auteure	19
II.2.2.1. Être auteure : un parcours semé d'embûches	19
II.2.2.2. Réception de la figure de l'auteure par des auteurs.....	24
III. Olympe de Gouges : auteure engagée, politicienne, révolutionnaire	26
III.1. Sa vie, sa production, ses combats	26
III.1.2. Engagement politique : la fois de trop ?	28
IV. Stéphanie Félicité du Crest, comtesse de Genlis : auteure engagée, éducatrice, antiphilophe.....	31
IV.1. Sa vie, sa production	31
IV.2. Féministe avant l'heure et antiphilophe.....	33
V. Présentation du corpus	36
PARTIE I : PROJET DES <i>MÉMOIRES DE MADAME DE GENLIS</i> ET DES PRÉFACES D'OLYMPE DE GOUGES.	37
Chapitre 1. Les <i>Mémoires de Madame de Genlis</i> , un ouvrage singulier ?	37
I.1.1. Aspect de l'œuvre : mémoires ou autobiographie ?	37
I.1.2. Place de l'éducation dans les <i>Mémoires</i>	38
I.1.3. Les <i>Mémoires</i> , un témoignage authentique	40
I.2. Étude du péri-texte de l'œuvre	41
I.2.1. Introduction	41
I.2.2. Le péri-texte.....	42
I.2.3. Le titre	42
I.2.4. L'avis du libraire-éditeur	44
I.2.5. La préface	45
I.2.6. Conclusion.....	48

Chapitre 2. Olympe de Gouges et l’art de la préface.....	50
I.2.1. Zoom sur les préfaces des œuvres d’Olympe de Gouges.....	50
I.2.1.1. Les préfaces d’Olympe de Gouges : un plaidoyer face à la critique ?.....	50
I.2.1.2. Conclusion.....	54
PARTIE II : LA FEMME AUTEURE AU XVIII ^E SIÈCLE SELON MADAME DE GENLIS ET OLYMPE DE GOUGES.	56
Chapitre 1. Les premiers pas d’Olympe de Gouges et de Madame de Genlis en littérature.....	56
II.1.1. Introduction.....	56
II.1.2. Première publication	57
II.1.3. Tentatives de découragement ou marques de soutien ?	60
II.1.3.1. Les débuts : le rôle de l’entourage	60
II.1.4. Écrire : vocation ou passe-temps ?.....	65
II.1.5. Conclusion	69
Chapitre 2. Le milieu littéraire, un secteur conditionné	70
II.2.1. Introduction.....	70
II.2.2. La question biologique et l’éducation.....	70
II.2.3. L’importance de la sociabilité et des relations	73
II.2.4. L’implication politique.....	76
II.2.5. Conclusion	80
Chapitre 3. Le métier d’auteure : ses vertus et ses défauts.....	81
II.3.1. L’écriture, un moyen de communication à grande échelle	81
II.3.2. Un même combat : les pionnières du féminisme	82
II.3.3. Les travers du métier.....	85
II.3.3.1. Concurrence, jalousie et fourberies.....	85
II.3.3.2. Le système éditorial	88
II.3.4. Conclusion	92
II.4. La question du déterminisme	93
II.4.1. Qu’est-ce que le déterminisme ?.....	93
II.4.2. Le déterminisme : les cas d’Olympe de Gouges et de Madame de Genlis.....	95
II.5. Conclusion de notre analyse	97
CONCLUSION GÉNÉRALE	99
Bibliographie	103

AVANT-PROPOS

I. Objet d'étude et méthodologie

L'observation d'inégalités entre le sexe masculin et le sexe féminin n'est pas récente. Que cela soit au niveau professionnel, conjugal, familial, les femmes disposent de moins de droits et de liberté que les hommes. Bien qu'il y ait de nettes évolutions comme le droit de vote accordé aux femmes dans les années 40, ce phénomène est toujours d'actualité à l'échelle mondiale.

Le XVIII^e siècle, appelé « siècle des Lumières », est un siècle de bouleversements, de transitions. D'un point de vue politique, la Révolution française en 1789 a suscité beaucoup de changements et d'avancées historiques telles que la reconnaissance des droits de l'homme. Dans le domaine des arts, le développement des salons, mais aussi l'importation d'influences étrangères en France, telles que la musique italienne, ou encore la littérature anglaise traduite en français, contribuent au rayonnement du pays. Toutefois, l'égalité de l'homme et de la femme dans tous les aspects de la vie n'est pas dans les mœurs de l'époque. La *Querelle des femmes*, polémique traitant du statut et des droits des femmes (XV^e siècle - XX^e siècle), rejaillit au milieu du XVIII^e siècle, avec une question assidûment posée : comment penser l'égalité des hommes et des femmes¹? Considérées comme inférieures, celles-ci sont privées d'énormément de droits.

Si nous nous focalisons sur la production littéraire féminine durant le XVIII^e siècle, nous constatons que les femmes écrivent davantage et dans différents domaines, comme le théâtre, les manuels d'enseignement, la nouvelle, ou le roman² : citons par exemple Madame Riccoboni, Julie De Lespinasse, Madame de Charrière, Olympe de Gouges, Madame de Genlis, qui furent de grandes écrivaines ayant osé se faire une place dans la littérature et tenté d'entrer dans le canon littéraire. Le « canon littéraire » constitue une liste d'auteurs et d'œuvres dont il faut idéalement s'inspirer. Selon Alain Viala, on peut

¹Cerquiglini-Toulet, Jacqueline, Viennot, Éliane, et al., *Femmes et littérature. Une histoire culturelle, I*. Sous la direction de Reid, Martine, Gallimard, 2020, p. 732.

²Voir le point « II.2.2. La femme en tant qu'auteure. »

considérer l'école, la recherche universitaire, les différents prix et concours littéraires comme des instances de légitimation déterminant quels auteurs vont constituer le canon national³.

Ces écrivaines ont dérangé par leur volonté d'égalité et de liberté. Néanmoins, au XVIII^e siècle, est-il seulement envisageable, pour une femme, d'être auteure ? Cette profession est strictement réservée aux hommes : écrire leur est permis, mais publier, et de ce fait, devenir auteure, est considéré comme dangereux pour les hommes. Pourquoi est-ce considéré comme dangereux ? Car les hommes y voient une volonté de les dépasser intellectuellement, craignant ainsi de ne plus être supérieurs dans ce domaine. Selon Michel Foucault, le système de propriété des textes fut instauré à la fin du XVIII^e siècle, impliquant des règles sur les droits d'auteur, sur les rapports auteur/éditeur, et sur la question des droits de reproduction⁴. Ce système institutionnalisa donc cette fonction d'auteur, ce qui signifiait qu'une auteure, dès le moment où elle rentrait dans ce système de propriété, devenait une menace pour ces hommes. Dans la société des Lumières, les femmes ont une double fonction à occuper, qui est celle d'épouse et de mère. Dans l'ouvrage *La Paysanne pervertie* (1784) de Rétif de la Bretonne, un personnage libertin s'insurge : « une femme autrice sort des bornes de la modestie prescrite à son sexe⁵ ». En effet, son sexe ne lui permet pas d'écrire. La production littéraire féminine du XVIII^e siècle s'inscrit donc dans une société très misogyne.

Cependant, ce mépris pour la gent féminine ne dissuade pas les écrivaines de poursuivre ce qu'elles ont commencé, mais dans un premier temps, elles se cantonnent à la production d'une littérature moralisatrice, à but éducatif, au sein de laquelle nous retrouvons des traités sur l'éducation des filles, ou encore des manuels de dévotion⁶. Néanmoins, quelques femmes sortent de ce schéma et tiennent des salons dans lesquels hommes et femmes échangent et partagent autour de thèmes d'actualité, d'ouvrages.

³ Viala, Alain, « Qu'est-ce qu'un classique ? », dans *Littératures classiques*, Paris, 1993, pp. 7-32.

⁴ Olivesi, Stéphane, « Foucault, l'œuvre, l'auteur », dans *Questions de communication*, 4 | 2003, URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/5813>.

⁵ Rétif de La Bretonne, Nicolas Edme, *La Paysanne Pervertie ou Les dangers de la ville*, Paris, tome II, 1784, p.76.

⁶ Voir le point « II.1.2. La place de la femme. »

D'autres s'instruisent auprès de leurs proches, de leurs amis. Ce n'est qu'à la fin du siècle, avec la Révolution française, que nous voyons apparaître des ouvrages mêlant littérature et politique, notamment avec Olympe de Gouges et sa très fameuse *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*.

Certaines femmes se sont fait une place en littérature et se sont battues pour avoir les mêmes droits et les mêmes responsabilités que les hommes. Certaines sont devenues célèbres grâce à leur production, mais toutes furent, au moins une fois, critiquées, calomniées, insultées pour avoir osé s'engager en tant qu'auteure.

Ce travail va porter sur deux figures féminines de « femme auteure » : Olympe de Gouges et Madame de Genlis, deux femmes dont la vie fut mouvementée, différentes par leur parcours mais que les convictions et les valeurs rapprochaient, deux auteures qui dépassèrent les contraintes liées à leur condition de femme et menèrent un combat décisif pour ce que l'on appellera par la suite « féminisme ». Madame de Genlis et Olympe de Gouges naquirent respectivement en 1746 et 1748. Malgré les tentatives de sabotage, elles réussirent toutes les deux à se faire une place en littérature. Elles furent toutes les deux des romancières engagées, et cet engagement se reflète dans leurs écrits. Néanmoins, sur plusieurs aspects cruciaux, elles furent différentes. Outre leurs points en commun, nous verrons que ce sont leurs différences qui seront déterminantes dans l'analyse de la représentation de ces figures d'auteures. Il s'agira donc d'étudier, au moyen de la lecture croisée des préfaces de cinq œuvres d'Olympe de Gouges, à savoir *L'Homme généreux*⁷, *Mémoire de Madame de Valmont*⁸, *Mirabeau aux Champs Élysées*⁹, *Le Couvent ou les vœux forcés*¹⁰, ainsi que *L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles*¹¹ et des *Mémoires de Madame de Genlis*¹² écrits par Stéphanie Félicité du Crest, dite « Madame de Genlis », la

⁷ Gouges, Olympe de, *L'Homme généreux*, Paris, Knapen et Fils, 1786, 140 p.

⁸ Gouges, Olympe de, *Mémoire de Madame de Valmont* [1788], Paris, Indigo & Côté-femmes, 1995, 116p.

⁹ Gouges, Olympe de, *Mirabeau aux Champs Élysées*, Paris, Garnéry, 1791, 46 p.

¹⁰ Gouges, Olympe de, *Le Couvent ou les vœux forcés*, Paris, La veuve Duchesne et la veuve Bailly, 1792, 94 p.

¹¹ Gouges, Olympe de, *L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles*, Paris, Regnaud et Lejay, 1793, 156 p.

¹² Madame de Genlis, *Mémoires de Madame de Genlis*, Paris, Mercure de France, édition présentée et annotée par Didier Masseur, 2004. Cette édition est une édition partielle, rendant compte des tomes I à VI des *Mémoires inédits de Madame la comtesse de Genlis sur le dix-huitième siècle et la Révolution française depuis 1756 jusqu'à nos jours*, composés de dix tomes.

manière dont ces deux femmes représentent la femme auteure, posture problématique au XVIII^e siècle, siècle de changements, mais où les mœurs, à contrario, semblent régresser. Ainsi, nous nous poserons des questions ciblées : « Comment nos deux auteures considéraient-elles leur statut d'auteure ? », « Quelles étaient les difficultés auxquelles elles devaient se confronter ? », « Comment décrivaient-elles leur entrée dans le monde restreint de la littérature ? » Ces questions nous porteront vers d'autres sous-questions, telles que « Quelles étaient leurs rapports avec les autres auteurs ? », « Comment fut accueillie leur première publication ? », « Leur niveau d'éducation a-t-il eu un impact, une influence sur leur carrière ? », « Le domaine des lettres est-il un secteur conditionné ? » Il est essentiel de préciser que notre travail porte sur six textes – cinq préfaces d'Olympe de Gouges et une œuvre, les *Mémoires de Madame de Genlis* – mais nous allons appuyer et défendre nos propos avec d'autres préfaces et d'autres ouvrages de nos deux auteures.

La démarche de la lecture croisée permettra donc le croisement de nos deux profils, de leurs expériences, de leur carrière de femmes de lettres. Elle permettra de cibler les points communs et les différences entre les deux parcours étudiés. Nous saisirons les nuances, les oppositions, les ressemblances entre les deux profils, en vue d'appuyer et d'approfondir notre comparaison. Cette méthode est intéressante dans le cadre de notre étude car elle permet la réalisation d'un tableau comparatif dans lequel nous ciblerons les caractéristiques et les points les plus importants qui mettront en avant les deux parcours de nos auteures.

Le croisement de deux types de textes, à savoir les mémoires et les préfaces, est également intéressant dans la mesure où, comme nous le verrons dans la suite de notre étude, ce sont initialement deux genres qui n'ont pas les mêmes fonctions. Toutefois, ceux-ci peuvent, dans certains cas, converger vers un seul et même but voulu par l'auteur.

II. Déroulement du travail

La première partie de cette étude sera composée de l'état de l'art de notre question. Cet état de l'art permettra de placer notre sujet dans un cadre théorique préexistant, et ainsi de justifier la pertinence de notre problématique. Nous poursuivrons avec une brève contextualisation historique et littéraire de la France de la seconde moitié du XVIII^e siècle, à savoir la période qui nous intéresse. Nous étudierons le climat qui règne ainsi que les changements et les progrès politiques et sociaux qui s'opèrent. Nous traiterons également de la situation et des conditions des femmes dans le cadre de la Révolution française et nous nous poserons la question de la considération de celles-ci par des auteurs célèbres de la période.

Le sujet qui nous intéresse principalement étant la figure de la femme auteure, nous consacrerons une partie de notre étude aux notions d'« auteur », de « littérature », de « belles- lettres », de « pseudonyme » et d'« anonymat » au XVIII^e siècle. Nous évoquerons les « façons » d'être auteur : par obligation, professionnel ou encore, par passe-temps. Ces rappels nous fourniront les bases pour mener à bien notre étude et ainsi éviter toute confusion entre ces différents concepts-clés. Nous étudierons les conditions et les difficultés auxquelles une femme qui souhaite devenir auteure, se confronte. Enfin, nous présenterons les auteures et leurs œuvres, nous donnant ainsi un premier aperçu de leur situation en tant que femmes et auteures. Cela constituera un point de départ dans l'étude de la représentation problématique de la profession d'auteure.

Dans la seconde partie, nous rentrerons dans l'analyse du corpus. Nous y envisagerons la singularité de notre corpus, à savoir notre sélection de préfaces d'Olympe de Gouges et les *Mémoires de Madame de Genlis*. Nous expliciterons ce point dans la présentation de nos œuvres : étude du péri-texte et de leurs caractéristiques, avant de procéder à l'analyse résultant de la lecture croisée. Ainsi, nous considérerons la manière dont nos deux auteures parlent de leur quotidien, de leur profession, des difficultés qu'elles ont pu rencontrer durant leur parcours. Il s'agira d'adopter un point de vue interne en étudiant leur propre perception du métier d'auteure à travers leurs ouvrages.

Nous observerons ensuite les deux profils étudiés sous le prisme du déterminisme, notion philosophique intéressante qui s'avère pertinente dans le cadre de notre étude.

Enfin, notre conclusion générale reprendra les réponses apportées tout au long de notre travail, en vue de répondre à nos questionnements. Nous proposerons également d'autres pistes de prolongements ou d'autres idées d'analyses en rapport avec notre étude.

INTRODUCTION

I. État de l'art

Plusieurs études et ouvrages furent consacrés à la figure de l'écrivaine au XVIII^e siècle, il est donc difficile d'en rendre compte de manière exhaustive. Ces sources s'inscrivent majoritairement dans un mouvement de recherches tendant à rendre à la femme la place et le rôle qui lui sont dus dans l'histoire littéraire et intellectuelle en France au XVIII^e siècle.

Premièrement, signalons plusieurs anthologies, regroupant divers travaux d'ensemble sur la figure de la femme auteure dans le monde littéraire. Dans un second temps, nous traiterons des ouvrages réalisés sur nos deux auteures, Olympe de Gouges et Madame de Genlis.

L'œuvre *Vivre libre et écrire. Anthologie des romancières de la période révolutionnaire (1789-1800)*¹³, est composée de textes choisis et présentés par Huguette Krief. Cet ouvrage de 300 pages contient des extraits de douze romans écrits par des femmes, et s'érige comme redécouverte de la place de la femme dans la production littéraire. Elle prend place dans l'intérêt pour les écrits de femmes et pour le statut de la femme auteure.

Vicki Mistacco, dans *Les Femmes et la tradition littéraire. Anthologie du Moyen Âge à nos jours*¹⁴, propose un tableau historique de la littérature féminine depuis le Moyen Âge. Elle y présente des auteures telles que Gabrielle de Villeneuve, romancière connue pour avoir composé la première version moderne de *La Belle et la Bête*, ou encore Louise

¹³ *Vivre libre et écrire. Anthologie des romancières de la période révolutionnaire (1789-1800)*, textes choisis et présentés par Krief, Huguette, Préface de Coulet, André, Oxford-Paris, Voltaire Fondation, PUPS, 2005, 303 p.

¹⁴ Mistacco, Vicki, *Les Femmes et la tradition littéraire. Anthologie du Moyen Âge à nos jours*, Yale University press, 2006, 608 p.

Labé, Madame de Lafayette, Georges Sand, Marguerite Duras. *La Tradition des romans de femmes. XVIII^e-XIX^e siècles*¹⁵, est une anthologie de textes présentés par Catherine Mariette-Clot et Damien Zanone. Ceux-ci ont voulu, à travers cette anthologie, étudier la place de plus en plus importante de la femme écrivaine sous la Révolution et la Restauration. Enfin, *La Fabrique de l'intime. Mémoires et journaux de femmes du XVIII^e siècle*¹⁶, ouvrage collectif édité par Catriona Seth, brasse une culture féminine de l'écriture personnelle florissante durant le siècle des Lumières.

Christine Planté, dans son article « La Place des femmes dans l'histoire littéraire : annexe, ou point de départ d'une relecture critique ?¹⁷ », aborde l'écart notable entre la présence des femmes auteures dans la culture et leur faible visibilité dans l'histoire littéraire. *Les Femmes dans la critique et l'histoire littéraire*¹⁸, sous la direction de Martine Reid, s'attache à élaborer une histoire de la réception des femmes auteures du XVII^e au XX^e siècle. La démarche de l'ouvrage est intéressante, car il s'agit d'études de cas menées par des auteurs qui apportent leur contribution à ce qui constituerait une histoire de la critique et de l'histoire littéraires¹⁹. De la même auteure, nous pouvons citer *Des Femmes en littérature*²⁰, un ouvrage dans lequel l'auteure démontre dans un premier temps, la conception « résolument masculine²¹ » de la littérature, et dans un second temps, la volonté des cursus, des médias, des maisons d'édition d'inclure les connaissances et les acquis des recherches sur les femmes. Évoquons « La Fiction des romancières des Lumières ou l'art de la contestation²² » d'Isabelle Tremblay, qui est un article se situant dans la même thématique que les sources citées ci-dessus, car il traite également de la

¹⁵ *La Tradition des romans de femmes. XVIII^e-XIX^e siècles*, textes réunis et présentés par Mariette-Clot, Catherine, et Zanone, Damien, Paris, Champion, 2012, 453 p.

¹⁶ *La Fabrique de l'intime. Mémoires et journaux de femmes du XVIII^e siècle*, édition réalisée par Seth, Catriona, éd. Robert Laffont, 2013, 1094 p.

¹⁷ Planté, Christine, « La Place des femmes dans l'histoire littéraire : annexe, ou point de départ d'une relecture critique ? », dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2003/3, pp. 655-668, URL : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-litteraire-de-la-france-2003-3-page-655.htm>.

¹⁸ Reid, Martine (dir.), *Les Femmes dans la critique et l'histoire littéraire*, Paris, Honoré Champion, 2011, 216 p.

¹⁹ Laurent, Robert, « Martine Reid (dir.), *Les Femmes dans la critique et l'histoire littéraire* », dans *Lectures*, 2011, URL : <http://journals.openedition.org/lectures/6784>.

²⁰ Reid, Martine, *Des Femmes en littérature*, Paris, Belin, 2010, 331 p.

²¹ *Ibid*, p. 6.

²² Tremblay, Isabelle, « La Fiction des romancières des Lumières ou l'art de la contestation », dans *Dix-huitième siècle*, 2016/1, pp. 387-404, URL : <https://www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2016-1-page-387.htm>.

marginalité des fictions des romancières des Lumières, malgré leur réception favorable.

Le célèbre ouvrage d'Adeline Gargam, *Les Femmes savantes, lettrées et cultivées dans la littérature française des Lumières ou la conquête d'une légitimité (1690-1804)*²³, se focalise sur l'accès des femmes au savoir, aspect qui reste encore méconnu. Adeline Gargam ne recense pas moins de 531 femmes savantes et cultivées pour démontrer que celles-ci étaient beaucoup plus nombreuses que l'on pourrait le croire. Citons enfin un colloque international, organisé en Espagne, à l'Université d'Alicante, les 12, 13 et 14 avril 2011 : « Les Femmes écrivains en France au XVIII^e siècle. Nouvelles approches²⁴. » Ce colloque portait sur les grandes écrivaines du XVIII^e siècle, telles que Madame Riccoboni, Madame de Graffigny, Madame de Genlis, Olympe de Gouges, Madame Leprince de Beaumont, Madame du Deffand, et bien d'autres. Les questions abordées se concentraient sur la littérature libertine chez ces femmes auteures, sur leur production théâtrale, sur la réception de ces figures en Espagne.

Le terme « autrice » a subi plusieurs évolutions depuis l'époque latine jusqu'à nos jours, notamment avec le développement de la fonction d'auteur, les différentes étapes de l'histoire de langue, et l'accès de la femme à la sphère publique. C'est sur la question de l'évolution de cette dénomination, qu'Aurore Evain, dans son article « Histoire d'autrice, de l'époque latine à nos jours²⁵ », se centre. Elle étudie la légitimité terminologique de cette féminisation du terme « auteur » pour désigner la femme qui écrit.

Florence Lotterie, dans *Le Genre des lumières ; femme et philosophe au XVIII^e siècle*²⁶, traite de la femme philosophe, et constate que, tout comme les notions de « femme auteure » ou « femme savante », celle de « femme philosophe » relève d'une péjoration par la sexuation. L'entrée des femmes dans les champs littéraire et intellectuel

²³ Gargam, Adeline, *Les Femmes savantes, lettrées et cultivées dans la littérature française des Lumières ou la conquête d'une légitimité (1690-1804)*, Paris, Champion, 2013, 2 vol.

²⁴ « Les Femmes écrivains en France au XVIII^e siècle. Nouvelles approches », Colloque international, Université d'Alicante, Espagne, avril 2011.

²⁵ Evain, Aurore, « Histoire d'« autrice » de l'époque latine à nos jours », dans *Séméion. Travaux de sémiologie*, 2008, pp. 53-62, URL : <http://siefar.org/wp-content/uploads/2009/01/Histoire-d-autrice-AEvain.pdf>.

²⁶ Lotterie, Florence, *Le Genre des Lumières. Femme et philosophe au XVIII^e siècle*, Classiques Garnier, 2013, 338 p.

est vécue comme une intrusion inconvenante.

Nombreux sont les travaux portant sur nos auteures étudiées dans ce mémoire. Sur Olympe de Gouges, nous retrouvons Olivier Blanc, et son article intitulé « Une humaniste au XVIII^e siècle : Olympe de Gouges²⁷ », dans lequel il étudie cette femme qui fut censurée et rejetée, car elle véhiculait des idées, des opinions politiques et défendait la cause de l'égalité des sexes dans ses écrits. Sophie Mousset présente, dans *Olympe de Gouges et les droits de la femme*²⁸, toutes les facettes de cette pionnière d'un ensemble d'idées politiques, sociales, économiques et culturelles. *Ainsi soit Olympe de Gouges*²⁹ est un roman de Benoite Groult en deux parties : une première qui retrace la vie de notre auteure et une seconde qui est une sélection de textes de celle-ci. La démarche de Benoite Groult est de ramener Olympe de Gouges dans l'histoire littéraire. La riche biographie de Michel Faucheux, intitulée *Olympe de Gouges*³⁰, présente cette personnalité intrigante et se focalise non pas sur le genre d'Olympe, mais bien sur la manière dont elle a pris la parole, dont elle a fait entendre sa voix dans un espace public en plein bouleversement. Raymond Martin, dans son article « Madame de Gouges citoyenne³¹ », s'intéresse au rôle qu'a eu Olympe de Gouges dans le cadre de la Révolution française et de la politique en général, durant la période révolutionnaire. Il répertorie des fragments et des extraits des écrits de notre auteure pour en produire une étude. « Un discours politique au féminin. Le projet d'Olympe de Gouges³² » de Jurgen Siess consiste également en une étude de textes politiques d'Olympe de Gouges. Jurgen Siess étudie le discours politique féminin à travers trois textes, qui sont trois genres distincts : *Lettre au peuple*, qui est une lettre ouverte, *À la reine*, une épître dédicatoire, et *Au Tribunal révolutionnaire*, un avis public.

Concernant Madame de Genlis, les écrits à son sujet sont nombreux, néanmoins

²⁷ Blanc, Olivier, « Une humaniste au XVIII^e siècle : Olympe de Gouges », dans Évelyne Morin-Rotureau éd., *Combats de femmes 1789-1799. La Révolution exclut les citoyennes*, Paris, Autrement, « Mémoires/Histoire », 2003, pp. 15-33, URL : <https://www.cairn.info/combats-de-femmes-1789-1799>.

²⁸ Mousset, Sophie, *Olympe de Gouges et les droits de la femme*, Paris, Éditions du Félin, 2003, 133 p.

²⁹ Groult, Benoite, *Ainsi soit Olympe de Gouges*, éd. Grasset, Paris, 2013, 168 p.

³⁰ Faucheux, Michel, *Olympe de Gouges*, Paris, Gallimard, 2018, 288 p.

³¹ Martin, Raymond, « Madame de Gouges citoyenne », dans *Revue juridique de l'Ouest*, 2009-1, pp. 61- 101, URL : <https://doi.org/10.3406/juro.2009.4101>.

³² Siess, Jurgen, « Un discours politique au féminin. Le projet d'Olympe de Gouges », dans *Mots. Les langages du politique*, 78 | 2005, URL : <http://journals.openedition.org/mots/293>.

nous n'en répertorions que quelques-uns. Dans les biographies, citons Olivier Deshayes et son roman, *Le Destin exceptionnel de Mme de Genlis : 1746-1830*³³, Alice Laborde et *L'Œuvre de Madame de Genlis*³⁴, ainsi que Marguerite De Coüasnon et son ouvrage *Écrire de soi : Madame de Genlis et Isabelle de Charrière, l'autorité féminine en fictions*³⁵, écrit mêlant biographie et recensement des idées et avancées révolutionnaires des deux auteures étudiées. Martine Reid, dans son article « Madame de Genlis dans le champ éditorial de son temps³⁶ », s'intéresse au monde de l'édition au XVIII^e siècle, en y étudiant la place de la production de Madame de Genlis. Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval, quant à elle, se focalise sur le théâtre d'éducation et en montre l'importance dans *Madame de Genlis et le Théâtre d'éducation au XVIII^e siècle*³⁷. Le nœud de l'étude est constitué par le théâtre de Madame de Genlis et ses 37 pièces éducatives. Enfin, le programme d'éducation suivi pour l'instruction des enfants d'Orléans fait l'objet d'une étude dans « Princes et élèves : les études des princes d'Orléans sous l'autorité de Madame de Genlis (1782-1792)³⁸. » Cet article de Dominique Julia présente les nombreuses sources textuelles relatives à l'éducation des enfants sous la tutelle de Madame de Genlis.

³³ Deshayes, Olivier, *Le Destin exceptionnel de Mme de Genlis : 1746-1830*, L'Harmattan, 2014, 294 p.

³⁴ Laborde, Alice M, *L'Œuvre de Madame de Genlis*, éditions Nizet, 2005, 254 p.

³⁵ Coüasnon, Marguerite de, *Écrire de soi : Madame de Genlis et Isabelle de Charrière, l'autorité féminine en fictions*, Rennes, 2013, 310 p.

³⁶ Reid, Martine, « Madame de Genlis dans le champ éditorial de son temps », dans *Revue de la BNF*, 2011/3, pp. 38-45, URL : <https://www.cairn.info/revue-de-la-bibliotheque-nationale-de-france-2011-3-page-38.htm>.

³⁷ Plagnol-Diéval, Marie-Emmanuelle, *Madame de Genlis et le Théâtre d'éducation au XVIII^e siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1997.

³⁸ Julia, Dominique, « Princes et élèves : les études des princes d'Orléans sous l'autorité de Madame de Genlis (1782-1792) », dans *Histoire de l'éducation*, 2019/1, pp. 63-121, URL : <https://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2019-1-page-63.htm>.

II. Contexte : la situation en France dans la seconde moitié du XVIII^e siècle

II.1. Point de vue politique, religieux et éducatif

Le XVIII^e siècle, dit « siècle des Lumières », fut traversé par des bouleversements, des progrès, des avancées mais aussi des désenchantements. D'un point de vue politique, le roi Louis XVI, arrive au pouvoir en 1774 et hérite d'un royaume en difficulté. Financièrement parlant, la tendance économique qui était, jusqu'alors, favorable, se renverse³⁹. Le 5 mai 1789, Louis XVI convoque les États Généraux à Versailles : le roi a besoin de l'accord des trois ordres, à savoir le clergé, la noblesse et le tiers état, pour lever de nouveaux impôts et réformer les anciens. Ce fait marque le début de la Révolution. Le climat de tension préexistant, s'intensifie : des émeutes éclatent à Paris, la population, révoltée, prend d'assaut la Bastille, toutefois, le roi reste passif. Cette période révolutionnaire durera ainsi dix ans, et sera jalonnée d'événements marquant l'histoire de la France, comme la publication de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* (1789), un texte énonçant la globalité des droits des hommes et les conditions de leur mise en œuvre. La chute de la Monarchie en 1792 confirme une révolution politique de grande ampleur. En effet, le roi, acculé, quitte secrètement Paris, avant d'être rattrapé à Varennes, en 1791. C'est à ce moment que fut contestée la Monarchie. Le roi est arrêté en 1792, et la République sera proclamée la même année, lors de la convocation de la Convention nationale. Il mourra guillotiné le 21 janvier 1793, pour crime de haute trahison. Cette Révolution s'achève en 1799, avec le coup d'état du 18 brumaire de Napoléon Bonaparte, signant donc la fin de l'Ancien Régime, et le nouveau gouvernement, le Consulat.

Cette Révolution impliqua plusieurs grandes personnalités, telle que notre chère Olympe de Gouges qui prit part aux débats opposant deux groupes fondateurs de l'Assemblée législative de 1791 : les Jacobins et les Girondins. Cette Assemblée, dont le rôle était de défendre la Constitution et d'élaborer des lois conformes à leurs principes, s'est vue détruite par des querelles entre les Jacobins, partisans d'un pouvoir centralisé,

³⁹ Sur la situation politique et économique, nous avons consulté le cours d' « Explication d'auteurs français des 17^e et 18^e siècles », dispensé par Tilkin, Françoise.

et les Girondins, fédéralistes et défenseur d'un pouvoir décentralisé. Olympe de Gouges, qui participait déjà assidûment aux événements révolutionnaires⁴⁰, se rangea du côté des Girondins. Elle n'hésita pas à prendre leur défense jusqu'au bout, lorsqu'ils furent destitués et arrêtés en 1793, accusés de vouloir mettre un terme à la Révolution face aux tensions politiques extrêmes.

Olympe ne s'arrêta pas là. Face aux refus des révolutionnaires de reconnaître les droits des femmes et leur participation à la vie politique, elle publia en 1791, sa *Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne*, dotée d'un préambule et d'une postface. Sa *Déclaration* est dédiée à la reine Marie-Antoinette, et nous pouvons y lire : « La femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir également le droit de monter à la tribune⁴¹. » Ce texte juridique contenant dix-sept articles obtint peu d'écho, mais préfigura la pensée féministe moderne.

Autre fait marquant de la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'expulsion de la Compagnie de Jésus, c'est-à-dire les Jésuites, de la France en 1762. Les Jésuites, ennemis des Jansénistes⁴², représentaient tout ce que la philosophie des Lumières combattait : c'était un ordre religieux qui avait gagné en puissance, grâce à son rôle important dans l'enseignement et grâce à son combat contre le protestantisme. Le scandale financier causé par le père Lavalette, qui gérait les finances d'une mission commerciale en Martinique, plongea les Jésuites dans une faillite considérable⁴³. Le roi, favorable aux Jésuites, intervint plusieurs fois, mais en vain. En 1764, son édit royal entérina l'expulsion des Jésuites. La Compagnie de Jésus est proscrite en France⁴⁴.

L'instruction religieuse détient une place importante dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, car l'Église demeure fortement liée à l'État. Cette éducation religieuse

⁴⁰ Voir le point « III. Olympe de Gouges. »

⁴¹ Gouges, Olympe de, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, Gallimard, 2014, p. 36, art. X.

⁴² Les Jésuites et les Jansénistes étaient deux ordres religieux appartenant au catholicisme, qui s'opposaient principalement sur les questions de la liberté individuelle et de la prédestination.

⁴³ Lécivain, Philippe, « Une Prosopographie des ex-jésuites 'parisiens' (1762-1848) », dans *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, 126-1 | 2014, URL : <http://journals.openedition.org/mefrim/1670>.

⁴⁴ *Ibid.*

s'adresse particulièrement aux jeunes filles : il s'agit de former de bonnes chrétiennes, des femmes capables d'aider le père de famille dans ses affaires, mais aussi de bonnes ménagères en leur inculquant des savoirs utiles, comme le tricot, la broderie⁴⁵. Il existait deux types de congrégation, l'une où les éducatrices exigeaient les vœux solennels et la clôture, l'autre, plus libre, sans clôture, et exigeant des vœux simples et annuels⁴⁶. L'éducation religieuse des filles s'opéraient le plus souvent dans des couvents, critiqués par Olympe de Gouges dans sa pièce *Le Couvent ou les vœux forcés* (1790). En effet, elle y dénonce les conditions des jeunes femmes, cloîtrées dans ces établissements et ne jouissant pas des droits au bonheur et à la liberté prônés par la Révolution⁴⁷. Madame de Genlis s'est, elle aussi, intéressée au sort des jeunes filles dans les couvents, mais elle s'est centrée sur l'éducation de celles-ci. L'éducation commence à être considérée comme essentielle dans le parcours de ces jeunes. Le XVIII^e siècle est celui de l'élaboration d'une pédagogie à l'intention des filles⁴⁸. Madame de Genlis, gouverneur des enfants d'Orléans, se concentra principalement sur cette question de l'éducation. Elle publia en 1781, les *Annales de la vertu ou cours d'histoire à l'usage des jeunes personnes par l'auteur du théâtre d'éducation*, et en 1782, un roman éducatif intitulé *Adèle et Théodore, ou lettres sur l'Éducation*. La même année, paraît un *Essai sur l'éducation des hommes et particulièrement des princes par les femmes pour servir de supplément aux Lettres sur l'éducation*, suivi des *Veillées du château ou cours de morale à l'usage des enfants par l'auteur d'Adèle et Théodore*. Tous ces ouvrages reflètent les lignes de force d'une pédagogie qu'elle a mise en pratique au quotidien dans sa fonction de gouverneur. Il s'agit de l'exposition d'une méthode éducative, adressée aux parents⁴⁹. Selon Madame de Genlis, la femme ne sert pas qu'à procréer, mais elle doit aussi détenir les outils qui lui permettent

⁴⁵Roche, Daniel, « Préface », dans Sonnet, Martine, *L'Éducation des filles au temps des Lumières*, Cerf, 1987, p. 11.

⁴⁶ Dinet, Dominique, « L'Éducation des filles de la fin du 18^e siècle jusqu'en 1918 », dans *Revue des sciences religieuses*, 85/4 | 2011, URL : <http://journals.openedition.org/rsr/1795>.

⁴⁷ Viguié, Audrey, « L'Abbé Gouttes et le curé du couvent ou les vœux forcés d'Olympe de Gouges », dans *La Revue française*, vol. 85, 2012, p. 1114, URL : www.jstor.org/stable/23214096.

⁴⁸ Cerquiglini-Toulet, Jacqueline, Viennot, Éliane, et al., *Femmes et littérature. Une histoire culturelle, I, op.cit.*, p. 736.

⁴⁹ Brouard-Arends, Isabelle, « Adèle et Théodore ou Lettres sur l'éducation de Mme de Genlis, une proposition au féminin pour le modèle éducatif des Lumières ? » dans *Genre & Éducation : Former, se former, être formée au féminin*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2009, URL : <https://doi.org/10.4000/books.purh.1762>.

de devenir tutrice de ses enfants⁵⁰. Partisane d'une éducation mêlant la religion, la morale et les lois, elle juge, dans son ouvrage *Discours sur la suppression des couvents de religieuses et sur l'éducation publique des femmes* (1791), l'insuffisance de l'éducation religieuse dans les couvents, et l'incompétence de certaines éducatrices⁵¹.

D'autres femmes prirent aussi la parole au sujet de l'éducation des jeunes filles. Citons Madame Leprince de Beaumont, éducatrice française, qui publia en 1760, un ouvrage d'éducation, le *Magasin des adolescentes, ou dialogues Entre une sage Gouvernante, & plusieurs de ses Elèves de la premiere distinction*. Cet ouvrage est intéressant dans la mesure où la démarche de l'éducation est réalisée par une femme, pour les femmes⁵². Enfin, évoquons Madame d'Épinay et *Les Conversations d'Émilie* (1774), et Madame de Miremont, avec *Traité de l'éducation des femmes* (1779)⁵³.

II.2.1. La place de la femme

Avant toute chose, définissons « la condition féminine » : selon Marcel Bernos, la condition féminine est :

La place des femmes dans une société donnée, déterminée par leur statut juridique, les rôles et fonctions qui leur sont dévolus, leur situation économique et leur insertion professionnelle, leur participation à la vie politique et sociale, leur niveau d'instruction, les représentations mentales qu'on se fait d'elles, avec les qualités ou défauts qu'on leur attribue⁵⁴.

⁵⁰ Coüasnon, Marguerite de, *Écrire de soi : Madame de Genlis et Isabelle de Charrière, l'autorité féminine en fictions*, Rennes, 2013, 310 p.

⁵¹ Messina, Luisa, « L'Éducation des enfants au XVIII^e siècle », dans *Histoire culturelle de l'Europe*, 2018, URL : <http://www.unicaen.fr/mrsh/hce/index.php?id=559>.

⁵² Cette information provient du mémoire de Biron, Perrine, *La littérature pour la jeunesse entre tradition religieuse et modernité des Lumières : le projet éducatif de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont dans son Magasin des adolescentes, ou dialogues Entre une sage Gouvernante, & plusieurs de ses Elèves de la premiere distinction*, 2020.

⁵³ Cherrad, Sonia, « De l'Éducation des mères à une possible éducation publique : mesdames d'Épinay et de Miremont », dans *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, URL : <https://doi.org/10.4000/books.pur.39347>.

⁵⁴ Bernos, Marcel, « La Condition féminine dans l'ancienne France : Remarques de méthode », dans *Femmes Familles Filiations : Société et histoire*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2004, URL : <http://books.openedition.org/pup/6951>.

La condition féminine est donc la place de la femme au sein de la société, déterminée par des facteurs extérieurs. Mais quelle était-elle au XVIII^e siècle ? La société occidentale du XVIII^e siècle est chrétienne, ce qui signifie que les mentalités sont fondées sur des croyances anciennes. Ainsi, la femme est considérée comme inférieure à l'homme, et ce, à tous les niveaux. Elle représente même le malheur du genre humain, en référence à l'histoire d'Adam et Eve dans la mythologie judéo-chrétienne. En effet, c'est Eve qui a incité Adam à consommer le fruit interdit⁵⁵.

La femme est perçue comme une aide pour l'homme, en remplissant le rôle de mère, veuve, épouse⁵⁶. La femme doit se soumettre aux codes de vie. Elle doit trouver un mari et doit être mère, sinon elle va au couvent. La femme ne peut s'en sortir sans être mère ni épouse d'un citoyen car, si tel est le cas, elle ne correspond pas aux normes traditionnelles pour être considérée dans la société. Le statut « célibataire » pour une femme, est problématique, car elle n'aura aucun droit, sauf si elle a hérité d'un patrimoine familial⁵⁷.

L'idée que la femme est inférieure est bien ancrée dans les mentalités, et elle commence tôt : en effet, dès sa naissance, la femme est « juste une femme », ce qui signifie qu'elle a moins de valeurs qu'un être humain de sexe masculin. Sa formation est superficielle, négligée et purement pratique, tandis que les hommes semblent aptes à recevoir une bonne éducation, ainsi qu'à travailler. Si, dans la première moitié du siècle, les principes pédagogiques inculqués aux jeunes filles concernent leur développement personnel au sein de la classe à laquelle elles appartiennent, durant la seconde moitié du siècle, ils tiennent davantage compte de la question du bonheur, de la morale, de la vertu et des gestes à avoir vis-à-vis de son mari⁵⁸. Leur destinée ne leur donne pas accès à la culture, ce qui en résulte qu'elles sont, pour la plupart, analphabètes. Cependant, les jeunes filles des classes supérieures sont plus susceptibles d'être instruites.

⁵⁵ Informations trouvées sur : www.thucydide.com, décembre 2003.

⁵⁶Bernos, Marcel, *op.cit.*

⁵⁷Laurentin, Emmanuel, « Les Femmes pendant la Révolution » [vidéo], France Culture.

⁵⁸Cerquiglioni-Toulet, Jacqueline, Viennot, Éliane, *Femmes et littérature. Une histoire culturelle, I*. Sous la direction de Reid, Martine, Gallimard, 2020, p. 739.

La femme ne peut participer à la politique, elle ne peut revendiquer ses droits, elle doit se taire. Toutefois, certaines d'entre elles s'émancipent en s'intéressant à divers domaines intellectuels, mais cette liberté ne va pas de soi : la proposition de Condorcet, en 1790, de les admettre au droit de cité n'a pas obtenu de suite. Pierre Fauchery, dans *La Destinée féminine dans le roman européen du XVIII^e siècle*, résume très exactement la situation de la femme par rapport à l'homme :

Investie dans une armature de concepts, prisonnière d'un corps de prohibitions dont elle n'a pas eu à débattre, contrainte de glisser pour ainsi dire son vouloir être dans les interstices de l'être masculin surabondant, comment la personne féminine ne se sentirait-elle pas à chaque instant mise en cause, contestée sur le sol douteux où elle essaie de s'implanter⁵⁹?

Avec la Révolution, le sort de la femme change quelque peu. Par exemple, elle obtient des droits concernant des lois qui étaient étendues à l'ensemble de la famille, comme la loi sur le divorce, la loi sur les successions. Néanmoins, elle n'accède pas à la citoyenneté électorale, et est toujours considérée comme mère et épouse⁶⁰. Celles-ci joueront pourtant un rôle important durant la période révolutionnaire : elles prendront les armes, et marcheront vers Versailles pour défendre leurs droits. À la fin de la Révolution, elles seront mises au pas par Napoléon Bonaparte : le 21 mars 1804, il promulgue le code civil et ratifie l'exclusion des femmes de tout droit⁶¹. Une appellation péjorative sera attribuée à cette révolte : « le mythe de la sauvagerie féminine. » En effet, elles seront accusées d'avoir commis des actes d'une grande violence⁶².

Il est intéressant, dans le cadre de notre travail, de nous pencher sur quelques auteurs qui, déjà au XVII^e siècle, soutiennent dans leurs écrits un changement dans les conditions, et plus particulièrement, dans l'éducation des filles. Citons François Poullain de la Barre qui s'inspire, dans *De l'Égalité des deux sexes* (1673), de la conception

⁵⁹Fauchery, Pierre, *La Destinée féminine dans le roman européen du XVIII^e siècle*, Paris, 1972, p. 651.

⁶⁰Laurentin, Emmanuel, « Les Femmes pendant la Révolution » [vidéo], *op.cit.*

⁶¹ De Fede, Barbara, « 'Je suis femme et auteur' : l'effet du théâtre proto-féministe d'Olympe de Gouges au XVIII^e siècle », dans *La Littérature aujourd'hui ? Sujet, objet, médium*, Lille, 2016, URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01528002>.

⁶²*Ibid.*

cartésienne du dualisme corps/esprit, pour soutenir que l'esprit n'a pas de sexe. D'un point de vue biologique, il considère qu'il y a une différence entre homme et femme, mais que cela n'a pas d'importance, puisqu'ils sont tous deux dotés de raison. Poullain de la Barre prônera même la supériorité de la femme, et dénoncera toutes les inégalités auxquelles elles font face. Paradoxalement, il dira que c'est leur condition qui a fait mûrir leur intelligence et leur moralité⁶³. Fénelon, dans son traité *De l'Éducation des filles* (1687), aborde le sujet de l'éducation et explique qu'il est important, pour une femme, d'être correctement éduquée, car cette éducation lui servira pour s'occuper de son ménage, mais il ne souhaite pas qu'elle devienne une savante. Selon lui, une bonne éducation la rendrait plus forte, elle lui permettrait d'accomplir ses tâches à la perfection. Il évoque également le fait que ce sont les femmes qui éduquent les garçons, car dès l'enfance, ce sont elles qui transmettent les mœurs, les vertus. Fénelon résume sa pensée en disant que les femmes ayant de l'éducation font le bien, tandis que celles qui en manquent font le mal⁶⁴.

Dès la moitié du XVIII^e siècle et jusqu'à la Révolution, les ouvrages sur les femmes se sont succédé sous forme de pamphlets, d'essais et de traités d'éducation⁶⁵. Citons Jean-Jacques Rousseau, qui, dans le chapitre V de son *Émile*, considère la femme comme soumise à son époux, celui-ci étant supérieur intellectuellement et physiquement. Partant du principe que « tout ce qu'ils ont de différent est du sexe⁶⁶ », il dit : « l'un doit être actif et fort, l'autre passif et faible : il faut nécessairement que l'un veuille et puisse, il suffit que l'autre résiste peu⁶⁷. » En ce qui concerne leur éducation, Rousseau déclare que celle-ci doit se faire en fonction de l'homme : elle doit lui plaire, lui être utile, le conseiller, l'honorer et l'élever. Diderot, dans *Sur les Femmes* (1772), semble défendre et considérer les tristes conditions de la gent féminine. Il montre son admiration pour les capacités du corps de la femme à porter la vie, il dépeint un despotisme masculin

⁶³ Opitz, Claudia, « François Poullain de la Barre, *De l'égalité des deux sexes. De l'éducation des dames ; De l'excellence des hommes* », dans *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 40 | 2014, URL : <http://journals.openedition.org/clio/1223>.

⁶⁴ Touboul, Patricia, « Le Statut des femmes : nature et condition sociale dans le traité *De l'Éducation des filles* de Fénelon », dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2004/2 (Vol. 104), p. 325-342, URL : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-litteraire-de-la-france-2004-2-page-325.htm>.

⁶⁵ Raaphorst, Madeleine, « Choderlos De Laclos et l'Éducation des femmes au XVIII^e siècle » dans *Rice Institute Pamphlet - Rice University Studies*, 1967, p. 34, URL : <https://hdl.handle.net/1911/62936>.

⁶⁶ Rousseau, Jean-Jacques, *Émile ou De l'éducation*, Garnier, 1964, p. 446.

⁶⁷ *Ibid.*

tyrannique, toutefois il ne semble pas vouloir reconsidérer le statut et le pouvoir de l'homme⁶⁸. Pierre Choderlos de Laclos, dans *De l'Éducation des femmes* (1783), affirme entrevoir le rôle que la femme serait amenée à jouer, mais aussi l'évolution sociale mise en place. Il brosse un portrait flatteur de la femme naturelle, toutefois, il ne soumet pas de réforme théorique, persuadé qu'aucun progrès ne peut être mené sous le régime monarchique⁶⁹. Évoquons le cas de Sylvain Maréchal, poète et écrivain, qui, en 1801 dans son *Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes*⁷⁰, dégrade le sexe féminin en le réduisant à son rôle de mère et d'épouse. L'instruction des femmes est, selon lui, dangereuse, car elle apporterait des négligences dans la conduite de leur ménage.

Malheureusement, le combat mené par ces figures féminines rebelles durant la Révolution n'a pas porté ses fruits. En plus des autres proscriptions, la femme a été interdite de voyages sans autorisation, de faire des études au lycée ou à l'université, de signer un contrat, ou encore de travailler sans l'aval préalable du mari. De plus, ce code a formulé l'exclusion totale des femmes au domaine politique et n'a octroyé aucun droit aux filles-mères et aux enfants naturels. L'adultère était, quant à lui, sévèrement réprimé⁷¹.

II.2.2. La femme en tant qu'auteure

II.2.2.1. Être auteure : un parcours semé d'embûches

La notion de littérature a longtemps fait débat. En effet, sa définition a beaucoup évolué depuis le XVII^e siècle. Nous allons revenir brièvement sur la question de la littérature pour ensuite situer la place de l'« auteur » au sein de ce domaine.

⁶⁸Didier, Béatrice, « Les Femmes et la diffusion des Lumières », dans *Man and Nature*, vol. 7, 1988, p. 30, URL : <https://doi.org/10.7202/1011925ar>.

⁶⁹Raaphorst, Madeleine, « Choderlos De Laclos et l'Éducation des femmes au XVIII^e Siècle » dans *Rice Institute Pamphlet - Rice University Studies*, 1967, p. 39, URL : <https://hdl.handle.net/1911/62936>.

⁷⁰Maréchal, Sylvain, *Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes*, Postface de Michelle Perrot. Paris, éd. Mille et une nuits, 2007, 108 p.

⁷¹De Fede, Barbara, « 'Je suis femme et auteur' : l'effet du théâtre proto-féministe d'Olympe de Gouges au XVIII^e siècle », dans *La Littérature aujourd'hui ? Sujet, objet, médium*, Lille, 2016, URL : <https://doi.org/10.7202/1011925ar>.

Au XVII^e siècle, le terme « lettres » se rapproche du mot « sciences » car « lettres » se dit de « toutes sortes de sciences⁷² ». Mais après 1660, « sciences » tend à être réservé pour ce qui relève de l'observation, du calcul. Dans la première moitié du XVIII^e siècle, « lettres » est remplacé par « Belles-Lettres. » Les « Belles-Lettres » se définissent alors par « l'agrément, l'ornement, la beauté⁷³. » C'est dans la seconde moitié du XVIII^e, avec la Révolution, qu'est peu à peu remplacée l'appellation « Belles-Lettres » par « littérature. » Ce nouveau concept de « littérature » se charge de connotations socio-culturelles et politiques, et désigne désormais un milieu littéraire spécialisé, une nouvelle République des Lettres⁷⁴. Ce passage est notamment marqué par une liberté de création et d'impression, une reconnaissance morale et matérielle des droits d'auteur⁷⁵. Dans « La Révolution et le passage des Belles-Lettres à la Littérature », Michel Delon parle de ce changement en ces termes :

Le développement des tirages, les progrès techniques de l'imprimerie, l'élargissement du public sont démultipliés par la Révolution qui perturbe la diffusion du livre aristocratique et accélère la disparition des Belles Lettres conçues comme la reproduction d'un modèle esthétique défini une fois pour toutes. Inversement s'impose une écriture vive, interminable, en prise sur l'actualité⁷⁶.

En effet, au XVIII^e siècle, la soif d'apprendre et la curiosité s'accroissent, lire devient un loisir et le public, qui a accès aux bibliothèques, s'élargit. La littérature commence à être perçue comme un facteur social capable de faire évoluer les hommes, car des auteurs tels que Diderot, Voltaire, Rousseau transmettent leurs pensées dans des écrits qui poussent à réfléchir sur la condition humaine, la relation, l'éducation, la politique. Mais qu'est-ce qu'être un auteur au XVIII^e siècle ? Durant la période révolutionnaire, les auteurs sont considérés comme des libres penseurs, ils ont une mission sociale allant de pair avec la contestation politique et sociale. Louis-Sébastien

⁷² Caron, Philippe, *Des « belles lettres » à la littérature – Une archéologie des signes du savoir profane en langue française*, Éditions Peeters, Louvain-Paris, 1992, p. 126.

⁷³ *Ibid.*, p. 128.

⁷⁴ Zawisza, Elisabeth, *L'âge d'or du périphrase*, Paris, Hermann, 2013, p. 275.

⁷⁵ Delon, Michel, « La Révolution et le passage des Belles-Lettres à la Littérature », dans *Revue d'Histoire littéraire de la France*, No. 4/5, 1990, p. 578.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 586.

Mercier dira, en parlant de ceux-ci :

Ils sont aussi la police, en frondant les vices et les abus ; en démasquant les vicieux, ils aident sous un certain point de vue à rendre les hommes meilleurs et plus heureux ; ils guérissent des préjugés, dissipent des craintes, et rendent un service essentiel à l'Humanité, en servant l'économie générale : on les a vu s'élever contre les vices politiques, les ridicules dangereux, les opinions fausses⁷⁷.

Être auteur signifie que l'on engage une image de soi, et que l'on accepte le regard des autres sur soi. L'image sociale de l'auteur se construit à partir de sa diffusion. Être auteur, c'est accéder avec sa production au domaine public, par l'impression et la publication de ses écrits. À la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle, l'accès de la production au domaine public est réglé par un ensemble de conventions, de lois et d'usages, que l'on appelle « doxa »⁷⁸. Cette doxa règle l'accès à la sphère publique, et donc la possibilité d'être auteur. Face à la doxa, l'auteur se retrouve face à trois possibilités : signer son œuvre, ce qui revient à assumer pleinement ce qu'il dit et transmet, et se confronte donc aux conventions de la doxa. La deuxième possibilité consiste à utiliser un pseudonyme, c'est-à-dire un nom choisi pour masquer son identité et faire preuve de prudence. Très souvent, le nom choisi est un nom masculin, comme M. de Faverolles, pseudonyme de l'auteure Elisabeth de Brossin de Méré née en 1751, ou encore George Sand, qui fut le pseudonyme de l'auteure Aurore Dupin au XIX^e siècle. La troisième possibilité est de privilégier l'anonymat, relevant d'un refus de signature. Ce refus est modalisé par la doxa, qui dicte un comportement condamnant la mise en évidence de soi sur la scène publique⁷⁹. Le respect de la doxa explique l'intention de ne pas signer. Par conséquent, bon nombre d'auteurs recourent soit à l'anonymat, soit à la pseudonymie, tel que cela est le cas pour Olympe de Gouges. En effet, elle transforma son patronyme d'origine, « Gouze », en Gouges, et prit le prénom de sa mère, Olympe, signe d'une fabrication de sa propre identité face à son abandon par son père quand elle

⁷⁷ Decaux, Alain, *Alain Decaux raconte l'histoire de France*, Perrin, 2015, p. 244.

⁷⁸ Herman, Jan, « Postures d'auteur et doxa à l'Âge classique », Louvain, 2010, p. 2.

⁷⁹ *Ibid.*, pp. 5-7.

était enfant⁸⁰. Quant à Madame de Genlis, son statut d'aristocrate, son talent reconnu et ses bonnes relations lui permirent d'être considérée comme une auteure légitime, lui donnant ainsi la possibilité de publier toutes ses œuvres de son nom.

En outre, au XVIII^e siècle, le rapport œuvre/auteur est au centre des débats : avec l'évolution des Belles-Lettres, la question de l'attribution d'une œuvre à un auteur est à l'ordre du jour : l'Assemblée nationale créa la notion de propriété littéraire, impliquant que toute création constitue une propriété qui donne au créateur des droits sur la reproduction et la diffusion de son œuvre. Les textes littéraires ne sont reçus que dotés de la fonction auteur, ce qui signifie que l'on aborde un livre par rapport à son auteur, sa provenance. Ainsi, si un livre paraît anonymement, tout serait tenté pour retrouver l'auteur derrière l'ouvrage⁸¹.

Notons enfin qu'à cette époque, il existe trois grandes façons d'être écrivain : la première est écrivain par obligation. Il s'agit de personnes qui doivent écrire dans le cadre de leur profession, comme les prédicateurs qui mettent par écrit leurs sermons afin d'étendre la diffusion de leurs discours. La seconde est écrivain professionnel : ce sont des écrivains de métier. Généralement, sont écrivains professionnels ceux qui écrivent pour vivre. Madame de Genlis, dans la seconde partie de sa vie, écrira pour gagner de l'argent, vivant ainsi de sa plume. La dernière est écrivain par passe-temps⁸². Toutefois, être auteur au XVIII^e siècle ne se résume pas à ce tableau quelque peu incomplet. Il existe les concepts de pension et de subside : un individu, auteur connu ou non, peut faire la démarche de se tourner vers une autorité et de lui demander une grâce, un secours. Les demandes de pension se font souvent par la supplique, qui consiste en une humble requête. Ces demandes ne reposent pas uniquement sur l'appel à la compassion, mais surtout sur la revendication d'un droit, car les auteurs de ces suppliques sont généralement des membres des élites intellectuelles⁸³. L'État demeure une ressource essentielle pour les

⁸⁰ Cerquiglini-Toulet, Jacqueline, Viennot, Éliane, et., al., *Femmes et littérature. Une histoire culturelle*, I, p. 812.

⁸¹ Vaillant, Alain. « Chapitre IX. Les auteurs et leurs œuvres », dans *L'histoire littéraire*, sous la direction de Vaillant Alain Armand Colin, 2017, pp. 183-200.

⁸² *Ibid.*

⁸³ Chappey Jean-Luc, Lilti Antoine, « Les demandes de pensions des écrivains, 1780-1820 », dans *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2010, pp. 156-184, URL : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2010-4-page-156.htm>.

auteurs débutants, comme reconnus.

En ce qui concerne maintenant la femme auteure du XVIII^e siècle, celle-ci se trouve fortement décrédibilisée par la précieuse, figure féminine du XVII^e siècle, comme en témoigne un recensement balayant la période de 1750 à 1789, où seulement 875 publications d'écrits de femmes furent répertoriées⁸⁴. En effet, les tentatives des femmes pour relier sociabilité et publication littéraire se voient discréditées, si bien que la bonne société et les écrivains rejetèrent la figure de femme du monde et de femme de lettres⁸⁵. La précieuse au XVII^e siècle est une femme qui souhaitait explorer le domaine littéraire et intellectuel dans un contexte social, loin des conversations des hommes. La préciosité se définit surtout par un raffinement au niveau des mœurs, de la langue et de l'expression. Souvent la cible de railleries, les précieuses étaient moquées pour leur exagération, leurs airs et leur jargon trop compliqué.

Les femmes doivent être instruites, mais il est préférable de ne pas en faire étalage⁸⁶. Si elles se sentent des dispositions pour écrire, elles doivent s'illustrer dans des genres jugés mineurs, tel que la lettre. Pourtant, elles s'essayeront dans divers genres, traiteront de différents thèmes, elles réussiront à dépasser la frontière entre genres et domaines de savoir au travers de dialogues féconds : nous le savons, la littérature comporte la philosophie, l'anthropologie, la réflexion socio-politique, et le domaine des découvertes scientifiques. Les compétences des femmes en matière de théâtre, de roman, d'essai, de pamphlets, de brochures, et d'articles de journaux, ont contribué à la culture et à la société du temps, et en ont infléchi le cours⁸⁷.

Selon Edmond de Goncourt, la femme se retrouve la plume à la main, car elle fréquente les salons, les gens bien nés⁸⁸. Effectivement, si l'écrivaine n'est pas née de

⁸⁴ Lilti, Antoine, *Le Monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Fayard, 2005, 572 p.

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ En principe, les hommes ne peuvent pas le montrer non plus, car c'est considéré comme de la pédanterie.

⁸⁷ Cerquiglini-Toulet, Jacqueline, Viennot, Éliane, et., al., *Femmes et littérature. Une histoire culturelle, I*, p. 721.

⁸⁸ Goncourt, Edmond de, *La Femme au XVIII^e siècle*, Flammarion, 1882.

bonne famille, ou qu'elle ne côtoie pas une personnalité influente, l'élaboration de son ouvrage ne se fera pas sans embûches. Toujours selon Edmond de Goncourt, la femme s'adonne à la lecture qui représente un acte de liberté, et leur offre la possibilité d'être informées : le nombre de lectrices s'accroît durant tout le siècle, notamment grâce aux ressources de bibliothèques familiales⁸⁹. Quant aux salons tenus par des femmes, ils passent d'un espace de divertissement à un nouveau type d'institution, à une communauté favorisant la créativité et le dialogue⁹⁰. De plus, les hôtes des salons peuvent diffuser et lire leurs écrits au sein des salons, et l'existence de réseaux d'échanges permet également leur circulation en dehors des salons.

II.2.2.2. Réception de la figure de l'auteure par des auteurs

Nombreux furent les lettrés qui réagirent à cette ascension des femmes en littérature. Sylvain Maréchal considère dans son *Projet*, que c'est « la Raison qui veut que les femmes ne mettent jamais le nez dans un livre, jamais la main à la plume⁹¹. » La femme est donc décrite comme une menace, car « une femme qui tient la plume pense être en droit de se permettre plus de choses que toute autre femme qui ne connaît que son aiguille⁹². » Toujours dans ce même article, on peut lire : « une femme poète est une petite monstruosité morale et littéraire ; de même qu'une femme souverain est une monstruosité politique⁹³. » Cette pensée dominera également tout le XIX^e siècle, où le concept péjoratif « bas-bleu » verra le jour, tel un clin d'œil aux femmes savantes de Molière pour désigner les femmes de lettres. Celles qui réclameront encore le droit au savoir seront ainsi

⁸⁹ Cerquiglini-Toulet, Jacqueline, Viennot, Éliane, et., al., *op.cit.*, p. 735.

⁹⁰ Goodman, Dena, « Enlightenment Salons: The Convergence of Female and Philosophic Ambitions », dans *Eighteenth-Century Studies*, vol. 22, n° 3, « The French Revolution in Culture », 1989, p.331.

⁹¹Maréchal, Sylvain, *op.cit.*, art. 1.

⁹²*Ibid.*, art. 17.

⁹³*Ibid.*, art. 45.

catégorisées « bas-bleus »⁹⁴.

Louis Sébastien Mercier, poète, journaliste et écrivain, dépeint, dans *Tableau de Paris* (1782-1788), l'opinion dominante de la société face à la montée des femmes auteures : « L'homme voudra bien que la femme possède assez d'esprit pour l'entendre, mais point qu'elle s'élève trop, jusqu'à vouloir rivaliser avec lui et montrer égalité de talent ; tandis que l'homme exige pour son propre compte un tribut journalier d'admiration⁹⁵. » L'homme craint d'être dépassé intellectuellement par la femme et de ne plus être admiré.

Rétif de la Bretonne fut, selon Sandrine Aragon⁹⁶, un cas particulier. Dans son article intitulé « Les 'Femmes auteures, autrices ou auteuses' selon Rétif de la Bretonne », Sandrine Aragon analyse le comportement équivoque de Rétif de la Bretonne envers les femmes. Elle constate que celui-ci inscrit, à travers ses écrits, plus de femmes auteures dans l'histoire littéraire de son époque, que d'autres écrivains. L'auteure de cet article souligne que Rétif porte, dans *Les Contemporaines* (1780), *La Paysanne pervertie* (1784) et *Les Françaises* (1786), un discours haineux sur les femmes auteures, se situant donc dans la lignée des propos rousseauistes les plus extrémistes. En voici un exemple, relevé dans *Les Contemporaines* :

Il est certain que les femmes-savantes, les femmes auteurs, annoncent toujours une nation corrompue, qui n'a plus la bonhomie des mœurs ; où la subordination est détruite, où les femmes sont adulées par les célibataires corrompus, et corrupteurs qui s'y trouvent en grand nombre. Jamais dans une nation bien réglée, on ne vit les femmes écrire : Lesbos était la corruption même, lorsqu'elle produisit Damophile et que Sapho y fit ses vers charmants, mais dictés par une passion fouguese⁹⁷.

⁹⁴ Steinbrügge, Lieselotte, « 'Qui peut définir les femmes ? ' L'idée de la « nature féminine » au siècle des Lumières », dans *Dix-huitième Siècle*, n°26, 1994, pp. 333-348, URL : <https://doi.org/10.3406/dhs.1994.1994>.

⁹⁵ Mercier, Louis Sébastien, *Tableau de Paris*, Amsterdam, 1782-1788, chap. 845.

⁹⁶ Aragon, Sandrine, « Les 'Femmes auteures, autrices ou auteuses' selon Rétif de la Bretonne », dans *Études Rétiviennes*, n° 36, 2004.

⁹⁷ Rétif de La Bretonne, Nicolas Edme, *Les Contemporaines*, tomes 39-40, Slatkine Reprints, Genève- Paris, 1988 ; nouvelle CCXLV, p. 25.

Pourtant, Sandrine Aragon nous signale la longue liste de femmes auteures connues du XVIII^e siècle, recensées par Rétif dans ce même ouvrage. Il ne manque pas de préciser le succès de celles-ci, et montre même son intérêt pour certaines d'entre elles, comme Mme Riccoboni. Néanmoins, Olympe de Gouges et Madame de Genlis ne sont pas répertoriées dans sa liste.

III. Olympe de Gouges : auteure engagée, politicienne, révolutionnaire

III.1. Sa vie, sa production, ses combats

Olympe de Gouges, de son vrai nom, Marie Gouze, naît en 1748 à Montauban, en France. Elle est la fille d'Anne Olympe Mouisset et de Pierre Gouze. Néanmoins, elle ne cessera d'affirmer que son père naturel est le noble Jean-Jacques Lefranc, marquis de Pompignan. À 16 ans, elle épouse Louis Aubry, officier de bouche de l'Intendant, et ils ont un fils, Pierre. Quatre ans plus tard, Marie perd son époux, et, récemment veuve, décide de déménager à Paris avec son fils. Elle se lance alors, sous le pseudonyme d'Olympe de Gouges, dans une carrière littéraire⁹⁸. Ce choix d'utiliser un pseudonyme s'explique premièrement par le fait qu'elle refusait qu'on l'appelle la « veuve Aubry », et deuxièmement pour se créer une nouvelle identité personnelle, en rupture avec son lien paternel. Pourtant, tout comme la majorité des femmes de l'époque, Olympe de Gouges ne sait que peu lire et écrire. Durant sa jeunesse, elle reçut une éducation bâclée, elle fut élevée dans un milieu modeste de langue et de culture occitane, de ce fait sa maîtrise de la langue française est faible⁹⁹.

À Paris, Olympe côtoie, grâce à son amant et protecteur Jacques Biérix de Rozières, des littérateurs et des philosophes afin d'améliorer son éducation. Pour se faire

⁹⁸ Martin, Raymond, « Madame de Gouges citoyenne », dans *Revue juridique de l'Ouest*, 2009-1, pp. 61- 101, URL : <https://doi.org/10.3406/juro.2009.4101>.

⁹⁹Trousson, Raymond, *Romans de femmes du XVIII^e siècle*, éd. Robert Laffont, 1996, 1085 p.

remarquer, elle se met à fréquenter les milieux politiques, les gens bien nés, parmi lesquels nous retrouvons Philippe Égalité, le cousin de Louis XVI, avec qui elle entretient un temps des relations¹⁰⁰. Sa beauté aidant, Olympe devint une célèbre courtisane¹⁰¹. En 1778, Olympe commence donc sa carrière, mais, étant analphabète, elle dicte sa production à des secrétaires qui se chargent de copier. Son style désordonné, improvisé, ses discours impétueux permirent de reconnaître l'auteure derrière ses écrits¹⁰². En 1785, elle publie sa première pièce de théâtre engagée, *L'Esclavage des noirs ou l'Heureux naufrage*, qui deviendra par la suite *Zamore et Mirza ou l'Esclavage des nègres*¹⁰³. En 1788, elle publie son *Mémoire de Madame de Valmont*, roman fictif autobiographique. Olympe de Gouges se proclame « auteure » dans la préface de sa comédie *Le mariage inattendu de Chérubin* (1784) : « je suis femme et auteure. J'en ai toute l'activité [...] »¹⁰⁴. Olympe se démarque beaucoup du topos de la modestie préservant la réputation des femmes auteures, et se déclare l'égale de Voltaire et plus utile à la société que beaucoup : « [...] je prouve qu'une femme peut encore être plus utile à l'humanité, à la Nation, à son Roi, que tant d'hommes à charge de la société¹⁰⁵. » Elle se considère à la fois comme une exception, mais surtout comme la représentante de toutes les femmes : « Je connais ses défauts [ceux de son sexe], ses ridicules, mais je sens aussi qu'il peut s'élever un jour ; c'est à cela que je veux m'attacher¹⁰⁶. »

En effet, il y a un combat dans lequel Olympe s'implique particulièrement : le combat pour l'égalité des sexes. Elle publie en 1791, sa *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, dans laquelle Olympe y défend l'idée que la femme est égale à l'homme et qu'elle doit donc disposer des mêmes droits que celui-ci. Sa pièce, intitulée *Le Couvent ou les vœux forcés* (1792), poursuit ce combat, puisqu'elle y aborde le sort des jeunes femmes qui se voient contraintes à suivre une éducation stricte dans un couvent.

¹⁰⁰ Martin, Raymond, « Madame de Gouges citoyenne », dans *Revue juridique de l'Ouest*, 2009-1, pp. 61- 101, URL : <https://doi.org/10.3406/juro.2009.4101>.

¹⁰¹ Devance, Louis, « Le Féminisme pendant la Révolution française », dans *Annales historiques de la Révolution française*, n°229, 1977, pp. 341-376, URL : <https://doi.org/10.3406/ahrf.1977.1007>.

¹⁰² Martin, Raymond, *op.cit.*

¹⁰³ Trousson, Raymond, *op.cit.*

¹⁰⁴ *Œuvres de Madame de Gouges*, Paris, Cailleau, 1788, t. I, p.3.

¹⁰⁵ Cerquiglini-Toulet, Jacqueline, Viennot, Éliane, et., al., *Femmes et littérature. Une histoire culturelle*, I, p. 833.

¹⁰⁶ Gouges, Olympe de, « Préface », dans *Mirabeau aux Champs Élysées*, Paris, Garnéry, 1791, p. 10.

Elle défend également la participation de la femme au suffrage universel et souhaite qu'elle soit considérée comme une citoyenne, au même titre que les hommes. Olympe de Gouges revendique pour les femmes la liberté d'opinion et la liberté sexuelle : à ce titre, elle réclame la suppression du mariage et l'instauration du divorce¹⁰⁷. Concernant l'éducation de la fille, sa conception diffère de celle de Rousseau en cela qu'elle prône une éducation émancipée. Elle remet en cause le système éducatif rousseauiste basé sur la construction d'une hiérarchie genrée et réclame une formation dans laquelle l'enseignement ne concourt plus à servir les demandes des hommes.

III.1.2. Engagement politique : la fois de trop ?

Passionnée de politique, Olympe de Gouges donne sa première brochure en 1788, intitulée *Lettre au peuple ou Projet d'une caisse patriotique*, qui consiste en une proposition d'impôt volontaire pour tous les ordres de la nation, suivi des *Remarques patriotiques*. S'ensuivront des dizaines de brochures et d'affiches où elle milite pour le droit au divorce, la recherche de paternité, la création des maternités, la féminisation des noms de métier, le système de protection maternelle et infantile¹⁰⁸. Olympe de Gouges est très engagée politiquement, elle se dit royaliste modérée et patriote. Par la suite, elle rejoindra les Girondins, et se proposera, pendant la Convention, en 1792, d'assister Malesherbes dans la défense du roi Louis XVI. Toutefois, sa demande sera rejetée au motif qu'une femme ne peut traiter ce genre de sujet¹⁰⁹. Femme d'action, Olympe est une femme d'idées qui interviendra sur les événements de la période révolutionnaire, en publiant un nombre exceptionnel de textes.

¹⁰⁷Denoël, Charlotte, « Olympe de Gouges », dans *Histoire par l'image*, 2008,
URL : <http://histoire-image.org/fr/etudes/olymppe-gouges>.

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ Roudinesco, Élisabeth, « GOUGES MARIE GOUZE dite OLYMPE DE - (1748-1793) », dans *Encyclopædia Universalis*, URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/gouges-marie-gouze-dite-olymppe-de/>.

En 1793, lors de la Terreur, Olympe de Gouges attaque Robespierre et l'accuse de vouloir instaurer un régime dictatorial : elle placarde dans la ville des affiches, signées « Polyme », qui n'est autre que l'anagramme d'Olympe, sur lesquelles elle le fustige. Le 20 juillet 1793, elle fait imprimer une affiche, *Les Trois urnes ou le salut de la patrie*, dans laquelle elle demande la possibilité pour les Français de choisir leur futur gouvernement : la Monarchie, le Fédéralisme ou la République¹¹⁰. Cette affiche causera sa perte, car, accusée par Fouquier-Tinville, homme de loi et révolutionnaire, d'avoir préparé un « attentat à la souveraineté du peuple¹¹¹ », elle est arrêtée sur ordre de Robespierre, enfermée puis condamnée à la peine de mort. Le 3 novembre 1793, à 45 ans, sur la place de la Révolution, Olympe de Gouges monte à l'échafaud, et avant de mourir, s'écrie : « Enfants de la patrie, vous vengerez ma mort¹¹²! » En guise d'oraison funèbre, le journal révolutionnaire *La Feuille du Salut public*, rappellera la place de la femme dans la société :

Femmes, voulez-vous être républicaines ? Aimez, suivez et enseignez les lois qui rappellent vos époux et vos enfants à l'exercice de leurs droits. Soyez glorieuses des actions éclatantes qu'ils pourront compter en faveur de la patrie. Soyez simples dans votre mise, laborieuses dans votre ménage. Ne suivez jamais les assemblées populaires avec le désir d'y parler¹¹³.

Ce commentaire rappelle de manière directe la place que la femme doit tenir : soutenir les hommes dans leurs droits, être fière de leur implication pour la patrie, s'occuper du ménage, et surtout, ne pas s'afficher ni prendre la parole dans les assemblées citoyennes. Cette remarque est paradoxale, car le système politique républicain est un système dans lequel c'est le peuple qui exerce le pouvoir politique, sur base d'une loi rendant tous les individus libres et égaux. Ainsi, la situation inégalitaire des femmes ne reflète aucunement les valeurs du régime politique mis en place.

¹¹⁰Perfetti, Myriam, « Olympe de Gouges : une femme contre la Terreur », dans *Marianne*, 2013, URL :<https://www.marianne.net/culture/olymp-de-gouges-une-femme-contre-la-terreur>.

¹¹¹*Ibid.*

¹¹²Groult, Benoite, *Ainsi soit Olympe de Gouges*, éd. Grasset, Paris, 2013, 168 p.

¹¹³*Ibid.*

À l'heure actuelle, Olympe de Gouges compte comme l'une des plus audacieuses auteures du XVIII^e siècle qui se sont mesurées à des figures politiques, philosophiques et littéraires considérables, comme Rousseau, Beaumarchais et Robespierre, pour débattre de l'état du monde en général¹¹⁴.

Cette présentation d'Olympe de Gouges est intéressante, car elle nous permet de mieux cerner la personne qu'était Olympe de Gouges : grande révolutionnaire, auteure entreprenante, rebelle engagée, certains de ses contemporains la qualifièrent de folle, comme Le D^r Guillois qui, dans son *Étude médico-psychologique sur Olympe de Gouges* (1904), considère qu'elle était atteinte d'une psychopathologie expliquant ses comportements¹¹⁵.

Sa profession d'auteure, son penchant trop prononcé pour la politique, domaine considéré, tout comme la littérature, comme exclusivement réservé aux hommes, sa dévotion face à la justice, et son caractère provocateur la menèrent à la guillotine : une semaine après sa mort, dans le journal le *Moniteur universel*, paraîtra ce commentaire : « Elle voulut être homme d'État. Il semble que la loi ait puni cette conspiratrice d'avoir oublié les vertus qui conviennent à son sexe¹¹⁶. »

¹¹⁴Cerquiglini-Toulet, Jacqueline, Viennot, Éliane, et., al., *Femmes et littérature. Une histoire culturelle, I*, p. 831.

¹¹⁵ Devance, Louis, « Le féminisme pendant la Révolution française » dans *Annales historiques de la Révolution française*, n°229, 1977, pp. 341-376, URL : <https://doi.org/10.3406/ahrf.1977.1007>.

¹¹⁶Groult, Benoite, *op.cit.*

Lavis¹¹⁷ de Pierre Charles Le Mettais, représentant l'exécution d'Olympe de Gouges, British Museum, 1793.



IV. Stéphanie Félicité du Crest, comtesse de Genlis : auteure engagée, éducatrice, antiphilosophe

IV.1. Sa vie, sa production

Caroline Stéphanie Félicité du Crest naît le 21 janvier 1746, elle est la fille de Marie-Françoise Mauguet de Mézières et de Pierre-César du Crest. Elle quitte, à l'âge de six ans, le château de Champcéry, près d'Issy-l'Évêque et part à Paris avec sa mère. Très rapidement, Stéphanie apprend le théâtre, et parfait son éducation¹¹⁸ jusqu'alors très limitée, car son père ne lui enseignait rien, si ce n'est être une femme forte et dotée de

¹¹⁷ Selon le TLFi, le lavis est « un procédé de coloriage consistant à teinter un dessin par applications légères et transparentes d'encre de Chine, de sépia, de bistre ou de couleurs étendues d'eau, exécutées en aplat et pouvant être superposées. »

¹¹⁸Trousseau, Raymond, *op.cit.*

compassion¹¹⁹. En mai 1753, elle est de retour à Saint-Aubin, où une éducatrice lui donne des leçons de catéchisme. Dès lors, Stéphanie apprend à écrire et lit beaucoup. En 1762, elle quitte définitivement son château et déménage à Paris, où elle épouse en secret Charles Alexis Bruslart, comte de Genlis, et futur Marquis de Sillery. Elle est mère de trois enfants : Caroline, Pulchérie et Casimir¹²⁰. Durant ces années, Madame de Genlis s'intéresse à tout : le chant, la musique, la peinture, la lecture, elle progresse rapidement et se fait remarquer, car elle est cultivée. Grâce à son mariage et à la protection des famille Montesson et Puisieux, elle fait son entrée dans les cercles de la haute aristocratie et, très rapidement, est appréciée et applaudie pour ses talents d'harpiste et son éloquence. En 1772, elle entre au Palais Royal en tant que dame d'honneur de la duchesse de Chartres, et sera nommée « gouverneur¹²¹ » des enfants d'Orléans, en tant que remplaçante de Monsieur de Bonnard.

Sa carrière littéraire débute en 1779, lorsqu'elle accepte de composer des ouvrages à visée éducative, son *Théâtre à l'usage des jeunes personnes* qui sera vendu au profit de prisonniers condamnés pour avoir molesté un négociant¹²². Pourtant, Madame de Genlis, qui écrivait déjà depuis quelques temps, était décidée à ne jamais rendre ses ouvrages publics¹²³. En effet, Madame de Genlis considérait qu'une femme qui écrit et qui veut se faire imprimer, transgresse une qualité qui lui a été donnée naturellement : la modestie. La modestie est la « qualité distinctive » d'une femme, celle qui la différencie de l'homme¹²⁴. L'homme n'est pas par nature modeste, il peut être orgueilleux et publier des ouvrages sans être sûr de la qualité¹²⁵. De plus, elle était consciente des dangers qu'une femme encourt en entrant dans une société d'orgueil et de supériorité masculine.

¹¹⁹Deshayes, Olivier, *Le Destin exceptionnel de Mme de Genlis : 1746-1830*, L'Harmattan, 2014, 294 p.

¹²⁰Laborde, Alice M, *L'Œuvre de Madame de Genlis*, éditions Nizet, 2005, 254 p.

¹²¹Madame de Genlis a souhaité insister sur le masculin du mot, car jamais aucune femme n'avait accédé à ce rôle auparavant. Information trouvée dans Cerquiglini-Toulet, Jacqueline, Viennot, Éliane, et., al., *Femmes et littérature. Une histoire culturelle, I*, p. 831.

¹²² Reid, Martine, « Madame de Genlis dans le champ éditorial de son temps », dans *Revue de la BNF*, 2011/3, pp. 38-45, URL : <https://www.cairn.info/revue-de-la-bibliotheque-nationale-de-france-2011-3-page-38.htm>.

¹²³Plagnol-Diéval, Marie-Emmanuelle, *Madame de Genlis et le Théâtre d'éducation au XVIII^e siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1997, 440 p.

¹²⁴ Madame de Genlis, *La Femme auteur*, Paris, Gallimard, 2007, p. 25.

¹²⁵ *Ibid.*

En 1782, elle publie la suite de ses *Théâtre à l'usage des jeunes personnes* et *Théâtre d'éducation* destinés aux parents¹²⁶. Elle s'illustre dans divers genres, comme le roman, la nouvelle, la poésie, le mémoire. À partir de 1789, sa production s'accélère : elle publie des lettres, des épîtres, elle cherche à gagner de l'argent et à vivre de sa plume, devenant ainsi une auteure à part entière¹²⁷. En effet, ne bénéficiant plus de son statut de mère ou d'éducatrice et bien consciente des conditions de vie difficiles, Madame de Genlis entend faire de l'écriture son métier, et passe ainsi de l'aristocrate fortunée à une femme auteure mettant à profit son talent et sa détermination¹²⁸.

Concernant son rapport à la politique, Madame de Genlis n'est pas hostile à la Révolution, mais, contrainte par celle-ci à l'exil, en 1791, elle fustige les révolutionnaires et Voltaire, qu'elle qualifie de « prophète de la Révolution », dans sa nouvelle réédition des *Annales de la vertu* (1806)¹²⁹. En 1800, Madame de Genlis est de retour en France, après 9 ans d'exil, à parcourir l'Angleterre et l'Allemagne. Dès lors, elle mène une vie calme, continuant à publier des ouvrages, comme la nouvelle *La Femme auteur* (1802) ou encore *Mères rivales* (1800)¹³⁰. Elle publie, en 1825, ses *Mémoires* en dix volumes, qui connaîtront un succès retentissant. Elle déménage, pour le restant de sa vie, dans une maison éloignée de la société, et continue d'écrire, jusqu'à sa mort le 31 décembre 1830. Elle fut enterrée au Mont Valérien, et sa cérémonie fut émouvante et splendide¹³¹.

IV.2. Féministe avant l'heure et antiphilosophe

Madame de Genlis s'est particulièrement illustrée dans le combat pour les droits des femmes, comme le démontrent ses nombreux ouvrages sur ce sujet. Sa nouvelle, *La Femme auteur*, aborde les dangers et les difficultés pour une femme d'entrer dans la

¹²⁶Plagnol-Diéval, Marie-Emmanuelle, *op.cit.*

¹²⁷ Reid, Martine, *op.cit.*

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹Trousson, Raymond, *Romans de femmes du XVIII^e siècle*, éd. Robert Laffont, 1996, 1085 p.

¹³⁰ Laborde, Alice M, *op.cit.*

¹³¹ *Ibid.*

sphère littéraire. *De l'influence des femmes sur la littérature française, comme protectrices des lettres et comme auteurs, ou Précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres* (1811) est une exhortation, adressée aux femmes, à écrire et à prendre en considération leurs droits et leurs capacités. Dans cet ouvrage, elle prend fermement la défense des femmes auteures et les incite à publier. Elle invite les jeunes femmes à être curieuses, à s'instruire. Ce roman fit polémique, car elle y formulait la volonté d'insérer la littérature féminine dans l'histoire littéraire d'une société postrévolutionnaire qui avait exclu la femme de son canon¹³². Madame de Genlis souhaite démontrer que la femme savante et bel esprit peut s'identifier à une femme honorable. Elle refuse la nouvelle image idéale de la femme, qui entend la réduire au simple bonheur conjugal¹³³. De plus, notre auteure souhaite démocratiser la venue des femmes à l'écriture par des voies semblant provenir de l'Ancien Régime : promotion de la femme d'esprit, revalorisation de la « paideia¹³⁴ ». Madame de Genlis montre que la femme peut combiner vie de famille et vie intellectuelle, en lisant, en s'éduquant. L'éducation est importante, selon elle, car ce sont les mères qui, les premières, vont éduquer leurs enfants, et préparer les bons citoyens de demain¹³⁵.

Madame de Genlis s'est également opposée aux philosophes et tente de prouver que ceux-ci sont à l'origine de la Révolution. Selon elle, une bonne éducation repose sur la combinaison de la religion et de la morale, elle prône ainsi une éducation purement chrétienne dans laquelle les jeunes parviennent au bonheur¹³⁶. Toutefois, ces principes religieux ne vont pas de pair avec la pensée des philosophes des Lumières adeptes du rationalisme. Madame de Genlis considère leur pensée comme un système dans lequel le dogme chrétien n'a pas sa place, et elle souhaite prouver que les progrès humains ne se

¹³² Coüasnon, Marguerite de, *Écrire de soi : Madame de Genlis et Isabelle de Charrière, l'autorité féminine en fictions*, Rennes, 2013, 310 p.

¹³³ *Ibid.*

¹³⁴ La paideia est la formation, l'éducation menant à un accomplissement de l'être. Cette information provient de : Monteils-Laeng, Laetitia, « Paideia : éducation et accomplissement humain dans la Grèce antique », dans : *Encyclopédie de l'humanisme méditerranéen*, 2014, URL : <http://www.encyclopedie-humanisme.com/?Paideia>.

¹³⁵ Cerquiglini-Toulet, Jacqueline, Viennot, Éliane, et., al., *op.cit.*, p. 752.

¹³⁶ Leelah, Preea, « Une antiphilosophie qui dérange : Mme de Genlis et sa défense pascalienne de la religion », dans *The French Review*, vol. 89, 2015, pp. 128–144, URL : www.jstor.org/stable/24547853.

sont pas réalisés sans la religion¹³⁷.

Le profil de Madame de Genlis est très intéressant, lorsque nous le comparons à celui d'Olympe de Gouges. Contrairement à Olympe de Gouges, Madame de Genlis a commencé à écrire par elle-même très tôt, c'est son éducation et sa curiosité qui lui ont permis de se lancer sur cette voie. De plus, elle écrivait sans prétention, sans effets¹³⁸. Elle a su se fondre dans la société tout en défendant ses idées, elle était fort appréciée et était considérée comme une auteure légitime grâce à son éducation et à son talent. Elle entretenait de bonnes relations dans le monde aristocratique duquel elle provenait, mais aussi avec la famille d'Orléans. Elle avait un tempérament moins rebelle qu'Olympe. Soulignons également son décès naturel et ses funérailles, financées par le roi, qui furent grandioses, contrairement à Olympe de Gouges qui fut condamnée.

Portrait de Madame de Genlis, par le peintre Jacques-Antoine-Marie Lemoine, 1781.



¹³⁷ *Ibid.*, p. 128.

¹³⁸ Morgan, Lady, *La France*, Paris, Treuttel et Wurtz, 1817.

V. Présentation du corpus

Notre étude porte sur les préfaces de *L'Homme généreux*¹³⁹, le *Mémoire de Madame de Valmont*¹⁴⁰, *Mirabeau aux Champs Élysées*¹⁴¹, *Le Couvent ou les vœux forcés*¹⁴² et *L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles*¹⁴³ de l'auteure Olympe de Gouges, ainsi que sur l'œuvre de Madame de Genlis, intitulée les *Mémoires de Madame de Genlis*¹⁴⁴, publié en 1825 en dix volumes. Les préfaces sont toutes disponibles sur internet et les *Mémoires* sont accessibles sur *Gallica*, mais sont malheureusement incomplets. De plus, ils possèdent de nombreuses éditions modernes, dont celle que nous utilisons dans le cadre de ce travail, à savoir l'édition de Didier Masseau, parue en 2004. Notre choix de corpus s'explique par un critère qui nous paraît déterminant pour notre étude : le caractère auctorial et intime de nos écrits. En effet, comme nous le verrons dans la suite de notre étude, les *Mémoires* et les préfaces d'Olympe de Gouges possèdent les caractéristiques d'être auctoriaux, c'est-à-dire que ces textes émanent de l'auteur et non d'une tierce personne, et de dévoiler une certaine intimité, en exposant des événements privés. Le fait que cela soit nos auteures qui nous racontent par elles-mêmes leur histoire et leur parcours littéraire est plus légitime pour notre étude sur le statut de la femme auteure au XVIII^e siècle. Notre corpus se compose donc de six ouvrages, néanmoins nous disposons d'autres préfaces et d'autres ouvrages de nos auteures que nous utiliserons pour illustrer nos propos.

¹³⁹ Gouges, Olympe de, *L'Homme Généreux* [en ligne], Paris, Knapen et Fils, 1786, 140 p,
URL : https://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Homme_g%C3%A9n%C3%A9reux.

¹⁴⁰ Gouges, Olympe de, *Mémoire de Madame de Valmont* [1788], Paris, Indigo & Côté-femmes, 1995, 116 p.

¹⁴¹ Gouges, Olympe de, *Mirabeau aux Champs Élysées* [en ligne], Paris, Garnéry, 1791, 46p,
URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9808815f.textelimage>.

¹⁴² Gouges, Olympe de, *Le Couvent ou les vœux forcés* [en ligne], Paris, veuve Duchesne, 1792, 95p,
URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k48279j/f14.item>.

¹⁴³ Gouges, Olympe de, *L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles* [en ligne], Paris, chez Regnaud et Lejay, 1793, 156p, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57047b/f11.item>.

¹⁴⁴ Madame de Genlis, *Mémoires de Madame de Genlis*, Paris, Mercure de France, édition présentée et annotée par Didier Masseau, 2004, 400 p.

PARTIE I : PROJET DES *MÉMOIRES DE MADAME DE GENLIS* ET DES PRÉFACES D'OLYMPE DE GOUGES

Chapitre 1. Les *Mémoires de Madame de Genlis*, un ouvrage singulier ?

I.1.1. Aspect de l'œuvre : mémoires ou autobiographie ?

Les *Mémoires de Madame de Genlis* se présentent, comme son titre l'indique, sous forme de mémoires. Pour rappel, les mémoires offrent « une relation, parfois une œuvre littéraire, que fait une personne à partir d'événements historiques ou privés auxquels elle a participé ou dont elle a été le témoin¹⁴⁵. » Néanmoins, dans le catalogue de la BnF, notre ouvrage est présenté comme appartenant au genre de l'autobiographie. Une autobiographie est « une relation écrite de sa propre vie dans ce qu'elle a de plus personnel¹⁴⁶ » et est décrite, dans le TLFi, comme l'antonyme des mémoires, puisqu'elle ne narre pas des événements historiques extérieurs à la vie d'une personne mais se centre uniquement sur l'aspect personnel et privé du narrateur¹⁴⁷.

Cet écrit appartient donc bien au genre des mémoires, puisque l'auteure dévoile, au fil des pages, des événements et faits historiques auxquels elle a assisté, mais aussi des aventures et des expériences privées qui ont bercé son enfance, son adolescence et sa vie adulte. Dans ce genre de récit, l'héroïne n'est autre que la narratrice, qui noue avec son passé une relation psychologique, mais aussi esthétique, puisqu'elle le revit selon un dosage d'objectivité et de participation¹⁴⁸. Dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, le genre des mémoires commence à donner plus d'importance à l'intériorité, à l'aspect intime des personnages représentés, à tel point que, même s'ils décrivent leur époque, ils

¹⁴⁵ TLFi : <https://www.cnrtl.fr/definition/m%C3%A9moires>.

¹⁴⁶ TLFi : <https://www.cnrtl.fr/definition/autobiographie>.

¹⁴⁷ TLFi : <https://www.cnrtl.fr/definition/autobiographie#:~:text=f%C3%A9m.,AUTOBIOGRAPHIE%C2%subst.,elle%20a%20de%20plus%20personnel>.

¹⁴⁸ Fauchery, Pierre, *La Destinée féminine dans le roman européen du XVIII^e siècle*, Paris, 1972, p. 756.

la dessinent au travers des réactions, déceptions et espoirs qu'elle suscite chez les êtres dépeints¹⁴⁹.

Parmi les nombreux sujets abordés dans son œuvre, la question de l'éducation prend une place importante, d'autant plus par sa nomination en tant que « gouverneur » des enfants du duc de Chartres en 1782. Il semble donc essentiel de traiter de cet aspect important dans notre étude.

I.1.2. Place de l'éducation dans les *Mémoires*

Parmi les nombreuses réflexions sur la question de l'éducation, nous retrouvons le projet d'éducation se basant sur le corps humain, la nature et l'État qui se concrétise. Néanmoins, l'enseignement religieux n'est pas omis, car éduquer les jeunes chrétiens reste essentiel. Madame de Genlis s'intéressa toute sa vie à l'éducation des enfants : cette vocation se révéla très tôt, lorsqu'elle n'était qu'une enfant : « Dès ce temps j'avais le goût d'enseigner aux enfants et je m'étais fait maîtresse d'école d'une singulière manière¹⁵⁰. » En effet, elle reçut, très jeune, une bonne instruction aux côtés de Mademoiselle de Mars : elle apprit la lecture, la musique, l'art en général, mais aussi le théâtre, l'équitation, les sciences naturelles, le latin. Elle devint ainsi une éducatrice remarquable et remarquée au temps des Lumières, premièrement pour la qualité des apprentissages qu'elle proposa à ses deux filles, Caroline et Pulchérie, puis en devenant « gouverneur » des enfants du duc de Chartres. La mission du gouverneur, selon l'entrée « Gouverneur d'un jeune homme » de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert « n'est pas d'instruire son élève dans les Lettres ou dans les Sciences. C'est de former son cœur par rapport aux vertus morales, et principalement à celles qui conviennent à son état ; et son esprit, par rapport à la conduite de la vie, à la connaissance du monde et des qualités nécessaires pour y réussir¹⁵¹. » Madame de Genlis mêla donc dans son programme

¹⁴⁹ Aïssaoui, Driss, « Les Mémoires : un genre errant », dans *Dalhousie French Studies*, vol. 61, 2002, pp. 18-19, URL : www.jstor.org/stable/40837414.

¹⁵⁰ Madame de Genlis, *Mémoires de Madame de Genlis*, Paris, Mercure de France, édition présentée et annotée par Didier Masseur, 2004, p. 90.

¹⁵¹ ENCCRE : <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/article/v7-1344-1/>.

éducatif, la pratique de la religion, de la morale et des lois, elle leur apprit la lecture, la musique, mais elle leur fit aussi découvrir d'autres univers, comme le théâtre en les invitant à la Comédie française. Madame de Genlis privilégia les sorties, de sorte qu'elle emmenait très souvent les jeunes enfants visiter des cabinets d'histoire ou d'art. Elle les instruisit également dans des domaines plus pratiques, tels que la broderie, la vannerie, la menuiserie, l'équitation, mais aussi les armes et l'exercice militaire, le but étant de les préparer à la vie.

De fait, dans ses *Mémoires*, notre auteure aborde énormément le sujet de l'éducation, car il s'agit d'une de ses professions qui l'a suivie toute sa vie, mais surtout parce que, selon elle, une bonne éducation forme les adultes de demain. Madame de Genlis fut la cible d'attaques concernant sa nomination comme « gouverneur », considérée comme une innovation étant donné que jamais aucune femme n'avait eu accès à ce statut auparavant. Ces controverses provenaient d'abord de l'origine royale des enfants dont elle s'occupait, mais aussi du changement du mot féminin habituel « gouvernante » pour les femmes vers celui du genre masculin propre aux hommes « gouverneur », qui signifiait surtout la mise en place définitive de la femme au poste d'éducateur. Cela impliquait en second lieu que la comtesse était aussi bien capable d'élever des princesses que des princes¹⁵². Ces calomnies furent aussi une des raisons pour lesquelles elle rédigea bon nombre d'ouvrages défendant et justifiant son projet éducatif¹⁵³. Dans la préface de son œuvre phare sur l'éducation, intitulée *Leçons d'une gouvernante ou Fragmens d'un Journal, qui a servi pour l'Education des Enfants de Monsieur d'Orléans*, l'auteure s'explique sur les raisons de cette publication : « Persécutée d'une manière inouïe depuis deux ans, je n'ai qu'un moyen certain de confondre la méchanceté de mes ennemis et de réfuter leurs absurdes calomnies, c'est d'offrir au public le tableau fidèle de ma conduite¹⁵⁴. » Pour les uns, elle ne fut qu'une opportuniste voulant se faire remarquer, pour les autres, son système éducatif fut l'un des plus complets du XVIII^e siècle. Pour la principale concernée, l'éducation était un

¹⁵² Moers, Ellen, *Literary Women*, New York, Oxford University Press, 1985, p. 214.

¹⁵³ Dominique, Julia, « Princes et élèves : les études des princes d'Orléans sous l'autorité de Madame de Genlis (1782-1792) », dans *Histoire de l'éducation*, 2019/1 (n° 151), p. 66.

¹⁵⁴ Madame de Genlis, « Préface », dans *Leçons d'une gouvernante ou Fragmens d'un Journal, qui a servi pour l'Education des Enfants de Monsieur d'Orléans*, tome I, p. 10.

art de réalisation, c'est-à-dire qu'il était important pour elle d'accomplir et de réaliser ces principes éducatifs et de les transmettre à ses élèves. Elle s'empressa d'ailleurs de partager tout cela dans ses *Mémoires*.

I.1.3. Les *Mémoires*, un témoignage authentique

Les *Mémoires de Madame de Genlis* sont d'abord une rétrospective sur la vie tumultueuse de notre auteure qui nous raconte donc les événements importants de son existence, de sa naissance jusqu'à sa vie adulte. Y sont traités ses voyages, ses exils, ses rencontres, son apprentissage, ses carrières, sa production, ses relations, mais aussi les histoires de sa famille. À ce sujet, dans l'édition de 2004 des *Mémoires*, à savoir celle que nous étudions dans le cadre de ce travail, l'éditeur Didier Masseur présente une introduction en guise de préface, dans laquelle il explique que la famille de Madame de Genlis reçut mal la publication de son ouvrage parce qu'elle y divulguait des affaires et des secrets considérés comme trop confidentiels pour être racontés. Cette introduction se poursuit sur une riche biographie de notre auteure, dans laquelle Didier Masseur dit percevoir ces mémoires comme autant d'aventures se succédant tels des tableaux empreints d'insouciance : bals, jeux divers, comédies, bercent son discours. Toutefois, ce climat de « décadence insouciant¹⁵⁵ » tend, pour Madame de Genlis, à l'idéalisation de l'Ancien Régime et de l'époque de sa jeunesse. En effet, ayant vécu la Révolution et les changements sociétaux qui en découlent, Madame de Genlis fut touchée de constater à quel point, en quelques années, les comportements et les habitudes ont été chamboulés. Elle rend d'ailleurs compte de toutes ces transformations dans la dernière partie de ses *Mémoires*, qui se focalise sur la période postrévolutionnaire. Y sont entre autres abordés le comportement des femmes qui devinrent pédantes, les manières des hommes envers les femmes lors de réceptions, les tournures de phrase et le vocabulaire autrefois mauvais et maintenant employés... Ainsi, historiquement parlant, elle nous témoigne de la vie et des mœurs durant l'Ancien Régime, la Révolution puis la Restauration. Didier Masseur

¹⁵⁵ Madame de Genlis, *Mémoires de Madame de Genlis*, *op.cit.*, p. 31.

ne pouvait pas parler de Madame de Genlis sans traiter de ses relations avec les gens de lettres : elle connut et fréquenta des écrivains du XVIII^e siècle, tout en gardant un regard distant envers les encyclopédistes, les philosophes, ou encore certains romanciers, tels que Voltaire ou Rousseau, dont elle brossa un portrait souvent féroce.

Pour clore son introduction, Didier Masseau décrit notre auteure comme la « porte-parole d'une génération partageant les mêmes engouements et les mêmes émotions¹⁵⁶ », et encourage les lecteurs à ne pas seulement interpréter ces mémoires comme le récit d'une vie. En effet, le projet de notre auteure est de mêler le personnel en narrant des faits privés, et le collectif, avec le témoignage d'une mentalité collective postrévolutionnaire, troublée par les faits historiques et politiques ayant bercés la France de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ainsi, les *Mémoires* présentent un double témoignage : celui de la femme-mère auteure et éducatrice, qui est au centre de la succession des régimes politiques, et celui du passage de l'Ancien Régime à la Restauration, avec tout ce que cela a impliqué au niveau sociétal.

I.2. Étude du périphrase de l'œuvre

I.2.1. Introduction

Après avoir fait une brève présentation des *Mémoires*, nous allons à présent nous pencher sur le périphrase de l'œuvre. Nous allons effectivement analyser le titre, ainsi que l'avis du libraire-éditeur et la préface de l'œuvre de Madame de Genlis, dans le but d'exposer le projet de l'œuvre. Nous y verrons comment notre auteure se représente et comment sont déployés ses mémoires.

Il est important d'apporter des précisions quant à la démarche choisie pour cette partie du travail : étant donné que notre corpus de textes est composé, d'une part, des *Mémoires de Madame de Genlis*, et d'autre part, de diverses préfaces d'œuvres d'Olympe

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 35.

de Gouges, nous n'allons étudier que le périphrase des *Mémoires de Madame de Genlis*, puisque celui-ci nous apporte des informations essentielles pour l'analyse du texte et pour notre problématique. Quant aux préfaces, constituant également du périphrase, nous les présenterons brièvement avant de les étudier dans le cadre de notre analyse.

I.2.2. Le périphrase

Le périphrase, désignant les éléments entourant le texte et se trouvant dans le même livre que celui-ci, fait partie de ce que Gérard Genette appelle le paratexte. Il existe deux types de paratexte : le paratexte auctorial, dont les discours et pratiques émanent de l'auteur, et le paratexte éditorial, regroupant les discours et pratiques de l'éditeur¹⁵⁷. Dans notre ouvrage, le titre, l'avis du libraire-éditeur et la préface nous guident et nous informent pour la lecture et la compréhension du texte.

I.2.3. Le titre

Généralement, le titre d'un ouvrage sert à l'identifier, à le nommer et à le différencier des autres productions. De plus, le titre porte en lui un nombre d'informations adressées aux lecteurs. Celui-ci fait partie des éléments qui soutiennent et accompagnent le texte littéraire.

La première édition des *Mémoires de Madame de Genlis* date de 1825. La potentielle existence d'un manuscrit de ces mémoires nous est inconnue puisque nous avons peu d'informations quant aux manuscrits des ouvrages de notre auteure, nous savons seulement qu'elle offrit quelques-unes de ses œuvres à la bibliothèque de l'Arsenal, mais aucun manuscrit, si ce n'est celui de l'*Histoire d'Henri-le-Grand*¹⁵⁸. Si

¹⁵⁷ Genette, Gérard, *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, p. 11.

¹⁵⁸ BnF : <https://www.bnf.fr/fr/fonds-madame-de-genlis>.

nous comparons le titre originel de la première édition, *Mémoires inédits de Madame la comtesse de Genlis sur le dix-huitième siècle et la Révolution française depuis 1756 jusqu'à nos jours*, au titre de l'édition de 2004 que nous étudions, à savoir *Mémoires de Madame de Genlis*, nous constatons que l'édition de 2004 possède un titre abrégé. Néanmoins, nos deux titres dévoilent le genre, ou la forme de l'ouvrage, à travers l'élément rhématique « mémoires », tandis que le titre de l'édition de 1825, plus complet, présente des éléments thématiques (« dix- huitième siècle », « la Révolution française »), reflétant ainsi le projet de Madame de Genlis de narrer les événements politiques et historiques ayant bercé la France durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle jusqu'à la publication de son œuvre, en 1825. Ces *Mémoires* se centrent donc sur des événements d'intérêt public. Autre fait intéressant dans ce titre, c'est la présence de « Madame la comtesse de Genlis » : l'auteure s'est posée à la fois comme sujet écrivant de son récit, mais aussi comme objet de représentation en devenant donc sujet littéraire. Nombreuses sont les étiquettes permettant à une auteure de broser ses différentes facettes : ici, il s'agit du nom propre accompagné du qualificatif « comtesse », qui inscrit Madame de Genlis dans un rapport authentique au réel, puisqu'il s'agit de ses mémoires¹⁵⁹.

Comme nous l'avons constaté, ce titre possède une délimitation temporelle allant de 1756 à 1825, rendant donc le titre originel invalide à notre époque. Ceci pourrait expliquer pourquoi le titre de l'édition que nous étudions n'a pas de date précise et est plus concis. Une autre hypothèse est que, étant donné que notre édition ne rend compte que de six tomes sur les dix initialement présents, s'arrêtant ainsi au moment de la Restauration, il était malvenu d'afficher une date autre que celle du titre originel. Précisons tout de même que sur le catalogue de la BnF, lorsque nous cherchons la version de 1825, il est indiqué que le titre le plus couramment utilisé pour cet ouvrage est *Mémoires de Madame de Genlis*.

Notons également que, dans l'appellation originelle, ces mémoires sont qualifiés d'« inédits » par l'auteure, ce qui signifie qu'ils n'ont encore jamais été édités. En résumé, ces titres nous indiquent donc le genre et le contenu de l'ouvrage¹⁶⁰.

¹⁵⁹ Zawisza, Elisabeth, *L'âge d'or du périphrase*, Paris, Hermann, 2013, p. 219.

¹⁶⁰ Genette, Gérard, *op.cit.*, pp. 80-82.

I.2.4. L'avis du libraire-éditeur

La présence de l'avis du libraire-éditeur laisse planer le doute quant à la vraie identité de l'auteur de ce péritexte. Est-ce vraiment l'éditeur qui a écrit cet avis ? Ou est-ce un masque de l'auteur ? Si cet éditeur en question est bien réel, cela ne fait pas pour autant de lui l'auteur du péritexte : il est possible que l'auteur lui ait donné des directives pour la rédaction. Toutefois, dans ce cas-ci, l'éditeur en question a signé de son nom en bas de la page « Ladvocat », ce qui pose question. Elisabeth Zawisza, dans son ouvrage *L'âge d'or du péritexte*, explique que les introductions des romans du XVIII^e siècle peuvent avoir plusieurs titres, comme « avis du libraire », « préface du traducteur », mais qu'il s'agit en réalité de préfaces ou d'introductions écrites par l'auteur du texte qu'elles précèdent. Ceci s'explique par le fait que l'auteur préfère mettre sur le compte d'une autre personne ses opinions¹⁶¹. Le contenu de l'avis nous indiquera peut-être qui est réellement la personne derrière ce texte.

Dans ce péritexte, l'« avis du libraire-éditeur » joue un rôle important parce qu'il informe les lecteurs d'un fait : le retard de la publication de la livraison du premier volume des *Mémoires de Madame de Genlis*. Dans cet avis, l'auteur se justifie sur le retard : l'impression simultanée des *Mémoires* dans plusieurs villes d'Europe, ainsi que la perte de la préface originelle sont les raisons de cette faute. Il transmet ensuite les dates des publications des livraisons des prochains volumes et termine en parlant des portraits de l'auteur. Ceux-ci, qui devaient orner le premier et le huitième volume des *Mémoires* paraîtront à la fin, avec la dernière livraison, parce qu'il lui était impossible de les faire paraître dans l'ordre prévu initialement.

Nous remarquons la volonté de transparence de la part de l'auteur de cet avis. Conscient des attentes et des demandes des lecteurs, il a pris la peine d'expliquer les causes de ce retard. De même, il prend un engagement en promettant de publier les autres livraisons à des dates bien précises. Nous sommes tentés de considérer que la personne qui a écrit cet avis est bien l'éditeur-libraire Ladvocat car la tâche de suivi et de

¹⁶¹ Zawisza, Elisabeth, *L'âge d'or du péritexte*, Paris, Hermann, 2013, p. 251.

publication des ouvrages revient à l' « entreprise » éditoriale, et pas à l'auteure de l'œuvre. S'il y a faute ou retard de publication, ce n'est pas l'auteure qui est responsable, mais bien l'instance éditoriale. De plus, dans les premières lignes du texte, l'éditeur parle en « nous » comme s'il s'adressait, au nom de toute l' « entreprise », de toutes les personnes qui travaillent dans la réalisation et la commercialisation du livre, aux lecteurs qui attendent la réception de l'ouvrage. Cet avis sert donc à justifier cette erreur et à informer les lecteurs des raisons, le but étant que ceux-ci ne soient pas déçus à cause de ce manquement et lisent l'ouvrage quand il paraîtra.

I.2.5. La préface

La préface est « un texte placé en tête d'un ouvrage pour le présenter et le recommander au lecteur, en préciser éventuellement les intentions ou développer des idées plus générales¹⁶². » La préface fait donc partie du péri-texte d'un ouvrage et communique des informations et des clés pour une meilleure compréhension du texte. Il existe des préfaces auctoriales, où l'énonciateur est l'auteur lui-même, des préfaces actoriales énoncées par un personnage du récit, et des préfaces allographes, prises en charge par une tierce personne¹⁶³. Dans notre cas, il s'agit d'une préface auctoriale, puisqu'elle émane de l'auteure. Le destinataire des préfaces n'est autre que le lecteur, mais aussi les potentiels critiques. L'intérêt des préfaces réside en le fait que ses fonctions ont évolué dans le courant du XVIII^e siècle. En effet, si dans la première moitié du siècle, la préface s'érige en discours publicitaire dans laquelle l'auteur fait la publicité de son ouvrage au détriment des autres, après les années 40, l'auteur utilise la préface pour informer et renseigner son lecteur sur ce qu'il va trouver dans le roman, mais donne aussi le plan sur lequel l'auteur a travaillé pour que le lecteur le juge par ses propres principes¹⁶⁴. Ainsi, la préface ne sert plus à persuader les lecteurs de lire le texte, mais principalement à les informer.

¹⁶² TLFi : <https://www.cnrtl.fr/definition/pr%C3%A9face>.

¹⁶³ Kremer, Nathalie. *Préfaces. État de la question : de la présentation à la représentation*, dans *L'art de la préface au siècle des Lumières* [en ligne], Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, URL : <https://doi.org/10.4000/books.pur.29089>.

¹⁶⁴ Zawisza, Elisabeth, *op.cit.*, p. 252.

Au siècle des Lumières, il était considéré que les femmes écrivaient moins de préfaces que les hommes et que le lectorat féminin ne les lisait pas¹⁶⁵. Les femmes écrivant des préfaces s'en servaient pour signaler leurs préoccupations d'auteure et de femme, et dans un second temps, pour détailler le plan et les fonctions de leurs œuvres¹⁶⁶. Les préfaces rédigées par des femmes font donc office d'espace d'affirmation de soi féminine. Au XVIII^e siècle, nombreuses sont les auteures qui abandonnent la préface dénégative, où l'instance préfacielle déclare ne pas être l'auteur du texte, et pratiquent la préface assumptive, c'est-à-dire qu'elles assument pleinement être l'écrivaine de l'ouvrage en question¹⁶⁷. Pourtant, selon l'étude du critique Éric Paquin sur un corpus de préfaces féminines de l'époque, le péri-texte ne se transforme pas pour autant en un lieu d'expression sur le travail de création de l'auteure, parce qu'il demeure un discours contraint, dont le but premier reste de légitimer l'acte d'écrire chez la femme¹⁶⁸.

Si nous analysons la préface des *Mémoires de Madame de Genlis*, nous constatons qu'elle dévoile son caractère assumptif, puisque dès le début de celle-ci, notre auteure explique qu'il est important pour elle d'assumer être l'auteure de son écrit. Dans cette préface, Madame de Genlis répète à maintes reprises qu'elle a pris le parti-pris de publier ses *Mémoires* de son vivant et insiste donc sur la véracité et l'authenticité de ses *Mémoires*. Elle justifie ce choix par le fait que le public peut considérer qu'un ouvrage publié de manière posthume est falsifié, alors qu'en réalité il est exact et fidèle.

L'auteure poursuit ses justifications concernant les critiques que contiennent ses *Mémoires*, puisqu'il semblerait qu'elle ait été jugée pour celles-ci. Madame de Genlis expose les principes qui l'ont, selon elle, guidée et répond donc qu'elle n'a jamais émis de critiques sur ses ennemis, la meilleure preuve étant les louanges qu'elle accorde « de bonne foi » même à ses ennemis, mais à condition qu'ils aient été « irréprochables à cet

¹⁶⁵ Aragon, Sandrine, *Images de lectrices dans les discours préfaciers du XVIII^e siècle*, Préfaces romanesques, Éditions Peeters, 2005, p. 151.

¹⁶⁶ Zawisza, Elisabeth, *op.cit.*, p. 149.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 151.

¹⁶⁸ Paquin, Éric, « La Préface du roman épistolaire féminin au début du XIX^e siècle », dans *Orbis Litterarum*, 2000, pp. 195-210, URL : <https://doi.org/10.1034/j.1600-0730.2000.d01-12.x>.

égard¹⁶⁹. » Elle explique avoir été critique envers la religion et la morale, domaines qui lui tiennent à cœur. Elle se défend notamment en disant qu'elle fut impartiale et que son humeur n'a, à aucun moment, interféré dans ses propos.

Madame de Genlis s'explique ensuite sur la présence des membres de sa famille dans son ouvrage. Elle revient sur les procédés de sa tante, Madame de Montesson, avec elle, et se justifie une nouvelle fois : malgré les relations compliquées qu'elles entretenaient, notre auteure révèle n'avoir aucune animosité envers elle et avoir simplement démontré les mauvais traitements dont elle fut la victime. Elle insiste tout de même sur le fait qu'elle ne souhaite pas informer les lecteurs de tous les faits concernant sa tante et cela non pas pour elle, mais par devoir filial : « je dis une partie, car il s'en faut bien que je sois rentrée dans tous les détails que j'aurais pu donner à cet égard : il ne m'en eût rien coûté d'omettre ma propre justification ; mais il m'était impossible de sacrifier celle de ma mère et de mon frère¹⁷⁰. »

Enfin, elle revient une nouvelle fois sur la publication de ses *Mémoires* de son vivant, et s'applaudit d'avoir osé le faire, car elle craignait d'entendre des remarques sur sa condition de femme, sur les risques de publier en étant une femme. Elle considère qu'un auteur est accoutumé à se mettre en scène lorsqu'il publie une grande quantité d'ouvrages et qu'il débat sur divers sujets, diverses doctrines. Ainsi, elle dit être fatiguée de craindre d'être sur le devant de la scène. C'est la raison pour laquelle elle a décidé de publier ses *Mémoires* de son vivant. Elle termine sa préface sur une conclusion très intéressante : elle préfère publier ses *Mémoires* écrits par elle-même, plutôt que de voir apparaître des biographies sur elle qui contiendraient des erreurs et des calomnies.

Cette préface illustre bien l'idée que la femme auteure utilise la préface pour se justifier sur ses choix et pour s'affirmer en tant qu'auteure à part entière, mais surtout en tant que créatrice de l'ouvrage en question, comme Madame de Genlis l'exprime à plusieurs reprises : « je m'applaudis d'être le premier auteur qui ait donné l'utile exemple

¹⁶⁹ Madame de Genlis, « Préface », dans *Mémoires inédits de Madame la comtesse de Genlis, sur le dix-huitième siècle et la Révolution française, de 1756 jusqu'à nos jours*, Paris, Ladvocat, 1825, p. 5.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 6.

de publier ses mémoires de son vivant¹⁷¹. » Cependant, comme l'expliquait Éric Paquin dans son étude, la préface demeure le lieu où l'auteure tente de légitimer sa place dans le monde littéraire, comme en témoigne les propos de notre auteure : « je croyais que l'on répéterait qu'*il ne faut pas se mettre en scène, qu'une femme surtout doit éviter l'éclat, etc, etc*¹⁷². »

I.2.6. Conclusion

Notre présentation des *Mémoires* ainsi que l'analyse du péri-texte reflète donc le projet de l'auteure dans ses *Mémoires de Madame de Genlis*. En effet, notre brève analyse nous donne plusieurs informations quant au corpus. La présentation de l'édition de 2004 par Didier Masseau nous révèle la volonté de notre auteure d'être la plus authentique possible sur les événements qu'elle raconte, de transmettre le témoignage d'un pays face aux troubles politiques d'un siècle bouleversé. Concernant l'édition de 1825, le titre rhématique et thématique confirme le genre de l'ouvrage, l'avis du libraire-éditeur, adressé directement aux lecteurs, leur donne une explication sur le retard de publication de l'ouvrage et présente les engagements qu'il va tenir par rapport aux autres livraisons. Cet avis fait donc office de justification et de « mea culpa ». Quant à la préface, elle nous dévoile le but recherché par l'auteure en publiant ses *Mémoires* de son vivant : le souhait de paraître la plus impartiale, neutre et authentique par rapport aux faits qu'elle raconte. Ceci explique également qu'elle se justifie sur certains partis-pris. Ces justifications ne relèvent pas d'une tentative de persuasion puisqu'il semblerait qu'elle ne cherche pas à convaincre absolument le lecteur de lire son ouvrage : comme nous l'avons vu dans la présentation du genre de la préface, sa démarche n'est pas publicitaire, mais sa préface sert d'abord à éclairer le lecteur dans son exploration du récit, et ensuite à légitimer sa place dans le monde restreint de la littérature. Madame de Genlis, en se nommant « auteure » dans sa préface et en se rangeant dans la même catégorie que d'autres écrivains de son époque, assoit sa légitimité, tout en démontrant, par ses nombreuses justifications et explications, qu'elle demeure entravée par des contraintes littéraires

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 7.

¹⁷² *Ibid.*

propres à son sexe. L'intérêt de cette préface dans le cadre de notre travail est qu'elle permet, d'abord grâce à son contenu, ensuite par sa nature de préface et sa fonction de légitimation, de faire un lien avec les préfaces de textes d'Olympe de Gouges que nous avons sélectionnées.

Chapitre 2. Olympe de Gouges et l'art de la préface

I.2.1. Zoom sur les préfaces des œuvres d'Olympe de Gouges

I.2.1.1. Les préfaces d'Olympe de Gouges : un plaidoyer face à la critique ?

Nous allons rapidement présenter les caractéristiques des préfaces des œuvres d'Olympe de Gouges constituant notre corpus, dans l'optique de fournir des éclaircissements sur le but recherché par l'auteure : celles-ci sont intéressantes dans le cadre de notre étude, car elles nous donneront un aperçu de la personnalité de notre femme auteure puisqu'elles s'inscrivent, comme nous allons le voir, dans la lignée des préfaces dont la fonction est révélatrice des circonstances qui accompagnent le travail et la position de la femme auteure au tournant du XVIII^e siècle.

Les préfaces des ouvrages d'Olympe de Gouges se présentent toutes à peu près de la même manière. En effet, celles que nous avons lues et répertoriées se construisent suivant un même schéma, que nous allons aborder maintenant. Le but d'une préface est, nous l'avons vu, d'informer le lecteur sur le thème de l'ouvrage, de dévoiler les intentions de l'auteur, le message, s'il y en a un. Néanmoins, ces discours préfaciels peuvent remplir d'autres fonctions, comme nous l'avons constaté dans la préface des *Mémoires de Madame de Genlis* et comme cela est le cas dans les préfaces d'Olympe de Gouge.

Cinq préfaces, parmi les dizaines lues, ont retenu notre attention pour notre travail, parce qu'elles répondent à nos interrogations et parce qu'elles sont révélatrices de la forte personnalité de notre auteure. En effet, les préfaces de *L'Homme généreux*¹⁷³, *Mémoire de Madame de Valmont*¹⁷⁴, *Mirabeau aux Champs Élysées*¹⁷⁵, *Le Couvent ou les vœux*

¹⁷³ Gouges, Olympe de, *L'Homme Généreux* [en ligne], Paris, Knapen et Fils, 1786, 140p,
URL : https://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Homme_g%C3%A9n%C3%A9reux.

¹⁷⁴ Gouges, Olympe de, *Mémoire de Madame de Valmont* [1788], Paris, Indigo & Côté-femmes, 1995, 116 p.

¹⁷⁵ Gouges, Olympe de, *Mirabeau aux Champs Élysées* [en ligne], Paris, Garnéry, 1791, 46p,
URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9808815f.texteImage>.

*forcés*¹⁷⁶ et *L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles*¹⁷⁷, reflètent toutes la force de caractère de cette militante.

D'abord, soulignons le caractère assumé de nos préfaces. Toutes ont été écrites de la main de notre auteure, ce qui révèle une certaine assomption quant à son statut de femme auteure. Ainsi, nous pouvons déjà faire un lien avec la préface des *Mémoires de Madame de Genlis*.

Ensuite, nous pouvons retrouver dans les cinq préfaces une adresse aux lecteurs. Le but étant de satisfaire les lecteurs de l'ouvrage, notre auteure s'adresse directement à eux, en leur expliquant la démarche utilisée, c'est-à-dire pourquoi elle a abordé tel sujet, les objectifs recherchés en écrivant sur ces thèmes, comme faire passer des valeurs ou un message, et ses intentions. Nous remarquons qu'elle demande souvent de l'indulgence et de la justice à son public, à ses lecteurs, comme cela est le cas à la fin de la préface du *Couvent ou les vœux forcés* : « je finis par demander justice au public pour mes faibles productions : lui demander de l'indulgence, ce serait trop ; mais si j'obtiens cette justice, ce sera beaucoup pour moi¹⁷⁸. » Ce besoin de réclamer de la justice aux lecteurs démontre un certain dévouement envers son public, mêlée à une crainte de ne pas être acceptée par eux et surtout une volonté de porter un message sur son propre statut d'auteure.¹⁷⁹ Par exemple, dans la préface du *Mémoire de Madame de Valmont*, notre auteure s'adresse aux femmes dans le but de justifier l'« acte d'écriture au féminin¹⁸⁰. »

La nécessité de se justifier quant à certains choix ou certains traits de ses ouvrages est révélateur des contraintes littéraires pesant sur notre auteure. Dans chacune des préfaces lues, nous retrouvons des excuses sur la qualité de sa production, des explications sur le caractère désordonné des événements de ses récits, ainsi que des justifications quant

¹⁷⁶ Gouges, Olympe de, *Le Couvent ou les vœux forcés* [en ligne], Paris, veuve Duchesne, 1792, 95p, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k48279j/f14.item>.

¹⁷⁷ Gouges, Olympe de, *L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles* [en ligne], Paris, chez Regnaud et Lejay, 1793, 156p, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57047b/f11.item>.

¹⁷⁸ Gouges, Olympe de, « Préface », dans *Le Couvent ou les vœux forcés*, Paris, La veuve Duchesne et la veuve Bailly, 1792, p. 11.

¹⁷⁹ Zawisza, Elisabeth, *L'âge d'or du péri-texte*, Hermann, 2013, p. 148.

¹⁸⁰ *Ibid.*

au style de son écriture et à la durée de création de l'œuvre :

[...] il verra que j'ai su faire un plan, un dialogue, une intrigue, concevoir une action dramatique, la soutenir avec un comique original ; et comme le dit Mercier et autres que cette pièce, quoique faite à la Shakespeare, genre que les Français n'ont pas encore adopté, quoiqu'il soit plus près de la nature, aurait pris trois mois à un auteur consommé, quand je n'y ai mis que quatre jours¹⁸¹.

En dévoilant ses failles, Olympe de Gouges se montre vulnérable, mais attentive aux demandes et aux attentes de son public. De plus, elle assume ne pas avoir énormément de connaissances et de capacités, en soulignant que le génie vient de son imagination :

On m'observera sans doute que quand on se connaît si bien, il faut aussi savoir se corriger, et renoncer à l'art d'écrire, lorsqu'on n'est doué que d'une imagination naturelle, qui ne peut plaire aux prétendus connaisseurs, aux pédants et aux plagiaires. Je dirai à cette espèce d'hommes que tout est sorti du sein de l'ignorance, et que le seul génie de la nature a porté les arts et les talents au point où ils sont parvenus¹⁸².

Un autre trait commun à toutes les préfaces d'Olympe de Gouges, qui est caractéristique des préfaces en général, est le fait de justifier le thème traité dans le récit. Nous constatons que, dans le cas d'Olympe de Gouges, les sujets abordés relèvent de domaines délicats, considérés comme prohibés, comme l'esclavage, l'égalité, ou encore la politique, ce qui explique la nécessité de se justifier auprès de ses lecteurs et de ses détracteurs. C'est notamment le cas de son ouvrage *Mirabeau aux Champs Élysées* : celui-ci fut vivement critiqué à cause de son intérêt politique trop prononcé et son admiration pour Mirabeau. Ainsi, elle se justifie sur les raisons qui l'ont poussée à écrire sur cet homme :

Toutes les critiques sur cette pièce, qui m'ont été faites, étaient justes, mais peut-être

¹⁸¹ Gouges, Olympe de, « Préface », dans *L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles*, Paris, Regnaud et Lejay, 1793, p. 8.

¹⁸² Gouges, Olympe de, « Préface », dans *L'Homme généreux*, Paris, Knapen et Fils, 1786, p. 1.

l'ouvrage ne les méritait pas : qu'on examine quel a été mon but en faisant paraître Mirabeau aux champs élysées ; c'était de rendre hommage à sa mémoire, ce fut là le premier élan de mon cœur, de mon patriotisme¹⁸³.

Ainsi, nous constatons qu'Olympe de Gouges défend son récit, en jouant sur le pathos : elle montre son attachement à ce personnage, à son histoire, ainsi qu'au domaine politique, pour justifier le fait qu'elle présente toute une pièce de théâtre sur lui. Elle emploie d'ailleurs le terme « patriotisme » à de nombreuses reprises dans ses préfaces pour insister sur son implication, ses combats et ses valeurs vis-à-vis de sa patrie.

Notons que, dans celles-ci, notre auteure fait également des propositions techniques quant aux mises aux scènes de ses pièces et parle des personnages, de leur caractère, de leur fonction. Cet aspect est très marqué dans la préface de *L'Homme Généreux*, où Olympe s'exprime sur les traits de caractère de quelques personnages de sa pièce :

Je puis assurer que la plupart des caractères que j'ai tracés, existent dans la société actuelle, comme Madame de Valmont, le cruel la Fontaine, le Marquis de Flaucourt. Quant à la sage Marianne, au généreux Comte de S. Clair et au brave la Fleur, on les pourra peut-être supposer tirés de mon imagination ; car en effet il est bien rare de trouver dans la société des âmes si pures¹⁸⁴.

Enfin, le dernier point que nous avons noté et que nous retrouvons dans la majorité de ses préfaces, consiste en l'établissement d'une forme de procès envers les détracteurs de la jeune femme. En effet, dans les préfaces de *Le Couvent ou les vœux forcés*, *L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles*, et dans *Mirabeau aux Champs Élysées*, Olympe de Gouges met en avant les trahisons et les fourberies qu'elle a subies, mais aussi les commentaires malveillants injustifiés et volontaires de critiques ou d'auteurs concurrents. L'exemple le plus criant se trouve dans la préface du *Mémoire de Madame de Valmont*, où l'auteure fait d'abord le procès des femmes qui ne sont pas solidaires entre elles. Ensuite, elle explique

¹⁸³ Gouges, Olympe de, « Préface », dans *Mirabeau aux Champs Élysées*, Paris, Garnéry, 1791, p. 5.

¹⁸⁴ Gouges, Olympe de, « Préface », dans *L'Homme généreux*, Paris, Knapen et fils, 1786, p. 4.

le sujet de son *Mémoire*, dans lequel elle met en avant, au moyen d'une fiction autobiographique, les injustices de sa famille paternelle envers elle et sa mère. Se dresse ainsi, dès la préface, un véritable procès contre sa famille paternelle, les Le Franc. Nous voyons qu'Olympe de Gouges se positionne en tant que femme forte et combative, qui sait reconnaître ses droits, comme ses faiblesses. Néanmoins, notre auteure fait preuve d'un excès de confiance, là où la modestie est plutôt nécessaire lorsque l'on souhaite faire les louanges de son ouvrage : « je suis femme et auteur ; j'en ai toute l'activité¹⁸⁵. » Ce que nous appelons « excès de confiance » relève, en vérité, plus d'une affirmation de son statut d'auteure que d'une fausse modestie.

Les préfaces d'Olympe de Gouges s'avèrent aussi être un bon moyen pour notre auteure de souligner les difficultés par lesquelles elle passe depuis qu'elle écrit : son besoin de s'exprimer est tel que ses préfaces deviennent des textes à part entière, où elle laisse libre cours à ses plaintes en tant que citoyenne, mais aussi en tant que femme auteure.

I.2.1.2. Conclusion

Cette présentation des préfaces d'Olympe de Gouges nous a révélé que celles-ci remplissent plusieurs fonctions : d'abord, elles donnent des indications sur l'ouvrage, sur sa conception, ses personnages, son sujet. Elles dévoilent aussi les intentions de l'auteure, le but recherché en écrivant et en publiant l'œuvre. Ainsi, Olympe de Gouges donne des clés au lecteur et lui indique comment lire le livre. Elle montre qu'elle souhaite satisfaire son public, et n'hésite pas à se justifier sur ses choix et son style d'écriture, ce qui démontre un souci de bien faire.

Toutefois, Olympe de Gouges est également critique envers ses détracteurs. Elle n'hésite pas à mettre en lumière les injustices dont elle a été la victime en témoignant

¹⁸⁵ Gouges, Olympe de, « Préface », dans *Le Mariage inattendu de Chérubin*, Séville, Cailleau, 1788, p. 3.

d'actes mesquins, mais notre auteure parvient à se remettre en question quand cela s'avère nécessaire et s'autocritique, en demandant de l'indulgence à ses lecteurs. Ses préfaces servent surtout de lieu où s'affirmer en tant qu'auteure et se légitimer dans l'acte d'écriture. Elle se sert donc du discours préfaciel pour répondre aux critiques, pour régler ses comptes et pour défendre sa place d'auteure. Olympe de Gouges est consciente de ses défauts, mais elle renvoie l'image d'une auteure qui assume toutes ses facettes et qui a du répondant, tout en dévoilant ce besoin d'approbation de sa condition d'auteure.

Enfin, Olympe de Gouges ne présente pas seulement son ouvrage, mais se positionne dans le champ littéraire, et y affirme sa légitimité¹⁸⁶. Cet exposé des préfaces permet déjà d'avoir des réponses quant à nos questionnements. En effet, celles-ci dévoilent une auteure vulnérable, exposée aux critiques et aux fourberies fréquentes, mais qui tente de se montrer forte, fière, et persévérante. Elle se révèle être une femme redoutable, ce qui effraie ses concurrents.

¹⁸⁶ Luneau, Marie-Pier, Saint-Amand, Denis, « En guise de préface », dans *La Préface. Formes et enjeux d'un discours d'escorte*, Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 10.

PARTIE II : LA FEMME AUTEURE AU XVIII^E SIÈCLE SELON MADAME DE GENLIS ET OLYMPE DE GOUGES

Chapitre 1. Les premiers pas d'Olympe de Gouges et de Madame de Genlis en littérature.

II.1.1. Introduction

Dans la première partie de notre travail, nous avons mis l'accent sur la singularité de notre corpus. Nous avons sélectionné deux genres, les mémoires et les préfaces, aux fonctions différentes, mais qui peuvent se recouper. Pour le démontrer, nous avons étudié le périphrase des *Mémoires de Madame de Genlis*, et nous avons fait une présentation des caractéristiques des préfaces d'Olympe de Gouges. Cette première analyse nous a permis de nous apercevoir que, bien que nous soyons face à deux genres distincts, avec des fonctions qui diffèrent, les mémoires et les préfaces ont, dans notre cas, des fonctions qui convergent : d'abord, ces textes s'adressent aux lecteurs pour leur communiquer des informations, des événements d'ordre privé et public, ensuite pour démontrer et asseoir une certaine légitimité du statut d'auteure. Les mémoires servent à raconter des faits authentiques, historiques et personnels, les préfaces donnent des clés, des éléments de lecture. Si le premier a pour but de divertir et d'informer sur le sujet traité, le second sert à informer et faciliter la lecture en donnant des indications, agissant comme un commentaire « raisonné » du texte qu'il précède¹⁸⁷. La préface doit appuyer le texte et informer, là où les mémoires doivent surtout divertir, mais tout deux servent de lieu où assumer et défendre sa place dans le domaine littéraire.

En découle de cette caractéristique le caractère intime de notre corpus : nous avons constaté que les préfaces d'Olympe de Gouges agissaient comme des textes à part entière, du fait de la place qu'y prend l'expression personnelle. Le périphrase des *Mémoires* nous a également révélé l'importance, pour Madame de Genlis, de nous narrer les événements

¹⁸⁷ Zawisza, Elisabeth, *op.cit.*, p. 252.

de sa vie de la manière la plus vraie et authentique possible : l'épanchement personnel et la transparence sont essentiels chez nos deux auteures. Ceci nous a permis de mieux cerner nos deux personnalités, leurs traits de caractère, leurs combats, leurs intentions. Ces éléments constituent une base pour notre étude de la représentation de la femme auteure à travers nos deux auteures : ils nous permettront de distinguer ou de rapprocher nos deux profils en vue d'une comparaison de leur statut de femmes de lettres.

Nous allons maintenant poursuivre notre analyse en nous appuyant sur les réponses répertoriées dans la première partie. Au moyen de la lecture croisée de notre corpus, nous allons étudier le statut de la femme auteure selon Madame de Genlis et Olympe de Gouges. Nous traiterons entre autres de leur propre perception de ce statut problématique, de leur entrée dans le domaine littéraire, des difficultés pour y trouver sa place et s'affirmer, des relations professionnelles et personnelles.

II.1.2. Première publication

Madame de Genlis et Olympe de Gouges commencèrent leur carrière d'auteure respectivement en 1779 et 1784. Madame de Genlis débuta donc en tant qu'auteure avec la publication du premier volume de son *Théâtre d'éducation à l'usage des jeunes personnes*, composé de pièces de théâtre mettant en scène ce genre fait par des enfants pour des enfants, imprimé par Michel Lambert et publié chez l'éditeur Panckoucke. Notre auteure qui, initialement, souhaitait ne jamais publier ses écrits, a finalement donné cet ouvrage pour une raison bien précise : l'affaire des frères Queyssat, compromis dans une rixe avec un négociant nommé Damade, faisait grand bruit. Pour assurer la défense du frère aîné qui était innocent, Madame de Genlis décida de publier ce premier tome.

Cette publication fut très bien reçue, l'enthousiasme de la société, des littérateurs et des journalistes sembla même être exagéré selon notre auteure :

Il y eut pour moi un enthousiasme général, et dans la société, et parmi les littérateurs. Les lettres, les vers se multiplièrent. Un nombre infini de personnes demanda à me voir, entre autres,

M. de La Harpe. Tous les journalistes sans exception louèrent à l'excès cet ouvrage, et sans aucun mélange de critique. L'ouvrage fut promptement traduit dans toutes les langues¹⁸⁸.

Comme nous le constatons, Madame de Genlis entra dans le domaine littéraire par la grande porte. Son écrit plut à énormément de personnes et elle s'étonna elle-même de ne pas avoir reçu une quelconque remarque sur son *Théâtre d'éducation*. Dans ses *Mémoires*, notre auteure parle de ses débuts en ces termes : « enfin, jamais on n'est entré dans la carrière des lettres avec plus d'éclat et de bonheur¹⁸⁹. » Elle donna, en parallèle de sa fonction de gouverneur, ses six autres volumes en 1780, « dont les journaux parlèrent avec les mêmes éloges¹⁹⁰. »

Il semble donc que, dans un premier temps, son entrée en littérature se déroula sans encombre, ce fut même une réussite. Mais qu'en est-il d'Olympe de Gouges ?

Olympe de Gouges commença sa carrière en dictant des textes copiés par des secrétaires, et en 1784, elle donna son *Mémoire de Madame de Valmont*, roman autobiographique, ainsi que sa première pièce, intitulée *L'Esclavage des noirs ou l'Heureux Naufrage*, renommée ensuite *Zamore et Mirza ou L'Esclavage des noirs*, qui aborde les conséquences de l'esclavage vues par des esclaves. Dans la préface de l'ouvrage, Olympe de Gouges explique avoir présenté cette pièce à la Comédie Française en 1783, l'avoir imprimée en 1786 chez la veuve Duchesne, et l'avoir représentée en 1789. La période allant de 1783 à 1790 fut compliquée pour notre auteure, car sa pièce fut d'abord acclamée, puis rejetée par les comédiens, et ensuite boycottée. Les soucis pour représenter sa pièce qu'a connus Olympe de Gouges s'expliquent par les tensions politiques autour de la question de l'esclavage, thème défendu par notre auteure dans son œuvre. Au même moment, en France, se mirent en place des idées antiesclavagistes, prônant donc l'égalité des êtres humains¹⁹¹. Néanmoins, à cause de la dépendance

¹⁸⁸ Madame de Genlis, *Mémoires de Madame de Genlis*, Paris, Mercure de France, édition présentée et annotée par Didier Masseur, 2004, p. 275.

¹⁸⁹ *Ibid.*

¹⁹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹ Joseph, Taisha Victoria, *Rhétorique d'ambiguïté : Olympe de Gouges sur l'égalité*, Department of Romance studies, 2018, p. 26.

économique de la France vis-à-vis de ses colonies, peu se placèrent comme abolitionnistes de l'esclavage. En 1791, le décret de l'Assemblée nationale donna aux affranchis le droit de participer à la politique, mais cette loi n'était pas une promesse de liberté, elle servit uniquement à apaiser les tensions dans les colonies¹⁹². Cette loi provoqua, sans surprise, l'effet inverse et agita les colons qui espéraient une proposition leur rendant leur pleine autonomie. Cette rébellion eut lieu au moment où Olympe de Gouges tentait de faire représenter sa pièce. Mais cela ne s'arrêta pas là : en 1789, est créé un groupe d'antiabolitionnistes, appelé le Club Massiac, contrecarrant les pensées antiesclavagistes et abolitionnistes naissantes¹⁹³. Ce club parvint, grâce à sa grande influence économique, à intimider la Comédie Française, ce qui valut à Olympe de Gouges un refus de représenter sa pièce¹⁹⁴. Dans sa préface, elle se justifie donc auprès de son public, et espère avoir gain de cause : « il m'est donc important de convaincre le public et les détracteurs de mon ouvrage, de la pureté de mes maximes. Cette production peut manquer par le talent, mais non par la morale. C'est à la faveur de cette morale que l'opinion doit revenir sur mon compte¹⁹⁵. »

Ainsi, son entrée en littérature fut compliquée, puisqu'elle proposa un sujet humaniste fort, qui posa des problèmes compte tenu du contexte politique ambiant. Cette polémique sur sa première publication ne fut pas positive pour la suite de sa carrière. D'ailleurs, Olympe de Gouges parla de cette polémique à plusieurs reprises dans d'autres de ses préfaces, comme celle du *Mariage inattendu de Chérubin* :

[...] Elle a été reçue à la Comédie Française avec acclamation ; M. Molé, quoiqu'il fût rebattu de ce drame, ne put le lire sans verser de larmes, et tout le comité parut éprouver la même sensation ; on a rayé cependant cet ouvrage du tableau de réception, par le comble de l'injustice ; c'est en vain que je me suis plaint, personne n'a pris part à mon injure¹⁹⁶.

¹⁹² *Ibid.*, p. 28.

¹⁹³ *Ibid.*, p. 30.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 31.

¹⁹⁵ Gouges, Olympe de, « Préface », dans *L'Esclavage des noirs ou L'Heureux Naufrage* [en ligne], Paris, la veuve Duchesne, 1792, URL : https://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Esclavage_des_noirs_ou_l%E2%80%99Heureux_Naufrage.

¹⁹⁶ Gouges, Olympe de, « Préface », dans *Le Mariage inattendu de Chérubin* [en ligne], Séville, Cailleau, 1788, p. 5, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6505255m/f9.item.texteImage>.

Finalement, le constat est qu'Olympe de Gouges ne reçut aucun soutien face à cette injustice, et se trouva donc très seule dès le début de sa carrière.

Si Madame de Genlis fut directement bien reçue par la presse, par les littérateurs, par le public, il n'en est donc pas de même pour Olympe de Gouges, qui provoqua, malgré elle, des débats. Ce début chaotique ne la dissuada pas de poursuivre sur cette voie.

II.1.3. Tentatives de découragement ou marques de soutien ?

II.1.3.1. Les débuts : le rôle de l'entourage

La question de l'entourage est intéressante dans notre étude, car les relations de tout type sont déterminantes dans l'ascension de nos auteures dans le monde littéraire. En effet, il est important de savoir s'entourer de personnes encourageantes et positives, comme la famille, ou les amis. Pourtant, dans le cas de Madame de Genlis et d'Olympe de Gouges, le cercle familial ne fut pas un soutien.

Dans ses *Mémoires*, Madame de Genlis explique qu'elle composa, depuis ses huit ans, des poèmes, des pièces de théâtre, des historiettes. Elle fit ensuite découvrir à certaines personnes ses talents d'écrivaine, et elle reçut notamment le soutien de M. de Mondorge, auteur de poésie et de pièces de théâtre. Après avoir lu un ensemble de lettres rédigées par notre jeune femme, lettres écrites « avec ma grosse vilaine écriture¹⁹⁷ », M. de Mondorge en fit des éloges et encouragea Madame de Genlis à continuer sur cette voie : « il m'exhorta beaucoup à lire et à écrire, et me fit des prédictions très flatteuses. Ce fut mon premier encouragement en ce genre¹⁹⁸. » Elle rencontra également M. de La Popelinière, fermier général et auteur, qui « protégeait avec discernement les artistes et les auteurs sans fortune¹⁹⁹. » Elle admira beaucoup cet homme qui voyait en elle un futur

¹⁹⁷ Madame de Genlis, *Mémoires de Madame de Genlis*, op.cit., p. 76.

¹⁹⁸ *Ibid.*

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 84.

génie : « M. de La Popelinière était enchanté de mes petits talents²⁰⁰. » Elle côtoya d'autres personnalités, comme Buffon, naturaliste et auteur, avec qui elle échangea sur la littérature et le style, mais aussi Bailly, astronome, et Dorat, dramaturge et poète. Ainsi, avant même d'être considérée comme auteure, elle fréquentait déjà de grandes personnalités influentes. Après l'effervescence due à sa première publication et les nombreux éloges de la famille royale, de littérateurs et de la presse, elle publia donc les autres volumes de son *Théâtre d'éducation*, dans lesquels elle abordait le sujet de l'Écriture sainte, ce qui attisa le mépris de d'Alembert, philosophe et encyclopédiste. Celui-ci, lors d'une entrevue, lui reprocha le fait qu'elle parlait de religion. Il lui conseilla d'employer son imagination à des sujets seulement moraux, et lui promit que, si elle l'écoutait, il proposerait qu'elle soit une des membres de l'Académie²⁰¹. Madame de Genlis répondit :

Il m'était impossible de séparer la religion de la morale, et je n'aurais aucune espèce de talent, si je voulais la priver d'une telle base ; non seulement je parlerais sans cesse de la religion, mais je combattrais de tous mes faibles moyens la fausse philosophie qui l'attaque et la calomnie. Il me répondit avec colère et avec dédain, que je m'en repentirais. Il ajouta du ton le plus ironique et le plus amer, que la grâce pourrait être de mon côté, mais que la force n'y serait pas. Je répondis qu'avec la raison, la droiture et la persévérance, on est toujours fort²⁰².

Ainsi, nous constatons que Madame de Genlis n'entretint pas que de bonnes relations, en particulier avec les philosophes contre lesquels elle combatta toute sa vie. Certains sujets, comme la religion, étaient à l'origine de tensions, mais notre auteure parvint à s'imposer dans ses décisions et ses choix. Dans ces paroles de d'Alembert, nous remarquons qu'apparaît la notion de force. Celle-ci pourrait avoir plusieurs significations : soit le terme « force » est employé pour se référer, à tort, au sexe masculin, le sexe « fort », tandis que la grâce, l'élégance, est réservée à la gent féminine, soit pour faire référence à un rapport de force, une confrontation dans laquelle elle serait dominée. Madame de Genlis rétorqua que la force ne se résume pas à la virilité ou à la puissance,

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 88.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 279.

²⁰² *Ibid.*, p. 279.

mais renvoie également à certains traits de caractère qui firent d'elle une femme combattive. Enfin, d'autres personnalités demandèrent à rencontrer la jeune femme, comme Madame d'Épinay ou Madame du Deffand, deux femmes influentes, avec qui elle entretint de bonnes relations.

D'un point de vue familial, l'acceptation de sa carrière d'auteure fut mitigée. Dans ses *Mémoires*, Madame de Genlis nous explique qu'avant de publier, elle n'avait jamais osé parler à sa mère de sa « secrète vanité d'auteur », « car je la craignais tant, qu'il m'était impossible de lui parler à cœur ouvert²⁰³. » En effet, Madame de Genlis avait une relation complexe avec sa mère, car cette femme était froide, sévère, à tel point qu'elle s'est toujours sentie soumise à elle. Néanmoins, elle possédait énormément de qualités : la générosité, un grand esprit, la charité. Quant aux ententes avec sa tante, la Marquise de Montesson, notre auteure explique dans la préface de ses *Mémoires* que leurs relations ne furent pas très bonnes : « mais en prouvant par des faits que Madame de Montesson n'a jamais été ma bienfaitrice, qu'elle ne m'a de sa vie rendu un seul service, qu'elle m'a fait beaucoup de mal, je parle toujours d'elle sans animosité²⁰⁴. » Bien que Madame de Montesson ait vécu plutôt mal le succès de sa nièce, comme en témoigne ce passage : « ma tante, malgré toute sa dissimulation naturelle, ne put contenir son dépit ; elle voulut me parler de mes succès, et ce fut avec un ton d'ironie et d'aigreur qui frappa tout le monde²⁰⁵ », Madame de Genlis affirme dans sa préface ne jamais avoir ressenti d'amertume envers sa tante.

Madame de Genlis traite également de l'acceptation de la carrière d'auteur pour une femme dans *La Femme auteur*, une nouvelle publiée en 1802. Elle y met en scène une jeune femme, Natalie, qui souhaite devenir auteure, et sa sœur, Dorothee, qui tente de la dissuader. Selon Dorothee, publier un ouvrage revient à se mettre en danger :

Ne faites donc jamais imprimer vos ouvrages, ma chère Natalie : si vous deveniez auteur, vous perdriez votre repos et tout le fruit que vous retirez de votre aimable caractère. [...] vos amis

²⁰³ *Ibid.*, p. 89.

²⁰⁴ Madame de Genlis, « Préface », dans *Mémoires inédits de Madame la comtesse de Genlis, sur le dix-huitième siècle et la Révolution française, de 1756 jusqu'à nos jours*, Paris, Ladvocat, 1825, p. 6.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 276.

n'auraient plus avec vous cette aisance et cet abandon qui naissent de l'égalité ; ceux qui ne seraient pas de votre société vous supposeraient pédante, orgueilleuse, impérieuse, dévorée d'ambition, ils le diraient du moins... [...] vous perdriez la bienveillance des femmes, l'appui des hommes, vous sortiriez de votre classe sans être admise dans la leur²⁰⁶.

Nous constatons que, pour Dorothée, comme pour beaucoup d'autres femmes, faire partie du milieu des lettres est risqué, car on y verrait une volonté de supériorité et on considérerait mal la jeune auteure, puisqu'elle sortirait des limites prescrites à son sexe. Ainsi, il est important de fréquenter des personnalités bienveillantes et influentes, comme cela est le cas de Madame de Genlis, qui sut s'entourer et qui obtint du soutien lorsqu'elle commença à publier.

Olympe de Gouges, quant à elle, ne reçut pas autant de marques de sympathie que Madame de Genlis. D'abord, nous remarquons que, si nous comparons la fréquence d'apparition des membres des familles d'Olympe de Gouges et de Madame de Genlis dans leurs écrits, nous constatons qu'Olympe n'en parle pas du tout, sauf dans son ouvrage *Mémoire de Madame de Valmont*, où elle fustige son père « naturel » qui les abandonna, elle et sa mère. Nous savons également que son père légitime, Pierre Gouze, mourut quand elle était enfant. Quant à son fils, Pierre, il la soutint dans sa démarche. Son amant Jacques Biérix de Rozières, riche propriétaire de la Compagnie royale des transports militaires, se positionna dans son camp, fut son protecteur et l'intégra dans la société. Quant à Madame de Genlis, elle parle énormément de sa famille dans ses *Mémoires*, puisqu'elle les décrit tous et se réfère à eux, ou du moins à ceux qui l'encouragèrent, lorsqu'elle dut faire des choix ou prendre des décisions. Ceci reflète les relations que nos deux auteures entretenaient avec leurs proches. Ainsi, nous pouvons déduire que l'entourage d'Olympe de Gouges ne fut pas du tout présent pour elle dans son aventure d'auteure.

Ensuite, nous avons déjà vu que sa toute première publication, celle de *L'esclavage des noirs ou l'Heureux Naufrage*, a fait polémique et a attisé de nombreuses

²⁰⁶ Madame de Genlis, *La Femme auteure*, Paris, Gallimard, 2007, p. 28.

révoltes. Pourtant, avant d'entrer en littérature, Olympe s'était entourée, certes tardivement, de personnalités célèbres : elle fut notamment introduite dans le salon de la Marquise de Montesson, la tante de Madame de Genlis, et rencontra ainsi Philippe d'Orléans. En 1778, elle renonça aux frivolités pour s'intéresser à l'art. Elle fréquenta ainsi de grands auteurs, comme Louis-Sébastien Mercier, Michel de Cubières, mais aussi La Harpe, Marmontel, ou encore Rivarol.

Malheureusement, après le désastre de sa première pièce de théâtre, ses relations ne s'améliorèrent guère. Dans la préface du *Couvent ou les vœux forcés*, Olympe explique qu'elle eut des démêlés avec les partisans de la Cour de Versailles, lorsqu'elle se mit à écrire d'autres ouvrages, en particulier des écrits politiques :

Mes écrits patriotiques soulevèrent tous les partis naissants contre mes bonnes vues. À peine j'étais entrée en lice avec les vrais soutiens de la France, que les merveilleux de la Cour crièrent à l'audace, à l'entreprise, et prétendirent qu'il valait mieux que je fisse l'amour que des livres²⁰⁷.

De même, dans la préface de *L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles*, elle pointe du doigt les propos d'un libelliste nommé Ducray. Contextualisons : Olympe voulut représenter sa pièce pour la première fois mais les acteurs se jouèrent d'elle. En effet, ils modifièrent à son insu le texte de sa pièce et la parodièrent sur scène. Le libelliste Ducray, qui assista au spectacle, commenta très audacieusement le comportement du public d'Olympe : celui-ci affirma que le public s'était fait justice avec cette pièce, ce à quoi elle répondit :

Tu places ce public dans un ramas confus de douze drôles galopins d'actrices qui m'ont injuriées. Ah ! Le public est bien loin d'avoir partagé une semblable horreur ; mais c'est trop m'occuper d'un vil écrivain tel que toi, il me suffira de rappeler au public que ta plume vénale, quelques jours avant la représentation de ma pièce, avait fait mon éloge²⁰⁸.

²⁰⁷ Gouges, Olympe de, « Préface », dans *Le Couvent ou les vœux forcés* [en ligne], Paris, la veuve Duchesne, 1792, p. 8, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k48279j/f15.item>.

²⁰⁸ Gouges, Olympe de, « Préface », dans *L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles*, op.cit., p. 8.

Olympe, dans cette réponse cinglante, distingue son public des acteurs qui l'ont trahie. Elle défend le public en disant qu'eux n'ont certainement pas apprécié cette mascarade et sous-entend donc qu'ils méritent bien mieux que ce que ces « galopins » leur ont présenté.

Enfin, dans la préface de *Mirabeau aux Champs Élysées*, Olympe affirme être seule, sans soutien ni aide de ses collègues : « [...] mais je n'ai pas la masse des auteurs qui se tiennent ordinairement ensemble pour faire réussir leur ouvrage ; seule, isolée, et en but à tant d'inconvénients, comment attendre même un succès mérité²⁰⁹ ? » Un des rares auteurs qui se rangea à ses côtés fut Mirabeau, en l'honneur de qui elle a écrit cette pièce. Dans sa préface, elle nous partage un échange qu'elle eut avec lui lorsqu'elle lui envoya une collection de ses ouvrages :

Je suis très sensible, madame, à l'envoi que vous avez bien voulu me faire de votre ouvrage ; jusqu'ici j'avais cru que les grâces ne se paraient que de fleurs. Mais une conception facile, une tête forte ont élevé vos idées, et votre marche aussi rapide que la Révolution est aussi marquée par des succès²¹⁰.

Olympe de Gouges salue la grandeur d'âme de cet homme qui sut l'encourager, mais elle considère que cet éloge parut rendre justice à son patriotisme, plutôt qu'à son talent.

II.1.4. Écrire : vocation ou passe-temps ?

Madame de Genlis et Olympe de Gouges s'intéressèrent toutes deux à l'art et à la littérature particulièrement, même si la première s'y montra plus appliquée et plus fidèle. En effet, l'éducation aidant, Madame de Genlis se mit à écrire des romans, des pièces de théâtre qu'elle garda pour elle ou qu'elle lisait à ses proches. Dans ses *Mémoires*, elle nous raconte qu'elle commença assez jeune à écrire des comédies qu'elle dictait à sa

²⁰⁹ Gouges, Olympe de, « Préface », dans *Mirabeau aux Champs Élysées* [en ligne], Paris, Garnéry, 1791, p. 9, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9808815f/f10.item.texteImage>.

²¹⁰ *Ibid.*

gouvernante, Mademoiselle de Mars²¹¹. À onze ans, elle rédigea des lettres pour son père et s'aperçut qu'elle avait une vilaine écriture, mais une bonne orthographe, car la lecture l'aida à graver les mots dans sa mémoire. N'ayant jamais appris à écrire avec sa gouvernante, elle s'entraîna toute seule : « depuis ce jour-là, je m'exerçai toute seule à écrire, me perfectionnant peu à peu. Je n'ai point une belle écriture ; mais je me suis fait une écriture très lisible, et assez jolie²¹². » De même, elle se mit à écrire pour les membres de sa famille, dont Madame de Puisieux, sa belle-mère, qui lui demanda de faire son portrait : notre auteure en réalisa deux en couplets de chanson qu'elle présenta accompagnée de la harpe devant ses proches²¹³. Pour Madame de Genlis, l'écriture sembla donc être une véritable vocation : son éditeur, qui aurait écrit la préface de son *Théâtre d'éducation*, s'exprima sur l'ouvrage en question, souligna le travail et la volonté de l'auteure et expliqua que Madame de Genlis s'était consacrée, depuis longtemps déjà, à la rédaction d'œuvres sur l'éducation : « enfin ces essais, fruits des veilles d'un auteur qui a consacré sa jeunesse et sa vie à ce genre de méditation, ont été dictés par les plus louables motifs²¹⁴. » De plus, lorsqu'elle fut nommée gouverneur des enfants d'Orléans, elle ne cessa pas d'écrire, bien au contraire. Elle continua l'écriture sur divers sujets, et toujours avec passion. Néanmoins, son exil en Belgique et en Allemagne la freina dans sa production, et quand elle revint en France en 1800, elle avoua avoir repris ses lectures et ses rédactions avec moins de plaisir à cause des nombreuses pertes de ses volumes :

D'ailleurs, j'avais lu et relu tous les bons ouvrages, tous nos chefs-d'œuvre : je me jetai dans les livres curieux, mais je n'avais plus le plaisir extrême de tâcher de faire de bons extraits : je manquais de courage en pensant que j'en avais perdu la valeur de plus de soixante volumes imprimés et tous écrits de ma main. Je me bornais à faire quelques notes qui ont encore produit un assez grand nombre de manuscrits²¹⁵.

L'emploi de l'expression « faire de bons extraits » interroge, car le terme « extrait » possède plusieurs sens à cette époque. Il pourrait s'agir de la composition d'un

²¹¹ Madame de Genlis, *op.cit.*, p. 58.

²¹² *Ibid.*, p. 70.

²¹³ *Ibid.*, p. 157.

²¹⁴ Madame de Genlis, « Préface », dans *Théâtre à l'usage des jeunes personnes*, Paris, Panckoucke, 1779, pp. 5- 6.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 377.

recueil de morceaux d'un ou plusieurs auteurs, de fragments d'une œuvre ou d'un résumé d'un ouvrage²¹⁶. Nous considérons que toutes les propositions peuvent convenir dans ce cas, puisque Madame de Genlis dit s'être jetée dans des livres mais ne parvient plus à faire de bons extraits.

Olympe de Gouges ne se consacra à l'écriture qu'après son arrivée à Paris et sa rencontre avec son amant Jacques Biétrix de Rozières. Celui-ci l'introduisit dans les milieux mondains, et le fait de fréquenter des auteurs et des dramaturges lui donna l'envie de se lancer, elle aussi, comme auteure. Dans la préface du *Couvent ou les vœux forcés*, ouvrage écrit en 1792, Olympe de Gouges confie que la littérature est sa passion depuis dix ans, donc depuis le début des années 80. Cette date correspond puisque c'est à ce moment qu'elle commença à montrer un intérêt plus marqué pour le domaine littéraire. Contrairement à Madame de Genlis, Olympe ne bénéficia pas d'une bonne éducation, elle n'apprit ni à lire ni à écrire, ce qui explique qu'elle n'écrivit pas ses premiers ouvrages par elle-même. Par la suite, elle rédigea ses œuvres de sa main, mais de manière peu élégante et peu esthétique. Elle se justifie à ce propos dans la préface de *L'Homme Généreux* :

Élevée dans un pays où l'on parle fort mal la langue, et ne l'ayant jamais apprise par principe, il est étonnant que ma diction ne soit pas encore plus défectueuse. Si je croyais cependant qu'en adoptant la manière des autres, je pusse gâter le naturel qui m'inspire des sujets neufs, je renoncerais à ce qui pourrait m'être le plus indispensable. Peut-être me pardonnera-t-on, en faveur de la nouveauté, ces fautes de style, ces phrases plus sensibles qu'élégantes, et enfin tout ce qui respire la vérité²¹⁷.

Nous pouvons dire qu'Olympe se trouva une vocation pour le domaine littéraire en fréquentant des cercles érudits et en s'intéressant à l'art, même si elle n'y porta pas un grand intérêt durant sa jeunesse. Elle vit à travers ses œuvres un bon moyen de faire passer toutes les valeurs qu'elle prônait concernant le racisme, l'égalité, les plus démunis, en

²¹⁶ TLFi : <https://www.cnrtl.fr/definition/extrait>.

²¹⁷ Gouges, Olympe de, « Préface », dans *L'Homme Généreux*, Paris, chez Knapen et fils, 1786, URL : https://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Homme_g%C3%A9n%C3%A9reux.

résumé les catégories d'exclus²¹⁸. L'écriture était le moyen de s'exprimer et donc de toucher un public plus divers. Même lorsqu'elle fut la cible de critiques et de calomnies, elle répondit : « j'aurais pu les en croire, s'ils avaient été en état de me le persuader. Ils ne pouvaient m'offrir que des vices et des ridicules, je n'aime que les vertus. Cette morale et cette critique ne me corrigèrent pas, je continuai d'écrire²¹⁹. »

Plus qu'un passe-temps, nos deux auteures firent de la littérature leur métier, dans le but de transmettre et de défendre des valeurs importantes à leurs yeux. En effet, si Madame de Genlis expliqua à plusieurs reprises dans ses *Mémoires* ne pas vouloir se mêler de politique, ce ne fut pas le cas d'Olympe de Gouges qui se sentit toujours l'âme d'une révolutionnaire. Olympe de Gouges poursuivit sur sa lancée et rédigea des écrits politiques de tout type : brochure, pamphlet, lettre, affiche, dans un seul et même but qu'elle explique dans la préface de *Mirabeau aux Champs Élysées* :

Je me suis, je crois, rendue recommandable à ma patrie ; elle ne saurait oublier jamais que, dans le temps où elle était aux fers, une femme a eu le courage de prendre la plume le premier pour les briser. J'ai attaqué le despotisme, l'intrigue des ministres, les vices du gouvernement : je respectai la monarchie et j'embrassai la cause du peuple ; toutes mes connaissances alors ont frémi pour moi, mais rien n'a pu ébranler ma résolution ; le talent sans doute ne répondait pas à ma noble ambition, mais je me suis montrée ardente patriote ; j'ai sacrifié au bien de mon pays, mon repos, mes plaisirs, la majeure partie de ma fortune, la place même de mon fils, et je n'ai reçu d'autre récompense que celle qui est dans mon cœur ; elle doit m'être chère, elle fait mon bonheur, je n'en ambitionne pas d'autres²²⁰.

Ainsi, Olympe de Gouges a voulu écrire pour faire passer des messages, changer les mentalités. En tant que patriote, il était important pour elle de soutenir sa patrie en soulignant ce qui lui faisait défaut. Finalement, la littérature se révéla être, pour notre auteure, une vocation lui permettant de s'exprimer et de se montrer telle qu'elle était vraiment : humaine, juste, vaillante.

²¹⁸ Blanc, Olivier, "Féminisme et politique : l'exemple d'Olympe de Gouges, 1789-1793", dans *Les cahiers du CEDREF*, 1996, 159-166.

²¹⁹ Gouges, Olympe de, *Le Couvent ou les vœux forcés*, *op.cit.*, p. 2.

²²⁰ Gouges, Olympe de, *Mirabeau aux Champs Élysées*, *op.cit.*, p. 8.

II.1.5. Conclusion

Nous avons abordé, dans ce premier point, la question de l'entrée de nos auteures dans le domaine des lettres. Nous constatons que celles-ci n'eurent pas le même parcours : Madame de Genlis semblait être prédisposée à la carrière d'auteure, puisqu'elle avait déjà la passion de l'écriture durant sa jeunesse, tandis qu'Olympe de Gouges se lança dans cette profession sans y avoir été préparée. Cette différence se ressentit de manière prononcée, d'abord dans la production, puisqu'Olympe délégua la rédaction de ses premiers ouvrages à ses secrétaires, à l'inverse de Madame de Genlis, ensuite dans la réception du premier ouvrage publié. Si Madame de Genlis reçut des éloges et du soutien, Olympe de Gouges fut la cible de commentaires haineux et insultants. Les raisons de ces critiques résidaient en le fait qu'elle ait osé traiter d'un sujet polémique, l'esclavage, mais aussi qu'elle se soit octroyée le droit d'écrire alors qu'elle n'en avait pas les capacités ni le talent, selon les dires de ses contemporains.

Deux profils différents se dessinent donc à travers cette première comparaison : Madame de Genlis débuta plutôt bien sa carrière d'auteure, elle bénéficia de divers soutiens, tandis qu'Olympe de Gouges se vit être à l'origine de polémiques et se trouva attaquée.

Chapitre 2. Le milieu littéraire, un secteur conditionné

II.2.1. Introduction

La profession d'auteur est, nous l'avons vu, soumise à diverses contraintes, comme les questions de revenus, les rapports auteur/œuvre, l'impression, l'édition, la publication. En plus d'être contraignant, le secteur littéraire est fortement conditionné, c'est-à-dire que le parcours d'un auteur ou d'une auteure, de ses débuts à sa réalisation, est soumis à des conditions relevant notamment des domaines biologiques, éducatifs, familiaux, relationnels. Olympe de Gouges et Madame de Genlis évoquent, dans leurs ouvrages, ces conditions pour être acceptée et considérée comme des auteures légitimes.

II.2.2. La question biologique et l'éducation

Exclues de tout domaine d'instruction, limitées à ses devoirs de mère et d'épouse, nous avons constaté à maintes reprises que naître femme à cette époque n'est pas aisé. En effet, naître en tant que femme signifie devoir s'adapter continuellement aux diverses pressions liées à leur sexe : sociétales, professionnelles, familiales... Être une bonne mère au foyer, être sociable et avoir de la conversation sans pour autant faire étalage de ses potentielles connaissances, ne pas s'intéresser à ce qui ne regarde pas son sexe, comme l'instruction, la politique, la religion, l'art, tel est le schéma dénoncé par Martine Reid, dans la préface de *La Femme auteur* de Madame de Genlis. Dans cette préface, Martine Reid insiste sur le caractère dénonciateur de la nouvelle : « [...] quand elles écrivent, celles-ci sont accusées d'abandonner leur rôle d'épouse et de mère, dès lors de ne plus mériter le respect qui leur est dû, de devenir des femmes « publiques », dans tous les sens du terme²²¹. » Heureusement, elles sont nombreuses à vouloir dépasser ce carcan imposé et à combattre pour un accès à la culture et, par-là, au métier de leur rêve. Madame de Genlis, elle aussi, dénonça dans son ouvrage *De l'influence des femmes* et dans la préface

²²¹ Madame de Genlis, *op.cit.*, p. 12.

qui précède le texte, « l'idée d'une nature féminine séparée et inférieure²²². » Voici ce que nous pouvons y lire :

On répète, pour prouver l'infériorité des femmes, que nulle d'elles n'a fait une bonne tragédie, ou un beau poème épique. Une multitude innombrable d'hommes de lettres ont fait des tragédies, et nous ne comptons que quatre grands poètes tragiques, et c'est beaucoup ; nulle autre nation n'en peut compter autant. [...] Cinq femmes seulement parmi nous ont essayé de faire des tragédies, et non seulement aucune n'a éprouvé comme tant d'auteurs, le chagrin d'une chute honteuse, mais toutes ces tragédies eurent un grand succès dans leur nouveauté²²³.

Nous l'aurons compris, il est déconseillé aux femmes de vouloir faire de l'esprit, pourtant, le paradoxe est que, pour pouvoir entamer une carrière d'auteure, la femme doit être un minimum instruite et posséder des connaissances, au risque d'être moquée et critiquée. Tel a été le sort d'Olympe de Gouges : dès son arrivée à Paris à 18 ans aux côtés de son amant, elle fréquenta des littérateurs et des philosophes pour parfaire son éducation, mais cette ambition ne lui vaudra pas l'estime de ses contemporains, qui la considérèrent comme une courtisane et trouvèrent incongrues ses prétentions intellectuelles. « Prétention » est le mot attribué à toute femme souhaitant écrire, comme l'explique Olympe de Gouges dans sa préface du *Mémoire de Madame de Valmont* : « les hommes soutiennent que nous ne sommes propres exactement qu'à conduire un ménage, et que les femmes qui tiennent à l'esprit, et se livrent avec prétention à la littérature, sont des êtres insupportables à la société²²⁴. »

Olympe de Gouges ne parle que très peu de son éducation dans ses préfaces, mais elle souligne à plusieurs reprises sa culture orale occitane expliquant sa faible maîtrise du français. Comme nous l'avons vu dans le projet de ses préfaces, la jeune femme avait tendance à se justifier concernant ses maladresses et ses fautes de style, et assumait même connaître assez peu de choses :

²²² Rousseau, Jean-Jacques, *Émile ou De l'éducation*, Garnier, 1964, p. 187.

²²³ Madame de Genlis, « Préface », dans *De l'influence des femmes sur la littérature française, comme protectrices des lettres ou comme auteurs, ou Précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres*, Paris, 1811, pp. 4-5.

²²⁴ Gouges, Olympe de, « Préface », dans *Mémoire de Madame de Valmont*, Paris, Indigo & Côté- femmes, 1995, p. 3.

Je sais donc peu de choses ; je n'ai que quelques notions qui ne se sont pas confondues dans ma mémoire, et un grand usage de la scène, sans connaître nos Auteurs. M. de Belloy nous dit que Gaston était né Général, comme Homère était né Poète. Certainement je n'ai pas l'orgueil de me placer au rang de ces deux grands hommes ; mais, d'après la lecture de mes faibles productions, je laisse aux vrais connaisseurs à juger si en effet j'ai reçu de la nature le germe inné du talent dramatique, qui, développé et secondé par l'instruction, m'aurait pu faire distinguer dans cette carrière. Il m'est donc permis, d'après l'aveu que je fais, de tirer vanité de mon ignorance, et de défier même ceux qui voudront me critiquer, malgré la supériorité qu'ils pourraient avoir sur moi par leurs connaissances générales, dont souvent ils font un très-mauvais usage²²⁵.

Malgré cette transparence envers tous, ses contemporains ne cessèrent jamais de la reprendre sur son écriture et de remettre en cause sa place d'auteure, en témoignent les *Correspondances* des Grimm : « Mme de Gouges ne sait pas signer son nom alors qu'elle est obligée de signer de nombreuses productions. Née avec une jolie figure, son unique patrimoine, elle n'était depuis longtemps connue à Paris que par les faveurs dont elle comblait ses concitoyens²²⁶. »

Madame de Genlis, contrairement à Olympe de Gouges, suivit une éducation poussée, ce qui la motiva à écrire à ce sujet et à éduquer à son tour. Elle apprit entre autres la musique, la lecture, l'écriture, l'art, le théâtre. Lorsqu'elle se lança en tant qu'auteure, elle eut toutes les connaissances et les compétences nécessaires ainsi qu'une belle écriture. L'auteure s'exprime d'ailleurs sur la question de l'éducation chez les jeunes femmes, dans la préface de son roman *De l'influence des femmes* : elle accusa le manque d'instruction et les conditions sociales de ne pas être propices à l'éclosion de talents féminins. Selon elle, ce qui a entravé cette éclosion, c'est le manque d'expérience, leur éducation négligée les a éloignées des Belles-Lettres, mais aussi leur timidité naturelle qui ne leur permettait pas de s'exposer par elles-mêmes publiquement²²⁷. Ainsi, elle-même constate que l'éducation est une clé essentielle au développement de jeunes talents féminins et que

²²⁵ Gouges, Olympe de, *L'Homme généreux*, *op.cit.*, p. 2.

²²⁶ Grimm, *Correspondances*, Paris, 1882, T. XVI, p. 185.

²²⁷ Madame de Genlis, « Préface », dans *De l'influence des femmes sur la littérature française, comme protectrices des lettres ou comme auteurs, ou Précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres*, Paris, 1811, p. 230.

beaucoup de femmes en manquant. L'éducation rend donc possible la découverte de talents et ceux-ci permettent d'être repérés et approuvés dans le monde, comme notre auteure l'évoque dans ses *Mémoires* : « je pensais deux choses : la première, qu'il ne faut se produire dans le grand monde que lorsqu'on peut y être à peu près comme les autres, pour la manière d'être mise, etc. ; la seconde, que sans mes talents on n'aurait eu aucune envie de m'attirer²²⁸. »

L'éducation joue donc un rôle majeur dans la qualité de la production comme dans la considération et la réception du statut d'auteure, comme en témoigne les parcours de Madame de Genlis et d'Olympe de Gouges qui assumèrent leurs failles et sa condition publiquement. Ainsi, nous pouvons dire que l'une des conditions pour être considérée comme une auteure est l'accès à une bonne éducation.

II.2.3. L'importance de la sociabilité et des relations

Les relations et les fréquentations fonctionnent de pair avec l'éducation reçue : en effet, Madame de Genlis peut en témoigner, ses connaissances et sa culture dues à son instruction complète lui permirent, très jeune, de s'entourer de grandes personnalités. Elle rencontra dans sa dix-huitième année, l'auteur Rousseau, avec qui elle se lia d'amitié avant de se fâcher²²⁹, mais aussi Madame de Ségur, Madame de La Marck. Elle fut aussi invitée à toutes les soirées données en l'honneur du roi de Danemark, en voyage en France. Le milieu érudit dans lequel Madame de Genlis évolua lui permit de rencontrer des personnes influentes et des grands esprits, dont Voltaire chez qui elle se présenta en 1775. Dans ses *Mémoires*, Madame de Genlis décrit leur entrevue en ces termes :

Quand il n'était ni question de la religion, ni de ses ennemis, sa conversation était simple, naturelle, sans nulle prétention, et par conséquent, avec un esprit tel que le sien, parfaitement aimable. Il me parut qu'il ne supportait pas que l'on eût, sur aucun point, une opinion différente de la sienne, pour peu qu'on le contredît, son ton prenait de l'aigreur et devenait tranchant²³⁰.

²²⁸ Madame de Genlis, *op.cit.*, p. 112.

²²⁹ Madame de Genlis, *ibid.*, pp. 171-180.

²³⁰ *Ibid.*, p. 252.

Lorsque notre auteure perça en littérature, de grands auteurs lui vouèrent une vraie admiration, comme ce fut le cas de Choderlos de Laclos, qui fut « un de ses plus grands admirateurs²³¹ » et qui lui demanda de lire son ouvrage les *Liaisons dangereuses* car elle y trouverait « un grand fonds de morale²³² », ce à quoi elle lui répondit qu'elle le trouvait exécrationnable par ses principes et par l'image perverse qu'il donnait de la femme. D'autres personnalités, auparavant bienveillantes envers notre auteure, retournèrent leur veste lorsqu'elle dut s'exiler, comme l'auteur Palissot, qui avait écrit un éloge de tous ses ouvrages et qui se rétracta par la suite en expliquant qu'il avait loué ses talents seulement par reconnaissance²³³. Martine Reid, dans la préface de *La Femme auteur* (2007), souligne les paroles d'un certain Charles Brifaut, dramaturge, qui décrit la séduction et le charme de Madame de Genlis :

Il faut avoir passé comme moi de longues années dans sa société pour comprendre toute la séduction qu'elle exerçait, toutes les magiques ressources de son esprit, ce Protée²³⁴ aux mille formes, tous les dons de plaire qu'elle avait puisés dans une riche et complaisante mémoire, dans une imagination intarissable²³⁵.

Enfin, évoquons sa rencontre avec la duchesse d'Orléans à son retour en France en 1814 : « cette princesse s'avança, elle me fit l'honneur de m'embrasser, en me disant qu'elle désirait depuis longtemps me connaître, et elle ajouta, *car il y a deux choses que j'aime passionnément, vos élèves et vos ouvrages*²³⁶. »

Nous constatons donc l'importance pour une jeune auteure en devenir de se montrer en société et de fréquenter des personnalités de pouvoir, des personnalités érudites. Madame de Genlis sut s'entourer rapidement, ce qui l'aida à évoluer en tant qu'auteure, grâce au soutien de littérateurs et de grands esprits qui légitimèrent sa place

²³¹ *Ibid.*, p. 316.

²³² *Ibid.*, p. 317.

²³³ *Ibid.*, p. 307.

²³⁴ Protée est, dans la mythologie grecque, un Dieu connu pour son pouvoir de métamorphose. Information trouvée sur : <https://www.esanum.fr/today/posts/medecine-et-mythologie-protée>.

²³⁵ Madame de Genlis, *La Femme auteur*, *op.cit.*, p. 7.

²³⁶ Madame de Genlis, *Mémoires de Madame de Genlis*, *op.cit.*, p. 397.

dans cette carrière.

Néanmoins, ce ne fut pas le cas pour tout le monde. En effet, les préfaces des œuvres d'Olympe de Gouges dévoilent bien le triste sort de notre auteure : y sont narrés des faits nous confirmant à quel point Olympe de Gouges fut seule, sans soutien et sans entourage. Dans la préface de *Mirabeau aux Champs Élysées*, Olympe de Gouges se plaint des comportements de ses amis et connaissances vis-à-vis de l'échec de sa pièce :

[...] et mes amis, mes bons amis ! Il faut que je leur dise un mot puisque me voilà en chemin. Tous attendaient mon succès ou le craignaient, car l'amitié de ce temps n'exempte pas de la petite jalousie. Les uns, je le sais, ont applaudi à ce peu de succès, les plus désintéressés m'ont vu d'un autre œil : le sentiment de la pitié couvre d'opprobre celui qui l'excite. Aucun n'a eu la noble générosité de venir me consoler, et comme si j'avais commis des crimes, tous m'ont abandonnée : ah ! Quels amis ! Ah ! Rigoureuse épreuve²³⁷ !

Une autre de ses pièces, *L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles*, fut également critiquée à cause des acteurs qui la parodièrent. Dans la préface, Olympe souligne sa solitude et sa détresse face à cet événement venu chambouler la réception de l'ouvrage : « femme et isolée, n'ayant pas à ma disposition des auteurs, des prôneurs dans les journaux ; et si parfois on m'a rendu justice, je peux dire l'avoir mérité²³⁸. »

Olympe de Gouges, en tant que femme auteure, apprit donc à vivre en se méfiant de la jalousie, de la fourberie et de la lâcheté de ses concurrents et de ses « amis ». Dans la préface du *Couvent ou les vœux forcés*, elle explique que sa pièce fut bien reçue au « Théâtre français, comique et lyrique », mais que le directeur qui approuva son œuvre se permit de faire des changements puis de s'attribuer la responsabilité du texte et les mérites en faisant croire qu'il en était le propre auteur²³⁹. Olympe clôt l'affaire de cette ruse en disant qu'elle ne donnerait plus aucun de ses ouvrages aux acteurs, aux auteurs ou même au public et qu'elle a dû apprendre à vivre à ses dépens.

²³⁷ Gouges, Olympe de, *Mirabeau aux Champs Élysées*, op.cit., p.7.

²³⁸ Gouges, Olympe de, *L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles*, op.cit., p. 9.

²³⁹ Gouges, Olympe de, *Le Couvent ou les vœux forcés*, op.cit., pp. 5-6.

Nous remarquons donc que, malgré ses tentatives d'insertion dans les cercles d'érudits et les quelques bonnes fréquentations qu'Olympe entretint²⁴⁰, ce ne fut pas suffisant pour être bien considérée dans le domaine des lettres. Finalement, la création d'une œuvre polémique ou de mauvaise qualité est un malheur qui peut arriver, mais sans soutien ni défense, il est difficile de convaincre à nouveau les autres de son talent. En bref, être acceptée et approuvée en tant qu'auteur, encore plus lorsqu'on est une femme, passe par la sociabilité, les fréquentations de milieux influents, mondains et le soutien dans toutes les épreuves.

II.2.4. L'implication politique

Exclues du pouvoir politique depuis la mise en place de la loi salique au XV^e siècle, l'idée que les femmes ne peuvent régner est bien ancrée au siècle des Lumières. Durant la Révolution française, leur sort n'évolue guère : l'article 3 de la Constitution a déclaré, je cite :

Comme points fondamentaux de la monarchie française, que le trône est indivisible ; que la couronne est héréditaire dans la race régnante, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, à l'exclusion perpétuelle et absolue des femmes et de leur descendance, sans entendre rien préjuger sur l'effet des renonciations.

La publication de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789 sonne le glas de l'espoir féminin d'avoir, un jour, une place en politique. Toutefois, Olympe de Gouges refusa de laisser passer cette infâmie, et publia, en parallèle à la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, sa très fameuse *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, en 1791, composée de 17 articles dans lesquels elle énumère les droits dont les femmes peuvent et doivent disposer. Notre auteure ne s'arrêta pas là, son penchant politique étant très prononcé, elle rédigea une soixantaine de pamphlets politiques comme *Lettre au peuple ou Projet d'une caisse patriotique* et ses

²⁴⁰ Voir le point « 2.2.1. Le rôle de l'entourage. »

Remarques patriotiques qui contiennent un programme économique et social, en 1788, ou encore *Au Tribunal révolutionnaire* en 1793. Par son exemple de femme engagée luttant au sacrifice de sa vie pour défendre ses opinions, Olympe de Gouges illustre mieux que quiconque ce qu'elle nomme le « débat des sexes. » Olympe de Gouges montra son intérêt pour de nombreuses questions : présentation d'un projet sur la formation d'un tribunal criminel, proposition pour être l'avocate de Louis XVI, développement de projets de réformes sociales, financières, fiscales .. Notre auteure est une femme d'action qui prêcha par l'exemple, au lieu de se contenter d'écrire des principes et des recommandations : elle fit représenter ses pièces politiques, adressa ses écrits à des grandes personnalités, comme c'est le cas de sa *Déclaration* adressée à la Reine, elle lança des pétitions, comme celle du 20 mai 1792, où elle demanda et obtint que les femmes soient représentées dans les manifestations officielles. Elle appartient donc à une minorité lorsqu'elle prit part à l'actualité politique, cela à une époque où les femmes les plus entreprenantes, celles qui, disait-on, se respectaient et restaient dans les bornes de la décence, se cantonnaient à la sphère littéraire ou tenaient un salon²⁴¹.

La place que prend la politique dans la vie d'Olympe de Gouges est donc très grande, comme en témoignent ses nombreux ouvrages patriotiques. Nous avons d'ailleurs constaté que ce thème est énormément abordé dans les préfaces de notre auteure, toutes les occasions étant bonnes pour revenir sur son rôle et son dévouement en politique. Malheureusement, cet intérêt pour ce domaine et surtout cette volonté de rétablir une justice en défendant l'accès des femmes au pouvoir ne lui valurent rien de positif puisqu'elle fut dénigrée, moquée et insultée :

Peut-être avais-je droit d'attendre une marque de bienveillance de l'Assemblée nationale ; elle qui doit montrer à l'univers l'exemple de l'estime que l'on doit à tout citoyen qui se consacre au bien de son pays, elle ne peut se dissimuler qu'elle a adopté tous les projets que j'avais offerts dans mes écrits avant sa convocation²⁴².

²⁴¹ Blanc, Olivier, *Marie-Olympe de Gouges : une humaniste à la fin du XVIII^e siècle*, Éditions René Viénet, 2003, p. 190.

²⁴² Gouges, Olympe de, *op.cit.*, p. 8.

Cet extrait de la préface de *Mirabeau aux Champs Élysées* met en avant plusieurs faits intéressants. D'abord, Olympe de Gouges explique avoir participé, en écrivant cet ouvrage mais aussi en agissant directement, au bien de son pays et estime avoir le droit de recevoir un minimum de reconnaissance. Ensuite, elle insiste, non sans une pointe de condescendance, sur l'estime que devrait recevoir « tout citoyen », c'est-à-dire qu'il soit de sexe masculin ou féminin, en se consacrant au bon fonctionnement de son pays. Enfin, elle souligne que cette Assemblée, qui rejetait ses propositions sous prétexte qu'une femme ne pouvait se mêler de politique, les a finalement adoptées. Le paradoxe est qu'il lui fut reproché d'agir pour sa patrie et de n'apporter que des mauvaises propositions, alors que certaines d'entre elles furent finalement approuvées par l'Assemblée. Cette idée de patriotisme devant être récompensé ou applaudi, nous la retrouvons aussi dans la préface de *L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles*, alors qu'Olympe de Gouges se plaint du mauvais traitement de sa pièce : « jamais auteur n'éprouva un si dur traitement, jamais pièce républicaine ne reçut plus d'outrages, et ne fut payée d'une plus noire ingratitude. Jamais ouvrage, depuis la Révolution, ne brûla d'un plus pur patriotisme et chacun sait quelle a été ma récompense²⁴³. » Selon Olympe de Gouges, il était normal que ce dévouement pour sa patrie soit acclamé, comme il était normal pour elle de se battre pour sa nation. Pourtant, peu furent ceux qui apprécièrent qu'une femme se mêle d'un domaine hors de ses compétences et de ses droits.

Si Olympe de Gouges fut une vraie révolutionnaire engagée, Madame de Genlis préféra rester éloignée de la politique, dont elle parle très peu dans ses *Mémoires*. Les seuls moments où elle s'exprima sur la politique, ce fut pour dire qu'elle n'était pour aucun parti, sauf pour la religion, et qu'à part la réforme de certains abus, la démolition de la Bastille, l'abolition des lettres de cachet, elle ne désirait rien d'autre parce que sa politique s'arrêtait là²⁴⁴. Au moment de la Révolution, Madame de Genlis témoigna de son désintérêt total envers ce domaine :

De ma vie je ne me suis mêlée d'affaires de politique ou d'ambition ; mon dégoût pour tout ce qui peut y ressembler, et par conséquent mon incapacité sur ce point, étaient si reconnus,

²⁴³ Gouges, Olympe de, *op.cit.*, p. 8.

²⁴⁴ Madame de Genlis, *op.cit.*, p. 302.

que jamais mes amis les plus intimes ne m'ont consultée sur leurs projets dans ce genre. [...] J'ai toujours joint à cette espèce d'insouciance le goût d'une vie retirée, sédentaire et paisible, et une extrême aversion pour tout ce qui peut troubler cette tranquillité d'esprit si nécessaire à ceux qui cultivent les lettres avec une véritable passion. D'après ce caractère, je pouvais aimer une révolution dans le gouvernement, si je la jugeais nécessaire au bonheur de la nation, mais je devais craindre les mouvements qui en sont inséparables²⁴⁵.

Le contraste avec Olympe de Gouges est ici très marqué : l'une fit le choix d'une vie tranquille, sans encombre, expliquant donc le fait de se tenir éloignée de tout ce qui pourrait troubler cette vie calme, l'autre, dictée par ses volontés de justice et d'équité, mena une existence faite de révoltes et d'actions.

Enfin, Madame de Genlis considéra toujours que, d'un point de vue biologique, Dieu créa les hommes et les femmes et rendit les premiers forts et virils, les secondes faibles physiquement. Ainsi, dans la préface de son ouvrage *De l'influence des femmes*, notre auteure explique que, puisque les femmes sont plus faibles physiquement, elles ne peuvent porter les armes : « qui ne peut défendre, n'est pas fait pour commander et pour régner²⁴⁶. » Néanmoins, elle poursuit en disant que ce n'est pas parce que les femmes ne peuvent gouverner ni se mêler des intérêts de la politique, que la supériorité de leur esprit est un malheur²⁴⁷.

En étudiant nos deux profils, nous pouvons remarquer les conséquences d'une implication politique trop prononcée chez Olympe de Gouges. Effectivement, cet attrait eut des impacts sur sa production, puisqu'elle fut rejetée et critiquée car jugée trop engagée. Elle le paya de sa vie, guillotinée sur la place publique parce qu'elle avait osé franchir la limite en se mêlant des débats politiques postrévolutionnaires. Ainsi, être une femme et vouloir politiquer ne vont pas de pair, encore moins lorsqu'il s'agit d'une auteure qui peut, grâce à l'écriture, faire la propagande de ses idées.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 317.

²⁴⁶ Madame de Genlis, *De l'influence des femmes*, *op.cit.*, p. 19.

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 20.

II.2.5. Conclusion

Le métier d'auteur/auteure est fortement soumis à divers « principes » qui le régule : que cela soit un homme ou une femme qui écrit, il y a des règles et des contraintes à respecter. En plus de ces règles, la carrière des lettres est, pour les femmes, conditionnée. En effet, la question biologique, c'est-à-dire la différence entre l'homme et la femme, prend une place considérable dans le domaine littéraire. La légitimité d'une femme auteure est constamment remise en question, la femme est surveillée dans ses moindres faits et gestes, dans ses actions, dans ses valeurs. Si une femme souhaite devenir auteure, la qualité de l'éducation qu'elle a reçue étant plus jeune aura un impact sur sa production et sur la réception de son statut d'écrivaine. La capacité de sociabilité, le type et le milieu de fréquentation sont aussi déterminants pour une auteure en devenir car si celle-ci a su s'entourer, elle ne sera jamais seule face à l'adversité. De plus, ses fréquentations en disent long sur son milieu et ses origines : Madame de Genlis, née aristocrate, fréquenta des grands cercles d'érudits et des personnalités de haut rang. Ces critères sont importants pour se faire une place dans le monde littéraire. Enfin, les valeurs prônées peuvent aussi poser des problèmes lorsqu'on veut commencer à écrire. Les opinions et avis n'ont, à priori, aucun impact lorsqu'ils restent privés, mais dès lors qu'ils sont l'essence même des textes publiés, la donne change. Ce fut le cas avec Olympe de Gouges qui écrivit pour défendre ses idées et qui n'hésita pas à s'imposer en politique au travers de ses nombreux ouvrages. La tentative d'une femme, qui plus est auteure et perçue comme une ancienne courtisane, d'entrer dans le domaine restreint de la politique, déranga fortement le sexe masculin.

En bref, pour être considérée comme une auteure légitime, il ne faut faire aucun faux pas et s'en tenir au schéma d'une femme vertueuse : éduquée, droite, attentive, posée et obéissante.

Chapitre 3. Le métier d'auteur : ses vertus et ses défauts

II.3.1. L'écriture, un moyen de communication à grande échelle

L'écriture, même si elle est très réglementée et contraignante, demeure un moyen de transmission d'informations à grande échelle. Comme le dit Robert Olivaux dans son ouvrage *Pédagogie de l'écriture et graphothérapie*, « la fonction la plus évidente de l'écriture est de fixer la pensée ou la parole afin de la transmettre²⁴⁸. » Par opposition à l'oral, à l'écrit, on prend plus de temps pour réfléchir à ce que l'on souhaite dire et à l'impact de nos mots sur le lecteur. Donc écrire, c'est laisser un message qui peut être lu et partagé avec autrui, il s'agit de faire un don à l'autre en lui partageant ses écrits, sa production, ce qui donne à l'écriture un aspect relationnel. Enfin, l'acte d'écrire est également un fait individuel et singulier dans lequel l'expression de soi est importante. C'est une marque d'identité, une empreinte, une signature qui vient mettre en avant un vécu subjectif porteur d'affects²⁴⁹.

S'il y a bien un point positif dans le fait d'écrire, c'est que cet acte permet à l'auteur/auteure de faire passer des messages, des valeurs, allant même parfois jusqu'à servir de moyen de propagande. En l'occurrence, les écrivains du XVIII^e siècle deviennent des penseurs de la société et leurs œuvres agissent comme guide social. Ceux-ci pensent la littérature en lien avec l'aspect social, d'où la volonté de partager, de diffuser des réflexions sur la société en général. Pour Olympe de Gouges, écrire lui donna la possibilité, comme nous l'avons vu, de diffuser ses idées et d'être entendue à propos de divers sujets : l'esclavage, le sort des jeunes filles dans les couvents, la politique. Elle qui défendait des valeurs fortes, elle put les transmettre à grande échelle. Madame de Genlis se servit aussi de l'écriture comme d'un moyen de diffusion de ses idées, toutefois elle donne l'image d'une femme plus posée, moins militante qu'Olympe. Néanmoins, il y a un point qu'elles défendirent toutes deux dans leurs écrits, c'est l'égalité des sexes.

²⁴⁸ Olivaux, Robert, *Pédagogie de l'écriture et graphothérapie*, Paris, L'harmattan, 2005, p. 3.

²⁴⁹ Laborde, Mathilde, *L'écriture : un espace d'expression, une expression de l'espace*, Médecine humaine et pathologie, 2014.

II.3.2. Un même combat : les pionnières du féminisme

Jusqu'à présent, nous avons pu constater que nos deux profils étaient plutôt différents du point de vue de leur statut d'auteure, mais dans leurs convictions, un combat les rapprocha : le féminisme. Olympe de Gouges et Madame de Genlis luttèrent, à leur manière, contre les inégalités des sexes, mais toutes deux en parlèrent dans leurs écrits. La première se révéla être une acharnée de la défense de la femme : elle décida, après la mort son mari et la rencontre avec son amant, de ne jamais se remarier car elle voulait conserver son indépendance, puis elle poursuivit sur sa lancée en écrivant sur le droit au divorce et la suppression du mariage. Olympe de Gouges fut la cible de remarques sexistes sur ses attitudes avec les hommes, mais aussi lorsqu'elle se mit à écrire : l'écriture lui permettait d'exprimer ses positions et d'affirmer sa place de citoyenne, ce qui déplut aux hommes pour deux raisons : la première étant qu'une femme, une marginale, ose s'imposer dans le domaine des lettres, la deuxième, ceux-ci craignaient qu'elle tente de les surpasser intellectuellement et qu'elle transmette ses propres idées. Cela ne dissuada pas Olympe d'écrire, et plus particulièrement sur la question du féminisme puisqu'elle-même en souffrait.

Parmi ses œuvres défendant la femme, citons bien évidemment *Le Couvent ou les vœux forcés*, ouvrage dans lequel Olympe critiqua l'éducation et les conditions des jeunes filles dans les couvents, la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* que nous ne présentons plus, qui constitua son plus puissant ouvrage féministe, *La Nécessité du divorce*, comédie en trois actes. Ses préfaces représentent également des lieux d'expression pour traiter du féminisme. Nous y retrouvons à plusieurs reprises l'idée d'aider son sexe à s'élever et à reconnaître ses droits. Par exemple, dans la préface de *Mirabeau aux Champs Élysées*, nous pouvons lire ceci :

[...] je réaliserais le projet que j'ai formé de me retirer entièrement de la société, d'aller vivre dans la solitude, étudier nos auteurs, méditer un plan que j'ai conçu en faveur de mon sexe, de mon sexe ingrat ; je connais ses défauts, ses ridicules, mais je sens aussi qu'il peut s'élever un

jour : c'est à cela que je veux m'attacher²⁵⁰.

Dans ce passage, Olympe se plaint du sexe féminin qui possède des défauts. Ces défauts sont également abordés dans la préface du *Mémoire de Madame de Valmont* : l'auteure exhorte les femmes à être plus indulgentes envers elles. Elle met en avant ce qu'elle estime être les fameux défauts de son sexe – l'imprudence, l'indiscrétion, la prétention – mais considère que les femmes, en étant bienveillantes les unes envers les autres, pourront surpasser les hommes²⁵¹.

Nous l'avons compris, Olympe connaît pertinemment les vices de son sexe mais n'hésite pas à le défendre même lorsqu'elle subit des trahisons de sa part, d'où l'emploi du terme « ingrat » dans le passage ci-dessus. Son engagement féministe se démontra également dans ses prises de position politiques : Olympe de Gouges se trouva partout où on ne l'attendait pas et surtout où on n'attendait pas une femme. Ainsi, par ses principes, mais surtout par ses actes, elle ne cessa jamais de défendre la cause féminine.

Quant à Madame de Genlis, elle estima qu'il n'était pas normal qu'une femme souhaitant être auteure ne se sente pas légitime de le devenir et qu'elle craigne des représailles. Elle se centra surtout sur l'accessibilité à la carrière des lettres pour une femme en parallèle à la gestion du foyer et elle consacra deux ouvrages à la question de la femme auteure, à savoir *De l'influence des femmes sur la littérature, comme protectrices des lettres et comme auteurs* ou *Précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres*, où elle donne trois règles pour qu'une femme puisse écrire : ne pas être pressée de publier ses ouvrages, respecter la religion et ne répondre aux critiques que lorsque l'on fait une fausse citation. Elle y explique également comment gérer son temps en étant à la fois auteure et mère. La préface de cet écrit, intitulée « Réflexions préliminaires sur les femmes » consiste en une riche défense du sexe féminin. Après être revenue sur l'aspect biologique et avoir expliqué que les femmes sont, de ce point de vue, moins forte physiquement que les hommes, Madame de Genlis compare les deux sexes sur la base de leurs productions : si les femmes ont peu excellé dans les poèmes, elles

²⁵⁰ Gouges, Olympe de, *op.cit.*, p.10.

²⁵¹ Gouges, Olympe de, *op.cit.*, pp.5-9.

sont de loin supérieures dans le genre de la lettre²⁵². Notre auteure revient également sur les nombreux jugements que l'on porte envers les femmes et souligne qu'ils sont le plus souvent dénués de sens et contradictoires. Elle cite par exemple le fait que l'on considère les femmes comme plus sensibles que les hommes, mais qu'elles sont dépourvues d'énergie, ce qui est faux puisque l'énergie est cette force d'âme et cette constance inébranlable dont elles font preuve face à toute épreuve²⁵³.

Son deuxième ouvrage sur le sujet, *La Femme auteur*, met en scène une jeune auteure qui ne respecte pas la première de ces trois règles citées ci-dessus et en paie le prix : elle finit par être rejetée, dénigrée et sans argent. Dans ses *Mémoires*, notre auteure aborde également la question de l'équilibre entre l'étude, l'art et les soins du ménage :

On voulut, pendant quelques temps, ne faire des jeunes personnes que des bonnes ménagères, comme si l'ignorance et la grossièreté devaient être les gages de la sagesse ; et comme s'il était impossible, avec une intelligence cultivée, de bien conduire une maison. On décida que les femmes ne doivent ni lire, ni écrire, ni cultiver les beaux-arts²⁵⁴.

Comme Olympe de Gouges, Madame de Genlis se révolta contre les apprentissages dans les couvents et réclama une éducation plus élaborée pour les jeunes filles, mêlant l'étude, la religion, la morale et la pratique. Ses nombreux écrits sur l'éducation ont fait évoluer la condition des femmes au siècle des Lumières. Madame de Genlis a innové en mettant en scène des personnages féminins instruits et sages et elle a su démontrer qu'en étant correctement éduquées, les jeunes femmes pouvaient suivre sans danger une éducation similaire à celle des garçons. Elle permit aussi de diffuser une image nouvelle de la femme, l'image d'une éducatrice, auteure d'ouvrages éducatifs essentiels pour la société.

Nos deux auteures furent, à leur manière, des pionnières de ce que l'on appelle maintenant le féminisme. En tant que femmes ayant dû se battre pour faire ce qu'elles

²⁵² Madame de Genlis, « Préface », dans *De l'influence des femmes sur la littérature française, comme protectrices des lettres ou comme auteurs, ou Précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres*, Paris, 1811, p. 7.

²⁵³ *Ibid.*, p. 10.

²⁵⁴ Madame de Genlis, *op.cit.*, p. 386.

désiraient, elles prirent la plume pour défendre à leur tour la gent féminine et lutter pour de meilleures conditions de vie. Leur acte d'écriture constitua une progression importante pour les femmes dans la société du XVIII^e siècle.

II.3.3. Les travers du métier

II.3.3.1. Concurrence, jalousie et fourberies

La carrière des lettres a son lot d'aspects positifs, comme la possibilité de diffusion d'idées à grande échelle, le succès, les rencontres et les relations, mais aussi des côtés peu reluisants, comme en ont témoigné nos auteures. Nous l'avons vu, être auteur, c'est s'exposer, se rendre public et rendre publique sa vie privée. C'est aussi accepter de ne pas être apprécié de tous et assumer les réactions possibles de personnes proches ou moins proches : la joie, la bienveillance, comme la jalousie, l'envie ou la colère. Ceci est intéressant dans la mesure où les femmes auteures ne sont pas les seules à souffrir de concurrence ou de jalousie dans leur métier, c'est un fait commun aux deux sexes. De même, aussi bien les hommes que les femmes peuvent avoir de mauvais comportements envers autrui. C'est ce que dénonce Olympe de Gouges dans la préface de son *Mémoire de Madame de Valmont* qu'elle adresse aux femmes et dans laquelle elle dit regretter les attitudes des femmes envers les autres membres de leur sexe : « les hommes sont bien organisés à peu près de même, mais ils sont plus conséquents : ils n'ont pas cette rivalité de figure, d'esprit, de caractère, de maintien, de costume, qui nous divise, et qui fait leur amusement, leur instruction sur notre propre compte²⁵⁵. »

Il arrive donc que l'artiste fasse les frais de mauvais agissements de la part de la concurrence ou de personnes envieuses. Olympe de Gouges, dont nous commençons à cerner le parcours, subit des actes de jalousie et de malveillance, dont elle parle dans ses préfaces avec une certaine rancœur. Elle fit notamment face à la tromperie de son « amie » Julie Candaille, auteure et comédienne, qui devait représenter une citoyenne dans sa pièce

²⁵⁵ Gouges, Olympe de, *op.cit.*, p. 8.

L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles. Toutefois, la pièce ayant été parodiée par les acteurs, Candaille prit part à cette tromperie et joua son rôle à la perfection. Comme si cela ne suffisait pas, des petites affiches relatant les faits parurent et mirent en avant Candaille et ses ouvrages en la comparant à Olympe de Gouges. Ces affiches acclamèrent le jeu soigné des acteurs, et particulièrement celui de Candaille. Dans la préface de la pièce, Olympe réagit à cette tromperie :

Je ne suis pas jalouse de vos succès, vous en êtes persuadée ; on connaît l'excès de votre orgueil et mon désintéressement, j'aime trop la gloire des femmes pour leur nuire d'aucune manière ; mais vous avez poussé la perfidie à mon égard à un degré si haut, que vous m'avez réduite à me justifier aux yeux du public²⁵⁶.

Dans ce passage, Olympe de Gouges revient donc sur cet événement difficile, et tout en répondant à Candaille, elle insiste sur son côté solidaire envers les femmes. Elle emploie les termes « gloire » et « nuire » comme une réponse au comportement inadéquat de celle qui se disait son amie.

Olympe de Gouges eut souvent tendance à se décrire comme une femme persécutée, ce qui est vrai puisqu'elle connut beaucoup de trahisons et de haine. Comme nous l'avions constaté, ses préfaces font office de lieu où elle peut régler ses comptes et s'exprimer en toute transparence sur ces événements négatifs. Ainsi, outre le vol de sa pièce *Le Couvent ou les vœux forcés*, et la parodie de *L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles*, notre auteure encaissa également la modification, à son insu, d'une partie de sa pièce *Mirabeau aux Champs Élysées*. Olympe explique dans la préface qu'elle présenta l'œuvre aux Italiens, qui l'acceptèrent et l'acclamèrent. Les acteurs voulurent, pour la représenter le lendemain, l'apprendre directement et ils copièrent eux-mêmes les répliques en les modifiant. Le lendemain, en assistant à la première représentation de sa pièce, Olympe constata que le personnage de Louis XIV avait été quasiment supprimé : il ne lui restait plus qu'une réplique dans laquelle le personnage disait des paroles désobligeantes, qui ne ressemblaient en rien à ce qu'Olympe avait pu écrire²⁵⁷. Toujours dans cette préface,

²⁵⁶ Gouges, Olympe de, *L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles*, *op.cit.*, p. 7.

²⁵⁷ Gouges, Olympe de, *Mirabeau aux Champs Élysées*, *op.cit.*, pp. 4-5.

Olympe s'adresse alors aux lecteurs et au public qui assista à cette représentation pour s'expliquer et témoigner de cette mesquinerie.

Si Olympe fut la cible de haine, Madame de Genlis mena une existence plutôt paisible, à tel point que, dans ses *Mémoires*, notre auteure ne parle que très peu des tensions qu'elle rencontra. Il s'agit bien de tensions, car contrairement à Olympe, Madame de Genlis ne dut pas affronter de gros problèmes de vol ou de plagiat avec ses ouvrages mais elle fut tout de même confrontée, en tant que femme à la célèbre réputation, à des marques de méchanceté, comme elle en fait part dans son ouvrage :

J'étais généralement aimée dans le grand monde : voilà le beau côté de ma situation. Mais la haine et la fausseté de quelques personnes du Palais-Royal, les tracasseries sans cesse renaissantes, les noirceurs inattendues, et les réconciliations perfides dont j'ai souvent été la dupe, les injustices et les calomnies, toutes ces choses me causaient des chagrins amers, qu'il fallait dissimuler ; car ma place me forçait continuellement à paraître dans le grand monde [...]²⁵⁸.

Néanmoins, s'il est un texte qui fut à l'origine de tensions, ce sont *Les petits émigrés, ou Correspondance de quelques enfans* (1798), à cause de l'emploi du terme « émigrés » dans le titre. La préface de l'œuvre servit à Madame de Genlis de lieu où se défendre et exprimer sa colère contre ces calomniateurs qui se permirent de juger « sans le [l'ouvrage] connaître, sans en avoir lu une ligne²⁵⁹. » Elle prend d'ailleurs pour coupables de ces attaques les libellistes et les envieux qui écrivent pour nuire et leur répond que le public, lui, ne jugerait les auteurs que sur leurs ouvrages²⁶⁰.

Notre comparaison de nos deux profils d'auteurs s'affine et se précise au fil de notre analyse, nous laissant observer deux représentations d'auteurs différentes, aux parcours distincts. Poursuivons cette étude avec les questions de l'édition et de la publication.

²⁵⁸ Madame de Genlis, *Mémoires de Madame de Genlis, op.cit.*, p. 253.

²⁵⁹ Madame de Genlis, « Préface », dans *Les petits émigrés, ou Correspondance de quelques enfans*, Hambourg, 1798, p. 1.

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 3.

II.3.3.2. Le système éditorial

Le métier d'éditeur a la particularité d'évoluer au rythme des changements et les bouleversements sociétaux. Éditer, c'est rendre public, mettre au jour ou encore publier un texte²⁶¹, mais cette fonction est en réalité plus complexe, car elle est mouvante et évolutive. Au XVIII^e siècle, ce qu'on appelait la « Librairie » consistait en « un système dans lequel imprimeurs, commerçants en boutique et auteurs devaient s'entendre et composer avec le pouvoir²⁶². » Cela signifiait que le libraire exerçait son métier avec d'autres métiers du livre, qui sont aujourd'hui indépendants, tout en prenant en compte le pouvoir et les évolutions de la figure d'auteur. À cette période, les auteurs commencèrent à gagner leur vie grâce à leurs productions, ils pouvaient « tirer leur subsistance de la vente de leur manuscrit à un libraire, ce qui leur assurait une relative indépendance par rapport au pouvoir royal, mais créait une dépendance économique envers l'éditeur²⁶³. » Ces auteurs qui recoururent au libraire pour imprimer et publier leurs ouvrages durent passer par quelques étapes obligatoires, comme le privilège et la censure. Le privilège assurait à l'éditeur un monopole sur l'ouvrage pour le contrôler, tandis que la censure s'exerçait sur les manuscrits avant publication et sur les ouvrages après publication. Enfin, l'approbation était nécessaire pour avoir le droit d'imprimer un texte. Toutefois, Jean- Yves Mollier, dans son ouvrage *Une autre histoire de l'édition française*, rappelle que sous l'Ancien Régime, l'édition s'est vue modifiée par ce que l'on nomme aujourd'hui l'autoédition²⁶⁴. En effet, dès 1777, des auteurs profitèrent de la nouvelle loi leur permettant de vendre leurs ouvrages en toute liberté et publièrent donc à leur dépens de manière à conserver les droits de leurs œuvres. Finalement, le siècle des Lumières voit la naissance de la figure du « libraire-éditeur », cette profession devenant un métier à part entière.

En ce qui concerne les rapports entre éditeur et auteur, l'éditeur a une importance symbolique pour l'auteur car il le fait exister en tant qu'écrivain et homme de lettres aux

²⁶¹ Mollier, Jean-Yves, *Une autre histoire de l'édition française*, Paris, La Fabrique, 2015, p. 7.

²⁶² *Ibid.*, p. 87.

²⁶³ Didier, Béatrice, *Histoire de la littérature française du XVIII^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, collection Histoire de la littérature française, 2003, p. 11.

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 68.

yeux du monde. L'auteur est aussi important pour l'éditeur car il lui donne du crédit par la qualité de sa production et il propulse le chiffre d'affaires de la maison d'édition²⁶⁵. Ainsi, l'un et l'autre trouve leur compte, mais il est certain que depuis l'entrée du livre dans l'ère industrielle, cette alliance est devenue plus stratégique, liée à des intérêts financiers plus forts. Les sujets de discorde peuvent entre autres être la rémunération, la forme donnée au texte ou encore la commercialisation du livre. Notons tout de même que Martine Reid, dans son article « Madame de Genlis dans le champ éditorial de son temps », souligne que dès la fin de l'Ancien Régime, les rapports entre l'auteur et son éditeur-libraire et les statuts respectifs de l'un et de l'autre ont évolué²⁶⁶.

De même, nous avons vu que pour une femme, réaliser un ouvrage est un long parcours semé d'embûches : les différentes étapes pour parvenir à diffuser un ouvrage sont compliquées par son statut de femme. Le monde de l'édition étant déjà fortement contrôlé et réglementé, être auteure complexifie la chose parce qu'il est difficile de trouver un libraire-éditeur qui accepte de travailler avec une femme. Une des conditions pour intéresser un libraire-éditeur de qualité est d'être considérée comme une auteure légitime, qui a sa place dans la carrière²⁶⁷.

Olympe de Gouges et Madame de Genlis publièrent toutes deux leurs ouvrages avec l'aide d'éditeurs et non par elles-mêmes parce qu'elles ne possédaient simplement pas l'argent nécessaire à la publication de leurs œuvres : la prise en charge de l'édition de leurs écrits a un coût. Néanmoins, il est intéressant de signaler qu'aucune des deux femmes n'aborde directement la question des relations avec leurs éditeurs dans notre corpus. Nous savons que les grands éditeurs avec lesquels Madame de Genlis collabora sont d'abord Panckouke, qui fut présent dès ses débuts puisque ce fut lui qui lui proposa de publier son *Théâtre d'éducation* pour aider les accusés de l'affaire Queyssat. Le

²⁶⁵ Bessard-Banquy, Olivier, « De la relation auteur-éditeur Entre dialogue et rapport de force », dans *Revue interdisciplinaire de sciences sociales*, BSN Press, 2018, URL : hal-02521737.

²⁶⁶ Reid, Martine, « Madame de Genlis dans le champ éditorial de son temps », dans *Revue de la BNF*, 2011/3, pp. 38-45, URL : <https://www.cairn.info/revue-de-la-bibliotheque-nationale-de-france-2011-3-page-38.htm>.

²⁶⁷ Mollier, Jean-Yves, « Les femmes auteurs et leurs éditeurs au XIX^e siècle : un long combat pour la reconnaissance de leurs droits d'écrivains », *Revue historique*, 2006/2, p. 313-333, URL : <https://www.cairn.info/revue-historique-2006-2-page-313.htm>.

premier tome de ce *Théâtre d'éducation* possède, rappelons-le, une préface intitulée « Préface de l'éditeur. » Souvenons-nous qu'à cette époque, il arrivait souvent qu'une auteure ne voulant pas s'afficher, écrivait une préface sous le nom de son éditeur. Si nous partons du principe que l'auteur de cette préface est bien Panckoucke, celle-ci est révélatrice des ententes entre Madame de Genlis et Panckoucke. En effet, l'auteur de la préface décrit l'ouvrage en des termes très élogieux et donne tous les avantages à lire et à apprendre ces pièces. L'éditeur termine la préface en ces termes : « puissent tous les enfants qui liront ces pièces, être frappés des exemples qu'elles contiennent ! Puissent-ils par cette lecture, devenir meilleurs, plus sensibles, plus vrais, plus tendres pour leurs parents, et tous les vœux de l'auteur seront remplis²⁶⁸. » Il semblerait donc que l'éditeur soit satisfait du premier ouvrage de notre auteure et le fait savoir. D'ailleurs, dans *La Femme auteur*, Madame de Genlis, qui se peint sous les traits de l'héroïne et auteure Natalie pour raconter son histoire sous la forme de fiction, relate cette fameuse affaire Queyssat qui lui a permis d'entrer en littérature, et décrit les échanges entre Natalie et Bréval, qui n'est autre que son ami imprimeur-libraire :

- Mais comment espérer que la vente de cet ouvrage puisse produire quarante mille francs ?
- L'auteur est jeune et jolie, c'est sa première production, l'ouvrage a de l'agrément et de l'originalité, il ira aux nues, nous en ferons deux éditions en peu de mois, et nous aurons les quarante mille francs²⁶⁹.

Nous constatons que Madame de Genlis fut soutenue dès ses débuts par son ami imprimeur-libraire, avec qui elle entretint donc de bons rapports.

Madame de Genlis travailla également avec Maradan, chez qui elle publia des essais et ouvrages pédagogiques, comme *Nouvelle méthode d'enseignement pour la première enfance* (1801) et elle lui confia la réédition de certains de ses textes, dont *Adèle et Théodore*. Ladocat, quant à lui, fut le libraire chez qui elle publia ses *Mémoires*. Pour le

²⁶⁸ Madame de Genlis, « Préface », dans *Théâtre à l'usage des jeunes personnes, tome 1*, Paris, Panckoucke, p. 6.

²⁶⁹ Madame de Genlis, *La Femme auteur, op.cit.*, p. 74.

reste de sa production, elle travailla avec des libraires « de moindre envergure », tels que Lecointe ou Giroux²⁷⁰. Comme nous l'avons dit ci-dessus, Madame de Genlis ne parle pas directement de ses rapports avec ses libraires-éditeurs dans ses œuvres, nous ne savons donc rien de plus concernant ses ententes avec les instances éditoriales, néanmoins il est aisé d'imaginer qu'elle sut être à l'écoute et bienveillante envers ses collaborateurs.

Concernant Olympe de Gouges, la jeune femme côtoya également divers libraires durant sa carrière, citons notamment Cailleau, imprimeur-libraire avec qui elle travailla pour son *Mémoire de Madame de Valmont* et pour le *Mariage inattendu de Chérubin*. Marie-Antoinette Cailleau, fille du libraire André Cailleau, épousa le libraire-éditeur Nicolas-Bonaventure Duchesne et lui succéda à sa mort en 1765, se faisant dès lors appeler « la veuve Duchesne²⁷¹. » Ainsi, Olympe de Gouges collabora avec elle pour la publication du *Couvent ou les vœux forcés* et *L'Esclavage des noirs*. Pour la commercialisation de *Mirabeau aux Champs Élysées*, Olympe coopéra avec Garnéry, initialement imprimeur-libraire puis uniquement libraire. Elle s'associa également avec le libraire Knapen et fils pour son œuvre *L'Homme généreux*. Nous ne connaissons pas les ententes de notre auteure avec ses différents libraires parce qu'elle n'aborde pas ce sujet dans ses écrits. Néanmoins, nous retrouvons dans notre corpus, une occurrence du terme « libraire » : Olympe de Gouges emploie ce mot dans un contexte péjoratif dans la préface de *L'Homme généreux*. Dans cette préface, l'auteure s'exprime sur sa peur de présenter sa pièce à la Comédie française car elle craindrait que son œuvre perturbe l'entente déjà rompue une fois, qu'elle entretient avec la Comédie. Elle précise qu'elle ne redoute pas un refus mais bien les désagréments, l'attente d'être jouée et de décevoir lors de la représentation. Elle termine en disant : « Qu'on m'imprime... qu'on m'imprime donc ! Voilà du moins le plaisir qu'on ne m'ôtera pas. Et le censeur, dira-t-on, et la critique des journalistes, et le petit manège des libraires... Tout cela est peu de chose, si un ouvrage de théâtre mérite quelques suffrages, à la lecture²⁷². »

Dans ce passage, Olympe fait part de son souhait d'être tout de même imprimée,

²⁷⁰ *Ibid.*

²⁷¹ BnF : <https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb12258664n>.

²⁷² Gouges, Olympe de, « Préface », dans *L'Homme généreux*, *op.cit.*, p. 3.

malgré les questions de censure, de commentaires dans la presse et malgré « le petit manège des libraires. » Le terme « manège » pourrait signifier qu'elle considère que l'attitude, la manière d'agir des libraires est incohérente ou, en tout cas, dérangeante. Cette réflexion laisse sous-entendre qu'elle ait pu avoir des démêlés avec certains libraires avec qui elle travailla, mais ceci n'est qu'une hypothèse étant donné que nous ne possédons aucune information à ce sujet. Olympe clôt ce commentaire en disant qu'elle peut bien supporter censure, critique et fourberie si les lecteurs apprécient l'ouvrage.

Enfin, notre corpus de textes nous en dit peu sur les rapports qu'entretenaient nos deux auteures avec les cercles éditoriaux avec qui elles travaillèrent. Il est toutefois aisé d'imaginer, au vu des tempéraments dessinés dans notre analyse, que Madame de Genlis s'entendit plutôt bien avec ses libraires-éditeurs, alors qu'Olympe de Gouges, femme franche et rebelle, n'eut certainement pas de mal à dire ce qu'elle pensait et à faire preuve d'exigence.

II.3.4. Conclusion

Au terme de cette partie de notre analyse, nous pouvons approfondir les différences de parcours entre nos deux auteures. Si elles se rejoignirent sur la question de la défense des femmes dans leurs écrits, l'étude du corpus nous en dévoile un peu plus sur la représentation de la femme auteure au XVIII^e siècle, et plus particulièrement sur les parcours de nos deux personnalités : Olympe de Gouges et Madame de Genlis ne furent pas égales face à la concurrence. Si la première enchaîna les tromperies et les trahisons de ses pairs, la seconde n'eut aucun problème de cette envergure, si ce n'est quelques incompréhensions et quelques tensions. Il est donc légitime de se demander pour quelles raisons Olympe fut la cible d'autant de manigances. Ces actes étaient-ils dictés par l'envie ? Ou alors par la crainte d'un potentiel succès, d'une redoutable concurrence ou d'une honnêteté trop prononcée ? Il est aussi très probable que ses détracteurs la considéraient comme leur bourreau, comme une courtisane illégitime dont il fallait détruire la carrière.

Nous avons également abordé la question de l'édition et des rapports entre l'instance éditoriale et l'auteure : nous n'avons apporté que peu d'informations quant aux liens unissant nos auteures à leurs éditeurs-libraires puisque ce sujet n'est pas traité par celles-ci dans leurs ouvrages. Il en résulte néanmoins que les relations auteur(e)/libraire ont, avec l'évolution du statut de l'éditeur et de l'auteur, fortement évolué dans le respect, même si les questions financières restèrent au centre des débats. Nous avons remarqué, dans notre étude, que Madame de Genlis, considérée comme auteure légitime grâce à ses fréquentations, ses origines aristocratiques et sa très bonne maîtrise de la langue, parvint à collaborer avec de grands éditeurs, tels Panckoucke ou Ladvocat. À contrario, Olympe de Gouges ne s'entoura toujours que de petits éditeurs moins influents.

II.4. La question du déterminisme

II.4.1. Qu'est-ce que le déterminisme ?

L'analyse de notre corpus et les connaissances que nous avons acquises sur nos auteures et leur parcours nous permettent de mettre le doigt sur un phénomène qui, selon nous, peut interroger dans le cadre de notre étude. En effet, nous avons regroupé, au moyen de la lecture croisée de nos textes, les points en commun, mais surtout les différences entre les deux profils d'auteures, en vue d'étudier la représentation de ce statut au siècle des Lumières. Cette analyse nous a permis de cerner nos femmes auteures, de comprendre leur carrière et leur vécu respectif, mais surtout, de comprendre que nos auteures ont subi, certainement de manière inconsciente, ce que l'on appelle le déterminisme.

Le déterminisme est un concept qui existait déjà au XVIII^e siècle puisque c'est le mathématicien Laplace, né en 1749, qui inventa ce concept et en donna donc l'explication : « tout événement a une cause, l'état actuel de l'univers est la cause de son

état à venir²⁷³. » En d'autres termes, le déterminisme est, en philosophie, « une doctrine selon laquelle un rapport de cause à effet conditionne tous les faits de la nature, y compris les actes humains²⁷⁴. » Cela signifie que l'homme est régi par des forces causales qui conditionnent donc ses actes à venir. Il existe différents types de déterminisme : le déterminisme social, le déterminisme génétique, le déterminisme géographique. Un exemple parlant de déterminisme réside dans la fresque de vingt romans d'Émile Zola, intitulée *Les Rougon-Macquart* (1871-1893). L'auteur a souhaité dépeindre des personnalités et leurs actions en démontrant le lien causal existant entre ces actions et le milieu de vie, les origines, les actions passées de ces personnages. Ainsi, leurs actions futures et leur avenir sont régis par leurs actes passés et le milieu dans lequel ils ont évolué. Prenons le personnage de Gervaise dans *L'Assommoir* : cette femme ne parvint pas, malgré toutes ses tentatives, à sortir du cercle vicieux familial duquel elle provient, elle porta le poids de la fatalité familiale et sombra dans la paresse, l'alcool, la débauche.

Revenons maintenant à nos auteures. En partant du constat que l'une et l'autre eurent un parcours et un vécu bien différents, qui semblaient conditionnés, comme nous l'avons vu, par les décisions, les choix de leur passé mais également par leurs origines et leur sexe, pourrait-on, les concernant, parler de déterminisme ? Même si le terme « déterminisme » est sujet à controverse et interroge encore, nous considérons avec précaution que nous pouvons parler de déterminisme pour Madame de Genlis et Olympe de Gouges.

²⁷³ Laplace, Pierre Simon de, *Essai philosophique sur les probabilités* [1814], Paris, Gonthiers-Villars, 1921, p. 3.

²⁷⁴ Encyclopaedia Universalis, URL : <https://www.universalis.fr/dictionnaire/determinisme/>.

II.4.2. Le déterminisme : les cas d'Olympe de Gouges et de Madame de Genlis

Pour rappel, le déterminisme est donc l'idée que les origines, les actions d'un individu ou encore la société, puissent impacter, voire régir sa vie, ses choix et ses actes futurs. Cela signifie que celui-ci subit, sans qu'il en ait forcément conscience, un lien causal entre ses actes présents, son milieu d'origine ou des faits de société, et ses choix futurs, en somme, son destin. Si nous reprenons sous cet angle le cas d'Olympe de Gouges, nous avons observé qu'elle naquit en province, dans une famille modeste. Son manque d'instruction et de connaissances de la langue française desquels découlèrent ses manquements et ses fautes de langue, son refus d'épouser Jacques Biérix de Rozières, la faisant passer aux yeux des gens pour une courtisane connue pour ses faveurs, ses prises de position féministes, antiesclavagistes, révolutionnaires, tous ces faits déterminèrent sa situation en tant qu'auteure, mais aussi sa finalité, c'est-à-dire sa mort. De ses origines, de son manque d'éducation, de ses relations résultèrent ses échecs dans sa carrière : son statut d'auteure considéré comme illégitime, l'ignorance et l'indifférence portées à ses valeurs et sa mort sur la place publique. Olympe de Gouges a, en quelque sorte, subi ce que l'on appelle le déterminisme social. Le déterminisme social, c'est le fait que la vie d'une personne est contrainte par la société, par les faits de société : le fossé entre les riches et les pauvres en est un. Olympe a pu souffrir, entre autres, de ce fait de société : elle ne venait pas d'un milieu aisé, ce qui ne lui donna pas l'opportunité de découvrir, d'apprendre les bases de l'éducation, comme écrire, lire. Elle ne voyagea pas et ne rencontra pas de personnalités influentes avant ses 18 ans, quand elle partit à Paris avec son amant et se mit à fréquenter des lieux mondains. Pourtant, malgré ses relations, son refus de se marier et sa volonté d'indépendance lui valurent d'être mal considérée par la société. Par la suite, son entrée en littérature, sa production et ses idéologies furent également critiquées et bafouées. En bref, son milieu d'origine et ses comportements la destinèrent à une vie difficile en tant que femme auteure engagée. Olympe de Gouges fait d'ailleurs preuve de fatalisme dans les premières lignes de la préface du *Couvent ou les vœux forcés*, lorsqu'elle dit : « j'ai déjà prouvé que depuis ma naissance je suis persécutée ; que rien ne m'a jamais réussi, et qu'enfin les vraies jouissances me sont

inconnues, quoique le ciel m'ait fait une âme pour en goûter les délices²⁷⁵. » Elle écrit cette pièce en 1792, elle a donc 44 ans au moment où elle rédige cette préface. Selon Olympe, cela fait donc 44 ans qu'elle subit et qu'elle ne connaît pas la réussite.

À présent, si nous nous centrons sur le profil de Madame de Genlis, après avoir observé qu'à la différence d'Olympe de Gouges, la carrière d'auteure de Madame de Genlis fut globalement une réussite, pouvons-nous parler de déterminisme dans son cas ? Claude Bernard, né au XIX^e siècle, a, à son tour, repris la notion de déterminisme, et a ajouté qu'« il faut être convaincu que les faits négatifs ont leur déterminisme comme les faits positifs²⁷⁶. » En effet, Madame de Genlis naquit dans une famille noble, grandit avec une excellente éducation, avec des personnalités qui la virent évoluer et qui la soutinrent, en résumé, ses débuts furent joyeux et encourageants. Si nous suivons notre hypothèse, son avenir doit être la conséquence logique de ses actes passés. Effectivement, de ces faits positifs découlèrent ses réussites et son ascension dans le monde littéraire. Toutes les décisions qu'elle a prises et tous les choix qu'elle a opérés, ainsi que son milieu d'origine aristocrate qui lui permit de vivre aisément, de suivre une éducation et d'apprendre de manière autodidacte, ont déterminé sa vie future, ses réussites, ses joies.

La question du déterminisme est intéressante dans le cadre de notre étude dans la mesure où, étant donné que les actes de tout un chacun dépendent des actions et des faits passés, mais aussi des faits sociaux, pourrions-nous considérer les inégalités entre les hommes et les femmes comme un fait social ayant impacté la vie et la carrière de nos deux auteures ? Bien que Madame de Genlis ait mené une vie à peu près paisible, elle fut victime de misogynie et d'inégalités des sexes, tout comme Olympe de Gouges.

Face à cette hypothèse, nous pouvons répondre que, la misogynie et les inégalités étant évidemment considérées comme un fait social, nos deux auteures, et plus particulièrement Olympe de Gouges, ont subi une forme de déterminisme social en se voyant dénigrées, bafouées, ridiculisées pour avoir été femme dans un secteur « réservé »

²⁷⁵ Gouges, Olympe de, *Le Couvent ou les vœux forcés*, *op.cit.*, p. 1.

²⁷⁶ Bernard, Claude, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Paris, Baillière et fils, 1865, p. 247.

à la gent masculine : nos deux auteures ont été touchées, dans leur carrière et plus globalement, dans leur vie par des faits de société - pauvreté versus richesse, discrimination fondée sur le sexe - mais à des degrés différents.

II.5. Conclusion de notre analyse

L'ensemble de cette analyse nous a permis de cerner les profils de deux auteures très importantes au siècle des Lumières, Madame de Genlis et Olympe de Gouges, et plus précisément, les parcours de ces deux femmes auteures dans un siècle touché par de nombreuses remises en question, des éclaircissements, des régressions et une Révolution. L'analyse de notre corpus de textes a mis en avant, dans un premier temps, leurs points en commun. Madame de Genlis et Olympe de Gouges furent, avant toute chose, deux femmes. Dès le début, ce point en commun se révéla être crucial puisqu'elles vécurent les mêmes problèmes liés à leur sexe. De plus, elles tentèrent leur chance dans un domaine très restreint et conditionné, le domaine littéraire. Devenant de fil en aiguille des auteures, écrire leur permit de se battre pour leur sexe opprimé, pour défendre les droits de leur sexe en étant femme auteure, mais aussi en diffusant des valeurs essentielles à leurs yeux, comme la question de l'égalité homme/femme. Ces carrières d'auteures et la profession d'éducatrice de Madame de Genlis s'annoncèrent déterminantes pour l'évolution des droits de la femme et annonciatrices de progrès.

Ensuite, il ressort de cette étude des différences importantes entre nos auteures, puisque nous avons deux représentations distinctes de ce statut au XVIII^e siècle. L'une, Madame de Genlis, a su construire son personnage d'auteure et d'éducatrice en s'adaptant aux contraintes de la société, devenant dès lors une auteure légitime aux yeux des journaux, des critiques, mais aussi de la majorité des littérateurs. Toutefois, sa place dans le monde littéraire ne convainc pas tout le monde, et bien que la bienveillance envers notre auteure fut impressionnante, elle dut faire face à des attaques personnelles. Quant à Olympe de Gouges, cette auteure, ardente révolutionnaire, a dû composer durant toute sa

carrière avec les critiques et les fourberies incessantes de ses concurrents, de la presse, et même de certains psychologues et médecins qui la prenaient pour une folle à lier. Sa profession d'auteure n'étant pas considérée comme légitime, elle aggrava son cas lorsqu'elle se lança dans la production d'ouvrages politiques, dans l'optique de faire évoluer la mentalité collective. L'hypothèse déterministe sur laquelle nous nous sommes penchés expliquerait donc la raison pour laquelle Madame de Genlis et Olympe de Gouges vécurent deux parcours différents, en lien avec leurs actes passés, leur milieu d'origine et les remarques et actes misogynes que l'on appelle « faits sociaux ».

En ce qui concerne notre corpus de textes, étudier des mémoires et des préfaces s'est avéré être très intéressant car nous avons constaté que, bien qu'il s'agisse de deux genres aux fonctions distinctes, leurs objectifs furent les mêmes. En effet, les préfaces d'Olympe de Gouges remplirent un autre rôle que celui consistant à informer les gens sur le contenu de l'ouvrage : jouant la fonction d'un texte à part entière et existant sans dépendre du récit qu'elles précèdent, les préfaces d'Olympe constituèrent donc un lieu sûr dans lequel elle put s'exprimer, dénoncer, se justifier, et surtout montrer, au moyen des nombreuses trahisons et moqueries, à quel point elle fut considérée comme une auteure illégitime aux yeux de ses contemporains. À défaut d'avoir écrit de véritables mémoires, elle s'exprima intimement dans les préfaces de ses ouvrages et, face à cette attaque constante, elle affirma elle-même sa légitimité en dégageant un ethos confiant et persévérant. Elle prôna l'authenticité et la véracité dans les faits qu'elle raconta puisqu'elle expliqua à maintes reprises vouloir rétablir la vérité sur son histoire. Le caractère assumé que nous retrouvons dans les préfaces d'Olympe de Gouges et dans celle des *Mémoires de Madame de Genlis* leur permit également, en s'exprimant et en témoignant par elles-mêmes, d'assumer cette place d'auteure tant problématique. Quant aux *Mémoires de Madame de Genlis*, les caractéristiques à retenir sont également la narration des faits et événements privés sur sa vie et sa carrière mais aussi la volonté de rendre publics ces faits historiques et privés de la manière la plus authentique possible. Grâce à ce corpus, nous avons pu, à notre tour, témoigner de la question de la légitimité de nos deux femmes auteures.

CONCLUSION GÉNÉRALE

En amont de ce mémoire, nous avons annoncé étudier, au travers des parcours de deux femmes de lettres, Madame de Genlis et Olympe de Gouges, le statut, la représentation de la femme auteure au siècle des Lumières. Nous avons sélectionné un corpus d'ouvrages de nos deux personnalités, les *Mémoires de Madame de Genlis* et les préfaces de *L'Homme généreux*, le *Mémoire de Madame de Valmont*, *Mirabeau aux Champs Élysées*, *Le Couvent ou les vœux forcés* et *L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles* d'Olympe de Gouges. L'analyse du péri-texte et des caractéristiques de ce corpus a mis en lumière le projet de nos écrits : les *Mémoires* et les préfaces exposèrent des faits véridiques sur la vie de nos auteures et, de manière plus générale, sur la vie au XVIII^e siècle, se présentant ainsi comme des textes intimes et authentiques. Ces notions d'intimité et d'authenticité se confirmèrent d'emblée lorsque nous avons découvert que ces deux genres qui ont, initialement, des fonctions différentes, servirent pour nos auteures de lieu où légitimer l'acte d'écriture, où affirmer et assumer leur statut d'auteure, au moyen de l'expression personnelle, voire de la dénonciation. Toutefois, nous nous sommes aperçus que cet espace d'affirmation de soi qu'est la préface demeurerait contraint par des considérations littéraires, puisque Madame de Genlis et Olympe de Gouges durent, à de nombreuses reprises, s'expliquer et se justifier à propos de certains de leurs choix ou de leurs actes. Ce premier élément d'analyse nous apporta donc des réponses quant à la considération des femmes auteures et, en particulier, de nos écrivaines. Les *Mémoires* et les préfaces permirent ainsi à nos femmes de lettres de s'exprimer à peu près librement et authentiquement sur des événements personnels tout en défendant leurs opinions et leur place dans le domaine littéraire.

Nous avons poursuivi notre travail en analysant, au moyen de la lecture croisée, notre corpus d'ouvrages. Cette méthode s'est avérée pertinente au vu des éléments textuels que nous avons pu retirer de ce croisement, mais aussi par rapport aux deux genres qui constituent notre corpus de textes. Cette analyse nous a apporté des informations quant aux débuts de leur carrière de femmes auteures, aux relations et

rapports qu'elles entretenirent avant leur entrée dans le domaine et durant leur carrière, et plus précisément sur les conditions pour être considérée comme une vraie auteure : provenir d'un milieu aisé, avoir bénéficié d'une bonne éducation, fréquenter des personnalités importantes et influentes et ne pas afficher des opinions allant à l'encontre du pouvoir en place. À ce stade de notre étude, nous avons constaté que nos deux auteures eurent un parcours différent, bien qu'elles prônassent toutes deux des valeurs assez similaires : celles-ci défendirent entre autres la cause des femmes, une meilleure éducation pour les jeunes filles, faisant d'elles des précurseuses du féminisme moderne. À cette époque, l'un des seuls moyens, pour une femme, de défendre ses idéaux était l'écriture, elles se servirent donc de l'acte d'écriture comme d'un outil d'expression à grande échelle et parfois de propagande. Excepté cette convergence de valeurs, nos auteures vécurent des différences de traitement : Madame de Genlis fut certainement l'une des auteures de son siècle les plus appréciées car considérée comme légitime par la majorité des littérateurs, critiques, journalistes et historiens. Ses talents d'écrivaine, de harpiste, d'éducatrice furent la plupart du temps acclamés, mais elle n'échappa pas à quelques commentaires et actes malveillants. En revanche, Olympe de Gouges fut martyrisée durant toute sa carrière, en témoigne sa mort en « martyre de sa cause. » Qualifiée de courtisane, folle, enragée, elle ne fut jamais prise au sérieux et supporta la haine, la jalousie, les trahisons d'énormément de personnalités, proches ou non. Ses pièces de théâtre engagées, ses idées révolutionnaires et humanistes n'obtinrent pas le succès escompté.

Ces questions de conditions pour être perçue comme légitime ou non nous incitèrent à nous interroger quant à la notion de déterminisme. Il était intéressant de considérer le parcours de vie de nos deux femmes de lettres à travers le prisme du déterminisme, qui, rappelons-le, part du principe que nos actions, nos choix sont déterminés par des facteurs sociaux, comme le milieu d'origine, le sexe, ou par nos décisions, nos actes passés. Nous avons donc fait l'hypothèse que Madame de Genlis et Olympe de Gouges ont subi le déterminisme social : Madame de Genlis, jeune femme aristocrate, connue et appréciée, bénéficia d'une bonne éducation et fréquenta rapidement de grandes personnalités, ce qui put expliquer son succès. Olympe de Gouges, née modestement, ne bénéficia pas d'une bonne instruction et fut introduite dans les milieux

érudits peu de temps avant que ne débute sa carrière littéraire, qui fut un échec presque constant. De plus, toutes deux subirent la pression sociale liée à leur sexe considéré comme fortement inférieur au sexe masculin.

Si l'étude du péri-texte et des caractéristiques de notre corpus nous a révélé le caractère authentique, intime et même dénonciateur des écrits, l'analyse des textes a confirmé le rôle de ces traits dans la démonstration de la légitimité de nos auteures : pour Madame de Genlis, publier des mémoires de son vivant en étant la plus authentique et la plus honnête possible dans les faits privés et publics qu'elle narre, signifie être une auteure accomplie et assumée. De même, Olympe de Gouges, à travers la dénonciation d'événements personnels, tels que les actes de méchanceté, les critiques et les tromperies à son insu, démontre à quel point elle a pu être considérée comme une auteure illégitime et se sert de ces faits pour contre-attaquer et affirmer, par elle-même, sa légitimité.

De cette étude se dessine donc non pas une représentation du statut de l'auteure au XVIII^e siècle, mais deux représentations différentes. Ce constat vient contrer l'idée que nous nous étions faite d'une seule et unique perception du statut de la femme auteure, à savoir une femme de lettres dans la tourmente, devant se battre continuellement pour pouvoir écrire, être imprimée et publiée, faisant face à la misogynie et à la haine constante et qui ne reçoit pas d'éloges ni le succès espéré. Finalement, ce portrait est celui d'Olympe de Gouges, qui dut lutter toute sa vie pour faire ce qui la passionnait, écrire. Femme d'action, Olympe paya de sa vie sa volonté d'un monde meilleur, où les inégalités n'ont pas leur place. Son statut d'auteure combiné à son engagement politique fit scandale et causa sa perte.

À l'inverse d'Olympe de Gouges, Madame de Genlis se présente donc comme une femme maîtrisant plusieurs disciplines – écriture, musique, théâtre, médecine, éducation – et étant parvenue à vivre de sa plume, sans oublier son poste de gouverneur, fonction qui n'avait encore jamais été attribuée à une femme. Madame de Genlis a réussi à faire naître sa vocation d'auteure et à faire de cette passion, son métier. Adaptation, persévérance et passion sont trois mots pouvant qualifier la vie de Madame de Genlis. Grâce à sa production dans des genres mineurs et moins mineurs, ses talents, ses

nombreuses connaissances et un soutien indéfectible, elle parvint à s'imposer et occuper une place qui semblait pourtant inaccessible pour la gent féminine au siècle des Lumières. En conclusion, cette étude a révélé qu'il n'existe pas une seule représentation possible de la femme auteure au XVIII^e siècle, même si le domaine des lettres, comme énormément d'autres secteurs, était interdit aux femmes, la société les limitant aux espaces liés à la vie familiale. Finalement, Madame de Genlis réussit à prospérer et à acquérir une renommée réservée aux hommes. La légitimité et le succès d'une auteure dépendent donc de beaucoup de facteurs.

Sur la question des valeurs émancipatrices de la femme, il serait intéressant d'étudier le discours, non pas de deux auteures mais d'un corpus d'auteures plus large, pour répertorier leurs pensées et réflexions sur la société du XVIII^e siècle et identifier des revendications ou des intérêts communs qui incarneraient les préoccupations sociales du peuple féminin français, voire européen.

Il aurait également pu être intéressant d'opérer une comparaison entre le XVIII^e siècle et le XXI^e siècle, c'est-à-dire de mettre en parallèle ces préoccupations sociales recensées dans un corpus d'ouvrages de deux ou trois auteures et celles, s'il y en a, dans les écrits de notre époque afin de voir s'il y a eu des progrès à ce niveau.

Bibliographie

Sources primaires

Gouges, Olympe de, *L'Homme généreux*, Paris, Knapen et Fils, 1786, 140 p,
URL : https://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Homme_g%C3%A9n%C3%A9reux.

Gouges, Olympe de, *Mémoire de Madame de Valmont* [1788], Paris, Indigo & Côté- femmes, 1995, 116 p.

Gouges, Olympe de, *Mirabeau aux Champs Élysées*, Paris, Garnéry, 1791, 46 p,
URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9808815f.texteImage>.

Gouges, Olympe de, *Le Couvent ou les vœux forcés*, Paris, La veuve Duchesne et la veuve Bailly, 1792, 94 p, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k48279j/f14.item>.

Gouges, Olympe de, *L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles*, Paris, Regnaud et Lejay, 1793, 156 p, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57047b/f11.item>.

Madame de Genlis, *Mémoires de Madame de Genlis*, Paris, Mercure de France, édition présentée et annotée par Didier Masseur, 2004, 400 p.

Madame de Genlis, *Mémoires inédits de Madame la comtesse de Genlis, sur le dix-huitième siècle et la Révolution française, de 1756 jusqu'à nos jours*, Paris, Ladvocat, 1825, 411p, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k480231r/f10.item.texteImage>.

Œuvres anciennes citées

« Déclaration des droits de l'homme et du citoyen », 1789.

Gouges, Olympe de, *La Nécessité du divorce* [1790], réédité dans *Olympe de Gouges-Théâtre politique II*, Paris, Côté-femmes, 1993, pp. 143-181.

Madame de Genlis, *Adèle et Théodore ou Lettres sur l'éducation*, Paris, Lambert et Baudouin, 1782, 546 p.

Madame de Genlis, *Annales de la vertu ou cours d'histoire à l'usage des jeunes personnes*, Paris, Lambert et Baudouin, 1781, 520 p.

Madame de Genlis, *Les Veillées du château ou cours de morale à l'usage des enfants*, Paris, Lambert et Baudouin, 1784, 591 p.

Madame de Genlis, *Histoire d'Henri-le-Grand*, Paris, Maradan, 1815, 428 p.

Madame de Genlis, *Mères Rivales*, Paris, Maradan, 1819, IV tomes.

Madame d'Épinay, *Les Conversations d'Émilie*, Paris, Humblot, 1781, IV tomes.

Madame de Miremont, *Traité de l'éducation des femmes et cours complet d'instruction*, Paris, P.- D. Pierres, 1779, VII tomes.

Villeneuve, Gabrielle de, *La Belle et la Bête*, Paris, Gallimard, 1740, 144 p.

Œuvres anciennes traitées

Barrès, Maurice, *Cahiers, tome 1* [1896-1907], Éditions des Équateurs, Paris, 2010,

677 p.

Bernard, Claude, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Paris, Baillière et fils, 1865, 313 p.

Decaux, Alain, *Alain Decaux raconte l'histoire de France*, Perrin, 2015, 300 p.

Goncourt, Edmond de, *La Femme au XVIII^e siècle*, Flammarion, 1882, 583 p.

Gouges, Olympe de, *Le Mariage inattendu de Chérubin*, Séville, Cailleau, 1788, 120 p.

Gouges, Olympe de, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* [1791], Gallimard, édition de Martine Reid, 2014, 112 p.

Gouges, Olympe de, *L'Esclavage des noirs ou L'Heureux Naufrage* [en ligne], Paris, la veuve Duchesne, 1792, 93 p.

Œuvres de Madame de Gouges, Paris, Cailleau, 1788, II tomes.

Madame de Genlis, *Leçons d'une gouvernante ou Fragmens d'un Journal, qui a servi pour l'Education des Enfants de Monsieur d'Orléans*, Paris, chez Onfroy, 1791, II tomes.

Madame de Genlis, *Théâtre à l'usage des jeunes personnes*, Paris, Panckoucke, 1779, IV tomes.

Madame de Genlis, *Les petits émigrés, ou Correspondance de quelques enfans*, Hambourg, 1798, 192 p.

Madame de Genlis, *La Femme auteur* [1802], Paris, Gallimard, édition de Martine Reid, 2007, 107 p.

Madame de Genlis, *De l'influence des femmes sur la littérature française, comme*

protectrices des lettres ou comme auteurs, ou Précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres, Paris, 1811, 419 p.

Maréchal, Sylvain, *Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes* [1801], postface de Michelle Perrot, Paris, éd. Mille et une nuits, 2007, 108 p.

Mercier, Louis Sébastien, *Tableau de Paris*, Amsterdam, 1782-1788, 4000 p.

Morgan, Lady, *La France*, Paris, Treuttel et Wurtz, 1817, II tomes.

Laplace, Pierre Simon de, *Essai philosophique sur les probabilités* [1814], Paris, Gonthiers- Villars, 1921, 288 p.

Rétif de La Bretonne, Nicolas Edme, *La Paysanne Pervertie ou Les dangers de la ville*, Paris, 1784, 574 p.

Rétif de La Bretonne, Nicolas Edme, *Les Contemporaines*, Slatkine Reprints, Genève- Paris, 1988, 816 p.

Rousseau, Jean-Jacques, *Émile ou De l'éducation*, Garnier, 1964, 848 p.

Sources secondaires

Ouvrages

Aragon, Sandrine, *Images de lectrices dans les discours préfaciers du XVIII^e siècle*, Préfaces romanesques, Éditions Peeters, 2005.

Cerquiglini-Toulet, Jacqueline, Viennot, Éliane, et., al, *Femmes et littérature. Une histoire culturelle, I*. Sous la direction de Reid, Martine, Gallimard, 2020, 897 p.

- Couïasnon, Marguerite de, *Écrire de soi : Madame de Genlis et Isabelle de Charrière, l'autorité féminine en fictions*, Rennes, 2013, 310 p.
- Deshayes, Olivier, *Le Destin exceptionnel de Mme de Genlis : 1746-1830*, L'Harmattan, 2014, 294 p.
- Didier, Béatrice, *Histoire de la littérature française du XVIII^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, collection Histoire de la littérature française, 2003, 417 p.
- Fauchery, Pierre, *La Destinée féminine dans le roman européen du XVIII^e siècle*, Paris, 1972, 859 p.
- Faucheux, Michel, *Olympe de Gouges*, Paris, Gallimard, 2018, 288 p.
- Gargam, Adeline, *Les Femmes savantes, lettrées et cultivées dans la littérature française des Lumières ou la conquête d'une légitimité (1690-1804)*, Paris, Champion, 2013, II vol.
- Genette, Gérard, *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, 432 p.
- Godineau, Dominique, *Les Femmes dans la France moderne. XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2015, 312 p.
- Groult, Benoite, *Ainsi soit Olympe de Gouges*, éd. Grasset, Paris, 2013, 168 p.
- Laborde, Alice M, *L'Œuvre de Madame de Genlis*, éditions Nizet, 2005, 254 p.
- Lilti, Antoine, *Le Monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Fayard, 2005, 572 p.
- Lotterie, Florence, *Le Genre des Lumières. Femme et philosophe au XVIII^e siècle*, Classiques Garnier, 2013, 338 p.

Mistacco, Vicki, *Les Femmes et la tradition littéraire. Anthologie du Moyen Âge à nos jours*, Yale University press, 2006, 608 p.

Moers, Ellen, *Literary Women*, New York, Oxford University Press, 1985, 336 p.

Mollier, Jean-Yves, *Une autre histoire de l'édition française*, Paris, La Fabrique, 2015, 429 p.

Mousset, Sophie, *Olympe de Gouges et les droits de la femme*, Paris, Éditions du Félin, 2003, 133 p.

Olivaux, Robert, *Pédagogie de l'écriture et graphothérapie*, Paris, L'Harmattan, 2005, 171 p.

Plagnol-Diéval, Marie-Emmanuelle, *Madame de Genlis et le Théâtre d'éducation au XVIII^e siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1997, 440 p.

Reid, Martine, *Des Femmes en littérature*, Paris, Belin, 2010, 331 p.

Reid, Martine (dir.), *Les Femmes dans la critique et l'histoire littéraire*, Paris, Honoré Champion, 2011, 216 p.

Sonnet, Martine, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, Cerf, 1987, 287 p.

Trousseau, Raymond, *Romans de femmes du XVIII^e siècle*, éd. Robert Laffont, 1996, 1085 p.

Zawisza, Elisabeth, *L'âge d'or du périphrase*, Paris, Hermann, 2013, 362 p.

Anthologies

La Tradition des romans de femmes XVIII^e-XIX^e siècles, textes réunis et présentés par Mariette- Clot, Catherine, et Zanone, Damien, Paris, Champion, 2012, 453 p.

La Fabrique de l'intime. Mémoires et journaux de femmes du XVIII^e siècle, édition réalisée par Seth, Catriona, éd. Robert Laffont, 2013, 1094 p.

Vivre libre et écrire. Anthologie des romancières de la période révolutionnaire (1789- 1800), textes choisis et présentés par Krief, Huguette, préface de Coulet, André, Oxford-Paris, Voltaire Fondation, 2005, 303 p.

Articles et chapitres d'ouvrages

Aïssaoui, Driss, « Les Mémoires : un genre errant », dans *Dalhousie French Studies*, vol. 61, 2002, pp. 18-19, URL : www.jstor.org/stable/40837414.

Aragon, Sandrine, « Les 'Femmes auteures, autrices ou auteuses' selon Rétif de la Bretonne », dans *Études Rétiviennes*, n° 36, 2004.

Bernos, Marcel, « La Condition féminine dans l'ancienne France : Remarques de méthode », dans *Femmes Familles Filiations : Société et histoire*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2004, URL : <http://books.openedition.org/pup/6951>.

Blanc, Olivier, « Une humaniste au XVIII^e siècle : Olympe de Gouges », dans Évelyne Morin- Rotureau éd., *Combats de femmes 1789-1799. La Révolution exclut les citoyennes*, Paris, Autrement, « Mémoires/Histoire », 2003, pp. 15-33, URL : <https://www.cairn.info/combats-de-femmes-1789-17999>.

- Brouard-Arends, Isabelle, « Adèle et Théodore ou Lettres sur l'éducation de Mme de Genlis, une proposition au féminin pour le modèle éducatif des Lumières ? », dans *Genre & Éducation : Former, se former, être formée au féminin*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2009, URL : <https://doi.org/10.4000/books.purh.1762>.
- Chappey Jean-Luc, Lilti Antoine, « Les demandes de pensions des écrivains, 1780- 1820 », dans *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2010, pp. 156-184, URL : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2010-4-page-156.htm>.
- Cherrad, Sonia, « De l'Éducation des mères à une possible éducation publique : mesdames d'Épinay et de Miremont », dans *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, URL : <https://doi.org/10.4000/books.pur.39347>.
- Danders, Ansgard, « 'Jamais fille chaste n'a lu de romans'. La lecture dans le débat sur les femmes au XVIII^e siècle », dans *Modes de lecture dans l'Europe des Lumières*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2006, URL : <https://doi.org/10.4000/books.pulm.1508>.
- De Fede, Barbara, « 'Je suis femme et auteur' : l'effet du théâtre proto-féministe d'Olympe de Gouges au XVIII^e siècle », dans *La littérature aujourd'hui ? Sujet, objet, médium*, Lille, 2016, URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01528002>.
- Denoël, Charlotte, « Olympe de Gouges », dans *Histoire par l'image*, 2008, URL : <http://histoire-image.org/fr/etudes/olymppe-gouges>.
- Devance, Louis, « Le Féminisme pendant la Révolution française », dans *Annales historiques de la Révolution française*, n°229, 1977, pp. 341-376, URL : <https://doi.org/10.3406/ahrf.1977.1007>.

Didier, Béatrice, « Les Femmes et la diffusion des Lumières », dans *Man and Nature*, vol. 7, 1988, pp. 23-52, URL : <https://doi.org/10.7202/1011925ar>.

Dinet, Dominique, « L'Éducation des filles de la fin du 18^e siècle jusqu'en 1918 », dans *Revue des sciences religieuses*, 85/4 | 2011, URL : <http://journals.openedition.org/rsr/1795>.

Dominique, Julia, « Princes et élèves : les études des princes d'Orléans sous l'autorité de Madame de Genlis (1782-1792) », dans *Histoire de l'éducation*, 2019/1 (n° 151), pp. 63- 121, URL : <https://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2019-1-page-63.htm>.

Evain, Aurore, « Histoire d' « autrice » de l'époque latine à nos jours », dans *Séméion. Travaux de sémiologie*, 2008, pp. 53-62, URL : <http://siefar.org/wp-content/uploads/2009/01/Histoire-d-autrice-AEvain.pdf>.

Goodman, Dena, « Enlightenment Salons: The Convergence of Female and Philosophic Ambitions », dans *Eighteenth-Century Studies*, vol. 22, n° 3, « The French Revolution in Culture », 1989, 22 p.

Herman, Jan, « Postures d'auteur et doxa à l'Âge classique », Louvain, 2010, 13 p.

Kremer, Nathalie. *Préfaces. État de la question : de la présentation à la représentation*, dans *L'art de la préface au siècle des Lumières* [en ligne], Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, pp. 17-28, URL : <https://doi.org/10.4000/books.pur.29089>

Laurent, Robert, « Les femmes dans la critique et l'histoire littéraire », dans *Lectures*, 2011, URL : <http://journals.openedition.org/lectures/6784>.

Lécrivain, Philippe, « Une Prosopographie des ex-jésuites 'parisiens' (1762-1848) », dans *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, 126-1 | 2014, URL : <http://journals.openedition.org/mefrim/1670>.

Leelah, Preea, « Une antiphilosophie qui dérange : Mme de Genlis et sa défense pascalienne de la religion », dans *The French Review*, vol. 89, 2015, pp. 128–144, URL : www.jstor.org/stable/24547853.

Luneau, Marie-Pier, Saint-Amand, Denis, « En guise de préface », dans *La Préface. Formes et enjeux d'un discours d'escorte*, Paris, Classiques Garnier, 2016, 408 p.

Martin, Raymond., « Madame de Gouges citoyenne », dans *Revue juridique de l'Ouest*, 2009- 1, pp. 61- 101, URL : <https://doi.org/10.3406/juro.2009.4101>.

Messina, Luisa, « L'Éducation des enfants au XVIII^e siècle », dans *Histoire culturelle de l'Europe*, 2018, URL : <http://www.unicaen.fr/mrsh/hce/index.php?id=559>.

Mollier, Jean-Yves, « les Femmes auteurs et leurs éditeurs au XIX^e siècle : un long combat pour la reconnaissance de leurs droits d'écrivains », dans *Revue historique*, 2006/2, URL : <https://www.cairn.info/revue-historique-2006-2-page-313.htm>.

Monteils-Laeng, Laetitia, « Paideia : éducation et accomplissement humain dans la Grèce antique », dans *Encyclopédie de l'humanisme méditerranéen*, printemps 2014, URL : <http://www.encyclopedie-humanisme.com/?Paideia>.

Olivesi, Stéphane, « Foucault, l'œuvre, l'auteur », dans *Questions de communication*, 4 | 2003, URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/5813>.

Opitz, Claudia, « François Poulain de la Barre, *De l'égalité des deux sexes. De l'éducation des dames ; De l'excellence des hommes* », dans *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 40 | 2014, URL : <http://journals.openedition.org/clio/1223>.

Paquin, Éric, « La Préface du roman épistolaire féminin au début du XIX^e siècle », dans *Orbis Litterarum*, 2000, pp. 195-210, URL : <https://doi.org/10.1034/j.1600-0730.2000.d01-12.x>.

Perfetti, Myriam, « Olympe de Gouges : une femme contre la Terreur », dans *Marianne*, 2013, URL : <https://www.marianne.net/culture/olympe-de-gouges-une-femme-contre-la-terreur>.

Planté, Christine, « La Place des femmes dans l'histoire littéraire : annexe, ou point de départ d'une relecture critique ? », dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2003/3, pp. 655-668, URL : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-litteraire-de-la-france-2003-3-page-655.htm>.

Raaphorst, Madeleine, « Choderlos de Laclos et l'Éducation des femmes au XVIII^e siècle », dans *Rice Institute Pamphlet - Rice University Studies*, 53, n° 2, 1967, URL : <https://hdl.handle.net/1911/62936>.

Roudinesco, Élisabeth « GOUGES MARIE GOUZE dite OLYMPE DE - (1748-1793) » dans *Encyclopædia Universalis*, URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/gouges-marie-gouze-dite-olympe-de/>.

Steinbrügge, Lieselotte, « 'Qui peut définir les femmes' ? L'idée de la « nature féminine » au siècle des Lumières », dans *Dix-huitième Siècle*, n°26, 1994, Économie et politique, pp. 333- 348, URL : <https://doi.org/10.3406/dhs.1994.1994>.

Touboul, Patricia, « Le Statut des femmes : nature et condition sociale dans le traité *De l'Éducation des filles* de Fénelon », dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2004/2, pp. 325-342, URL : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-litteraire-de-la-france-2004-2-page-325.htm>.

Tremblay, Isabelle, « La Fiction des romancières des Lumières ou l'art de la contestation », dans *Dix- huitième siècle*, 2016/1, pp. 387-404, URL : <https://www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2016-1-page-387.htm>.

Viala, Alain, « Qu'est-ce qu'un classique ? », dans *Littératures classiques*, Paris, 1993,

pp. 7- 32.

Viala, Alain, « Un jeu d'images : amateur, mondaine, écrivain ? », dans *Europe*, 1996, n° 801- 802, *Madame de Sévigné*, pp. 57-68.

Colloque

« Les Femmes écrivains en France au XVIII^e siècle. Nouvelles approches », Colloque international, Université d'Alicante, Espagne, avril 2011.

Site internet

BnF : <https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb12258664n>.

Association Thucydide : www.thucydide.com.

Vidéo

Laurentin, Emmanuel, « Les Femmes pendant la Révolution », *France Culture*,
URL : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-lhistoire/les-femmes-pendant-la-revolution>.

Mémoires et thèse

Biron, Perrine, *La Littérature pour la jeunesse entre tradition religieuse et modernité des Lumières : le projet éducatif de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont dans son Magasin des adolescentes, ou dialogues Entre une sage Gouvernante, & plusieurs de ses Elèves de la première distinction*, Liège, Université de Liège, 2020.

Joseph, Taisha Victoria, *Rhétorique d'ambiguïté : Olympe de Gouges sur l'égalité*, Department of Romance studies, 2018.

Laborde, Mathilde, *L'écriture : un espace d'expression, une expression de l'espace*, Médecine humaine et pathologie, 2014, ffdumas-01018353f, URL : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01018353/document>.

Usuels

Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales, URL : <https://www.cntrl.fr>

Dictionnaire de l'Académie française, 6^e édition (1835)

Encyclopédie de Diderot et d'Alembert (1751), URL : <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/>.

Encyclopaedia Universalis, URL : <https://www.encyclopaedia-universalis.fr/>.